

## 1er janvier: Pearson et Khrouchtchev ont échangé des vœux de grande collaboration



OTTAWA. — Le premier ministre canadien, M. Pearson, et le président du Conseil soviétique, M. Nikita Khrouchtchev, ont échangé des messages de Nouvel An dans lesquels ils expriment le désir d'une coopération accrue entre les deux pays en 1964.

Un porte-parole de M. Pearson a annoncé hier que le premier ministre avait reçu de M. Khrouchtchev le message suivant: "A l'occasion du Nouvel An, je formule, M. le premier ministre, à votre intention de même qu'à celle du gouvernement et du peuple du Canada, des félicitations et mes meilleurs vœux de joie et de bien-être. J'exprime l'espoir qu'en 1964, la coopération entre l'Union soviétique et le Canada continuera de s'accroître au profit mutuel de nos deux peuples et de nos deux pays".

Voir page 10: PEARSON ET KHROUCHTCHEV



## Le Canada a des armes-A

NORTH BAY. — Les ogives nucléaires pour les missiles Bomarc sont arrivées ici inopinément mardi soir, une journée seulement après que le ministre de la défense à Ottawa ait annoncé qu'elles n'arriveraient pas avant une certaine date en janvier.

Les ogives nucléaires ont été apportées par deux avions de transport américains C-54, vers 10 h. du soir. Un convoi de quatre camions attendait à l'aéroport pour transporter les ogives à la base de Bomarc, à environ cinq milles plus loin.

L'escadron 446 de Bomarc surface-air, pour la défense aérienne, devient ainsi la première unité militaire canadienne à être munie d'armes nucléaires défensives.

Il y a 28 missiles à la base de North Bay, qui fait partie de l'importante installation souterraine SAGE, le réseau qui contrôle également l'escadron de Bomarc à La Macaza, dans le Québec, à environ 80 milles au nord d'Ottawa. Le convoi a procédé sans incident jusqu'à la base de Bomarc, escorté par la police provinciale antérieure, la Gendarmerie royale, la police municipale de North Bay et le personnel de l'ARC.

Sur les quatre camions il y avait des affiches rouges portant l'inscription "Explosifs".

### HISTORIQUE

Les ogives nucléaires, lorsqu'elles seront installées, compléteront l'installation de la défense à North Bay. La base de Bomarc a été complétée en 1961, et neuf missiles Bomarc "B", à carburant solide, sont arrivés plus tard au cours de l'année.

Un détachement de 30 membres de l'aviation américaine, qui aura la garde des ogives, est arrivé ici depuis la mi-novembre.

Le ministère de la Défense a déclaré en septembre que les ogives devaient arriver vers la fin de l'année.

Ce n'est que lundi que la date d'arrivée a été changée, et de nouveau été changée, mais la deuxième prédiction s'avérait exacte.

La base de Bomarc, aménagée au coût de \$375.000.000 est sous le commandement du commandant d'escadron A. C. Lawrence, de Brandon, Manitoba, et est sous le contrôle du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, un organisme militaire conjoint canado-américain, dont le quartier général est à Colorado Springs, au Colorado.

### PROTESTATION

La Voix des femmes du Canada a annoncé mardi qu'elle avait fait parvenir un télégramme au président des Etats-Unis, M. Lyndon Johnson, au sujet de l'envoi d'armes nucléaires au Canada.

Le télégramme de la VDF, signé par la présidente Kathleen McPherson, dit:

"Devant l'Assemblée générale des Nations unies, vous déclariez récemment que les Etats-Unis veulent empêcher la dissémination des armes nucléaires à des pays ne les possédant pas.

"La Voix des femmes du Canada vous incite respectueusement à prendre cette déclaration en considération, avant d'accorder votre autorisation

Voir page 10: Le Canada



## Les Montréalais ont été généreux de leur sang

La Croix-Rouge a recueilli quelque 2.000 chopines de sang pour ses œuvres de transfusion hier à l'hôtel de ville de Montréal au cours de la "clinique du maire".

M. Jean Drapeau, maire de Montréal, organise en son nom une clinique annuelle pour les donateurs de sang bénévoles de la métropole le lendemain du Premier de l'an. L'an dernier, cette clinique avait permis à la Croix-Rouge de recueillir 2.047 chopines de sang. Cet organisme comptait bien dépasser ce chiffre cette année mais le mauvais temps, neige, chausseuse glissante, ont considérablement ralenti l'enthousiasme des donateurs. Pourtant, à 8 heures hier soir, on avait recueilli 1.560 dons de sang et on prévoyait que ces dons atteindraient le chiffre 2.000 avant la fermeture à 10 heures.

## Bilan d'une session

# Pearson a défriché: que construira-t-il?

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Quand M. Lester Pearson et le parti libéral se sont attelés à la tâche de gouverner le pays au printemps, le Canada traversait une époque trouble. Les derniers mois de régime Tory avaient précipité le désordre dans la maison de l'Etat. M. John Diefenbaker, impénitent et s'agrippant désespérément au leadership qu'il avait moralement perdu, cultivait la confusion. Honnie dans les capitales étrangères, la nation était gravement divisée à l'intérieur, d'abord sur sa politique de défense et l'entreposage d'armes nucléaires américaines, puis sur le partage des pouvoirs et des revenus entre le fédéral et les provinces. Lentement, mais sûrement, les bombes du FLQ poussaient vers la rupture tandis que, de Québec, un ultimatum pesait sur le gouvernement central.

Dresser le bilan de la première session du 26 parlement sans tenir compte de telle situation serait injuste. La simple nomenclature des réussites et des échecs du gouvernement de ses réalisations et de ses promesses, des lois qu'il a promulguées et de celles qui restent en plan ne reproduirait pas une image exacte du travail qu'il a accompli.

La tâche qu'il s'imposait à la nouvelle équipe en avril était urgente et multiple. Elle l'a entamée gauchement, en élargissant les plaies au lieu de les refermer. Puis s'est redressée. Elle a reconnu ses erreurs et elle a corrigé. Rien de ce qu'elle a fait n'est définitif, mais elle a marqué progressions dans toutes les directions.

### La défense

En matière de défense, deux développements majeurs sont survenus.

1— Pour la première fois dans l'histoire de la Confédération, le gouvernement a remis entre les mains d'un comité de la Chambre des

Voir page 10: Bilan

## Chypre: Grecs et Turcs acceptent les bons offices du Royaume-Uni

NICOSIE. — Le gouvernement cypriot a accepté la proposition faite par la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie d'utiliser de leurs bons offices pour aider à résoudre le problème cypriot, et une conférence se tiendra prochainement à cet effet à Londres, annonce un communiqué officiel publié hier soir à Nicosie.

Le communiqué ajoute que la conférence se tiendra entre les gouvernements britannique, grec et turc, et que des représentants des communautés grecque et turque de Chypre y participeront.

Le texte précise: "Aussitôt après la séance inaugurale, un comité sera établi, composé de représentants des Grecs et des Turcs de Chypre, sous la présidence d'une personnalité britannique, pour étudier l'ensemble du problème constitutionnel ainsi que ceux des traités d'alliance et de garantie".

M. Duncan Sandys, secrétaire britannique aux Colonies, a eu hier un entretien de trois heures avec le président Makarios, qui a été consacré à un "reexamen du problème de Chypre".

On précise de source proche de la présidence que les ambassadeurs de Grèce et de Turquie se sont joints au cours

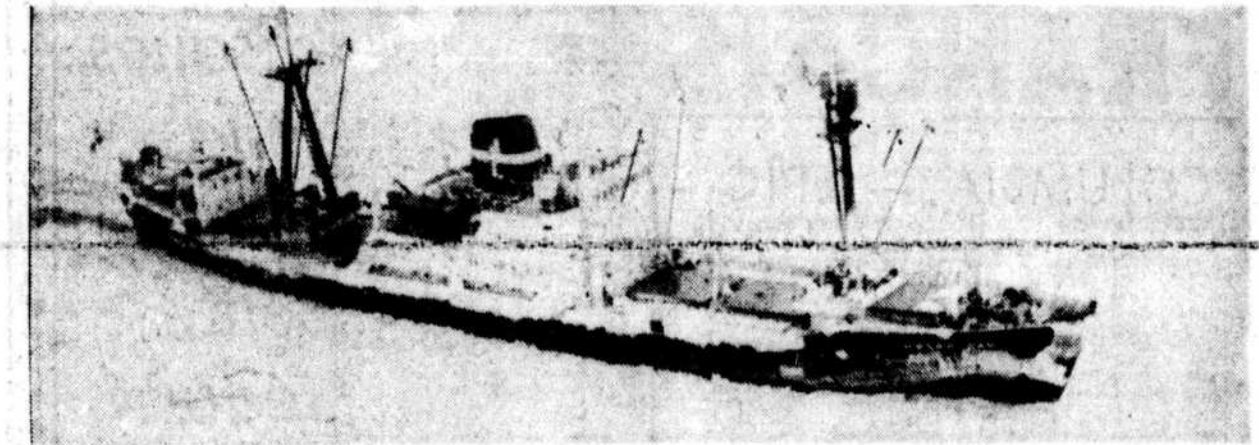
de la conversation au président Makarios et à M. Sandys, et que l'ambassadeur de Grèce a accepté une offre de la Grande-Bretagne d'exercer ses bons offices pour essayer de résoudre les problèmes de l'île.

M. Sandys avait déjà passé plus de deux heures en compagnie du président de la République cypriot mercredi. Hier soir le secrétaire britannique aux Colonies a reçu les représentants de la communauté cypriot-turque. Il avait précédemment présidé une réunion du comité de liaison politique de la Haute commission britannique à Chypre.

### Macabre découverte

Les corps de deux Turcs ont été découverts dans les ruines de maisons turques incendiées à Omorphia, faubourg nord de Nicosie, a annoncé hier un porte-parole du Dr Fadil Kutuch, vice-président cypriot-turc de la République cypriot. L'un des deux corps est celui du chef religieux de ce faubourg, l'Iman Huseyin Igneci, qui a été abattu il y a une semaine à précisé le porte-parole.

Voir page 10: GRECS ET TURCS A CHYPRE



## Le "Helga Dan" passe la nuit à Lanoraie

Le cargo danois "Helga Dan" a jeté l'ancre en face de Lanoraie à la tombée du jour hier. Il avait quitté Contrecoeur quelques heures plus tôt et cherchait à gagner Montréal au cours de la journée d'hier.

Mais bien qu'il ait été précédé de deux brise-glaces du ministère fédéral des transports — le Ernest Lapointe et le d'Iberville — le cargo n'a pu franchir les 30 milles qui le séparaient de Montréal, distance

qu'il aurait normalement dû franchir en quelque 90 minutes. Néanmoins, le capitaine de l'océanique gagnera la canne à pommeau d'or décernée chaque année au capitaine du premier océanique à atteindre le port de Montréal; l'an dernier, cette canne a été remise le 12 mars au Thora Dan, le jumeau du Helga Dan.

Pendant ce temps, à Québec, le cargo russe Leninsky-Kosomol est immobilisé à l'Anse-au-Foulon; il se dirigeait vers Trois-Rivières où il devait prendre une cargaison de blé.

Le cargo de 15.000 tonnes ne peut se rendre à destina-

tion parce qu'une épaisse couche de glace risque de briser ses injecteurs, empêchant ainsi d'entrer l'eau nécessaire au refroidissement de ses moteurs à turbine. Les dirigeants du cargo ont décidé de transporter à Québec, par train, les 2.500 tonnes de blé que le cargo devait prendre à Trois-Rivières. Le convoi de 60 wagons n'arrivera probablement pas à Québec avant lundi.

Trois navires, dont deux cargos russes, se dirigent vers Trois-Rivières où le Biborg, un cargo russe de 5.356 tonnes, devait arriver hier et prendre une cargaison de blé à destination de l'URSS.

## La CECM demandera à Québec: uniformiser la taxe scolaire catholique sur l'île de Montréal

La Commission des écoles catholiques de Montréal va demander à la Législature provinciale d'établir un organisme qui uniformisera le taux de la taxe scolaire et l'évaluation des biens fonciers sur toute l'île de Montréal. Le "Bureau de la taxation scolaire catholique de Montréal métropolitain" sera composé de 15 membres qui représenteront les 25 commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal.

La CECM pose ainsi un premier geste en vue de donner suite à la recommandation qu'elle a présentée à la commission d'enquête sur l'enseignement au Québec, le printemps dernier. Dans une tranchée de son mémoire à la commission Parent, la CECM a suggéré l'établissement d'une confédération de commissions scolaires qui aurait juridiction sur toute l'île de Montréal; cet organisme, précisait-elle, devrait avoir pour mission principale d'uniformiser l'effort financier des catholiques montrealais sur le plan éducation, de mettre à la disposition des commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal un service de recherches bien outillé et efficace, et de centraliser certains services coûteux. Cette confédération serait la réplique catholique du Protestant School Board of Greater-Montréal.

Dans la perspective de cet organisme centralisé, les 25 commissions scolaires catholiques actuelles se grouperaient en quatre fédérations; celles-ci dispenseraient l'ensei-

gnement primaire et secondaire dans leur territoire respectif et désigneraient des représentants au sein de la confédération.

Le projet de loi que la CECM entend présenter à Québec sera rendu public la semaine prochaine au cours d'une conférence de presse. Entre autres, le mode de représentation des commissions scolaires au sein du bureau de la taxation sera divulgué.

Ce bureau mettrait fin à une "situation intolérable" et éliminerait les "inégalités épouvantables" qui existent présentement chez les catholiques sur le plan de la taxation scolaire. Ainsi, actuellement, les catholiques de Ville Mont-Royal paie de quatre à cinq fois moins que les protestants de la même localité, selon un porte-parole de la CECM. Les protestants relèvent du PSB GM et la taxe foncière pour fins d'éducation est uniformisée sur tout le territoire de cet organisme, c'est-à-dire toute l'île de Montréal à l'exception

Voir page 10: La CECM

## Qui nommera (à part les libéraux) les énumérateurs dans Laurier et Saint-Denis: Caouette ou Thompson?

par Mario CARDINAL

A part le parti libéral, qui choisira les énumérateurs dans les comtés de Laurier et Saint-Denis en vue des élections complémentaires du 10 février prochain? Réal Caouette ou Robert Thompson?

On sait que les autorités fédérales donnent 12 cents par nom inscrit sur les listes électorales par les énumérateurs nommés par les partis qui se sont classés respectivement

premier et deuxième au scrutin précédent dans une circonscription donnée. A l'élection d'avril dernier, le Crédit social s'est classé deuxième dans chacun des deux comtés. Les candidats créditistes d'ailleurs, Gilles Caouette dans Laurier, et Henri Paquet dans Saint-Denis, se sont présentés sous la bannière du Crédit social. A l'élection du 10 février, ils porteront les couleurs du Ralliement des créditistes. Appartiennent-ils en-

core au parti qui s'est classé deuxième dans Laurier et Saint-Denis en avril dernier?

Le chef du Ralliement des créditistes a vite saisi la nécessité de définir immédiatement le statut de ses candidats. Aussi déclarait-il, lundi dernier: "Dans Laurier et Saint-Denis, il y aura des candidats créditistes parce que nous sommes le parti du Crédit social. Ce seront les mêmes qu'aux deux dernières consultations populaires. Nos

candidats seront les candidats officiels du Crédit social, appuyés par le Ralliement des créditistes."

Ce disant, Réal Caouette réaffirme que le chef du Crédit social, c'est lui et non Robert Thompson mais reconnaît du même coup que les candidats créditistes à la dernière élection étaient candidats du Crédit social, parti qui dirige encore Robert Thompson dans l'esprit du comité parlementaire des privilèges et élections.

Voici ce que dit la loi électorale du Canada, article 225, annexe A, règle 2: "Le choix des énumérateurs urbains, hommes, femmes, devraient précéder l'émission des brefs ordonnant la tenue d'une élection générale. Mais c'est un privilège qui appartient aux partis politiques. Des qu'une élection générale semble imminente, l'officier rapporteur doit, tel que la loi le prescrit, avertir les

Voir page 10: Qui nommera

## Paul VI prépare dans le recueillement son périple en Palestine

CITE DU VATICAN. — Le pape Paul VI et 30 personnes qui l'accompagneront durant son pèlerinage en Terre Sainte se sont réunis hier soir en une retraite de prières pour le succès du pèlerinage papal.

Le groupe a passé deux heures dans la chapelle Sainte-Mathilde pour prier et méditer. Les prières ont été dirigées par le R.P. Giulio Bevilacqua, confesseur du pape qui accompagnera celui-ci dans son pèlerinage en Terre Sainte.

Son Excellence Mgr Jan J. Willebrands, évêque hollandais, qui est secrétaire du département du Vatican de l'Unité chrétienne, a été inscrit également dans la liste des personnes qui accompagneront le pape. Mgr Willebrands a contribué à obtenir que des anglicans, des protestants et des orthodoxes soient invités à prendre part, comme observateurs, au Concile oecuménique. Il s'est rendu à Moscou à deux reprises, l'an dernier, envoyé de feu le pape Jean XXIII.

Ont participé aux prières avec le pape, hier, trois cardinaux, 21 évêques et cinq laïques du Vatican, de même que le confesseur du pape et Mgr Willebrands.

Les trois cardinaux sont Amleto Cicognani, secrétaire de l'Etat du Vatican, Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège, et Gustavo Testa, secrétaire d'Etat aux affaires de l'Eglise orientale.

Le pape Paul VI doit rencontrer, durant son voyage en Terre Sainte, le patriarche Athénagoras Ier, de Constantinople. Cette rencontre doit avoir lieu dimanche dans les quartiers du pape et de la délégation apostolique à Jérusalem. On prévoit

que le pape rendra cette courtoisie au patriarche Athénagoras en lui rendant visite lundi dans le patriarcat de Jérusalem ou en priant avec lui à Bethléem.

Incidentellement, l'archevêque Iakovos, primat de l'Eglise grecque orthodoxe en Amérique du Nord et du Sud, a quitté New-York hier soir par avion à destination de la Jordanie. Il y rencontrera le pape Paul VI et le patriarche Athénagoras.

Ce sera la première rencontre, en cinq siècles, d'un pape avec un patriarche de l'Eglise orthodoxe. Athénagoras est le chef spirituel de l'Eglise orthodoxe.

Cette rencontre pourrait marquer le début d'une ère de relations plus étroites entre les deux Eglises. L'Eglise orthodoxe compte 150.000.000 personnes, vivant principalement en Europe orientale et au Moyen-Orient. Les catholiques dans le monde sont au nombre de 500.000.000.

D'autre part, au cours d'une conférence de presse à laquelle assistaient des centaines de journalistes venus de tous les coins du monde, pour rendre compte du pèlerinage du pape Paul VI aux Lieux Saints, le roi Hussein, de Jordanie, a déclaré que ce pèlerinage constituait "un événement majeur, non seulement dans l'histoire de la Terre Sainte, mais aussi dans l'histoire du monde en général."

Le roi a ajouté que la visite du Saint Père pourrait marquer le début d'une ère nouvelle de coopération et de compréhension entre les deux grandes religions, l'Islam et le christianisme.

## LBJ et K: recherche de la paix

AUSTIN (Texas). — Le président Lyndon Johnson, dans un message de Nouvel An adressé à M. Nikita Khrouchtchev, a affirmé qu'il ferait tout en son pouvoir en 1964 pour améliorer les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

De son côté, le premier ministre soviétique, dans un message identique adressé à M. Johnson, a exprimé l'espoir que cette nouvelle année serait marquée par des succès notables concernant la solution des problèmes internationaux importants et l'amélioration des relations entre les deux pays.

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a confirmé de son côté lundi soir lors de sa conférence de presse que les Etats-Unis étudieront avec une grande attention le document qui leur a été remis aujourd'hui par l'Union soviétique sur le règlement pacifique des différends territoriaux entre nations.

M. Rusk a souligné cependant que la note qui comporte vingt pages est actuellement en cours de traduction et qu'il n'a pas eu le temps d'en prendre connaissance. Cependant, à-t-il ajouté, si dans cette note le Kremlin suggère des méthodes de règlement pacifique des différends territoriaux plutôt que par la guerre, cette méthode serait conforme aux vues des Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat a précisé que le même document a été remis à un certain nombre d'autres chefs de gouvernements et qu'il est probable qu'il sera prochainement publié.

M. Rusk, cependant, a refusé de faire le moindre commentaire sur les perspectives que peut ouvrir la note soviétique en attendant d'en avoir pris connaissance.

Soulignant que l'année passée avait été marquée par d'importantes découvertes scientifiques, M. Johnson a déclaré que ces mêmes découvertes seraient inutiles "si nous n'apprenons pas à vivre ensemble en paix".

"Aucun succès de la science physique ne peut se comparer au succès de la science politique qui apporterait une paix juste sur terre."

"Le peuple américain et son gouvernement sont décidés à ce que la consolidation de la paix soit leur plus grand objectif en cette nouvelle année, a ajouté M. Johnson.

"Je suis moi-même entièrement voué à la recherche d'une meilleure compréhension entre tous les peuples partout.

"Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté, ne doit pas être une illusion, nous pourrions en faire une réalité.

"Les temps où nous ne faisons que parler de la paix sont néanmoins revus. L'année 1964 doit être une année au cours de laquelle nous prendrions d'autres mesures pour réaliser cet objectif, a ajouté M. Johnson.

"Dans cet esprit, je mettrai tout en oeuvre pour améliorer encore les relations entre nos deux pays."

"Nous tenons en nos mains l'avenir de la paix et l'espoir de millions de personnes; j'espère fermement que nous sommes de bons gardiens de cette confiance".

### LE BOIS:

## Ottawa se réjouit du vélo LBJ

OTTAWA. — Le gouvernement canadien se réjouit de la décision du président Johnson d'opposer son veto à un projet de loi du Congrès exigeant que tous les bois de construction et produits en bois importés par les Etats-Unis soient marqués au nom du pays d'origine.

Cette décision, annoncée mardi, est la première décision importante du nouveau président des Etats-Unis en matière de commerce extérieur. Dans une déclaration publiée à Austin, M. Johnson a souligné que ce projet de loi aurait constitué une violation flagrante de l'accord commercial existant de longue date entre les Etats-Unis et le Canada. Il a ajouté que le projet n'aurait fait "qu'aggraver nos relations avec le Canada à un moment où nous essayons d'améliorer ces relations à tous les niveaux".

<b>MÉTÉOROLOGIE</b> Neige légère; doux Max.: 25 — Min.: 20  Gracieuseté de <b>SHEARER LUMBER CO. LTD</b> MONTREAL	<b>FÊTE DU JOUR</b> <b>STE GENEVIEVE,</b> vierge  Les librairies <b>F. PILON INC.</b> Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau
---	--

La mort d'une belle espionne

CYNTHIA — Une célèbre espionne qui s'est dévouée pour obtenir des secrets militaires, vient de s'éteindre en France à l'âge de 53 ans.

Elizabeth Brousse, simplement connue dans les milieux militaires sous le pseudonyme de Cynthia, a vécu l'un des épisodes d'espionnage les plus sensationnels de la seconde Guerre mondiale.

Après avoir vainement lutté contre un cancer de la gorge qui l'étouffait graduellement depuis quatre ans, Cynthia a rendu le dernier soupir au début de décembre dans un chalet situé près de Perpignan, dans le sud de la France.

Avant de mourir, Cynthia avait entrepris la biographie d'un homme qui avait été un Canadien originaire de Winnipeg, sir William Stephenson, qu'il a surnommé "le Canadien paisible".

Il est relaté que Cynthia se rendit un jour à l'ambassade de Vichy, à Washington, en compagnie d'un diplomate français, M. Brousse.

De connivence avec le diplomate français qui l'accompagnait, elle obtint des reproductions photographiques du code naval de Vichy qui, 24 heures plus tard, étaient rendues à Londres.

La météo et ses caprices

Le neige dans l'est du Canada, il pleut et le vent souffle avec force dans l'ouest.

Aux Etats-Unis, après trois jours de tempêtes qui ont balayé le sud et l'est du pays, le soleil a brillé hier faisant remonter le mercure à un niveau plus normal pour ce début de janvier.

En ce début de 1964, un fait de la statistique avec la météo à Québec, en décembre, cette région a connu beaucoup de soleil, peu de neige, beaucoup de froid.

Faits divers

Accidents

Au cours du congé du Premier de l'an, on a enregistré 15 morts accidentelles sur les routes du pays tandis que neuf personnes perdaient la vie dans des accidents divers.

Mme Bertrand Desrosiers, âgée de 28 ans, de Montréal a été tuée mercredi soir dans la collision de deux automobiles près de Notre-Dame-de-Loynes dans les Laurentides.

Denis Jérôme, âgé de 3 ans, fils d'Évangéliste Jérôme de Bionaventure a été écrasé à mort jeudi par un camion d'huile qui reculait dans la cour on le bébé jouait.

Gilles Lavigneur, âgé de 27 ans, et Yvon Jarry, âgé de 22 ans, tous deux de Montréal ont été tués lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place a donné contre un poteau dans le nord-est de Montréal.

Rodrigue Morin, âgé de 22 ans, a perdu la vie lorsque son automobile a donné contre un arbre près de St-Marcel, à 60 milles au nord-est de Montréal.

Donald Duguay, âgé de 25 ans, a été tué par un train du Pacifique Canadien à une traversée à niveau à Montréal-Ouest, mardi soir.

Gabriel Bussières, âgé de 20 ans, et son neveu de deux mois Christian Bussières, ont été tués dans une collision entre une automobile et un camion près de St-Prime, à 150 milles au nord-ouest de Québec.

M. Georges-Albert Deschenes, âgé de 40 ans, a été renversé par une automobile alors qu'il roulait à bicyclette à St-Wenceslas, à 65 milles au nord-est de Montréal.

Cocasseries

Le registre d'arrestations de la police de Montréal contenait un certain nombre d'arrestations bizarres survenues le Jour de l'An.

A 3h30 du matin, la police a été mandée sur le boulevard Dorchester, au cœur de la ville, où un homme nu comme un nouveau-né se tenait dans la neige.

Une femme qui aurait apparemment consommé une bouteille d'eau de javelle a également été hospitalisée et son état est bon.

Attentat

M. Elzéar Rainville, âgé de 36 ans, un policier de Montréal a sa retraite, a été attaqué la veille du Jour de l'An par quatre hommes armés de couteaux et soulagé d'une somme indéterminée d'argent.

Sans foyer

Un incendie a dévasté le foyer de M. et Mme Emile Paquette dans Châteauguay mercredi. Les époux Paquette et leurs 10 enfants ont été jetés à la rue par ce sinistre dont on n'a pu déterminer la cause.

Nouveau-né

Le premier bébé du Grand Montréal né en 1964 est le fils de M. et Mme Jean Bertin. C'est un garçon de sept livres et 14 onces né à minuit exactement à l'hôpital St-Michel.

Interdiction

OTTAWA — Les bombes puantes ne pourront plus être vendues aux forceurs dans Ottawa. Un règlement municipal y a été amendé pour interdire la vente de ces articles chers aux facétieux personnages qui ont le goût de la blague lourde et spectaculaire.

Brasier

CALGARY — Trois personnes ont perdu la vie et deux autres sont disparues à la suite d'un incendie qui a éclaté tôt au matin du premier de l'an, dans une maison de chambres, à Calgary. Onze personnes ont été pansées à l'hôpital.

Le "Rapport Mandy" est fait, pour la moitié, de photographies, et pour l'autre moitié de textes. L'une des photographies montre Mandy nue sur un lit caressant une rose.

Avertissement

OTTAWA — Le juge L. A. Sherwood, de la Cour de magistrat, a donné hier, l'avertissement aux voleurs à l'égard de ce désastre, aux personnes qui sont trouvées coupables de ce crime.

Holocaste

NASHUA, New Hampshire — Trois enfants, qui dormaient dans une chambre du grenier, ont péri dans l'incendie qui a ravagé une maison de rapport, mardi.

Cigarettes

WASHINGTON — Les Américains ont établi en 1963 un record dans la production de la fumée, consommant environ 323,000,000 cigarettes.

Un avion de transport de l'ARC, ayant 11 personnes à bord, s'est écrasé lundi soir près de la base aérienne de Marville, dans le nord-est de la France.

Huit Canadiens meurent dans l'écrasement d'un avion

PARIS — Un avion de transport de l'ARC, ayant 11 personnes à bord, s'est écrasé lundi soir près de la base aérienne de Marville, dans le nord-est de la France.

Le scandale Profumo ne meurt pas

LONDRES — Marilyn "Mandy" Rice-Davies, un des témoins-clés de l'affaire Profumo, a donné une réception hier à Londres en l'honneur du nouveau livre de la journaliste, le "Rapport Mandy".

Ce petit livre raconte la vie de la jeune femme, de son enfance, aujourd'hui et ses amours et amitiés avec des vedettes de Hollywood.

Des douzaines d'invités se pressaient hier soir dans la luxueuse maison de l'ouest de Londres qu'habite Marilyn Rice-Davies.

"Mandy" a affirmé que 50,000 exemplaires de son "rapport" avaient déjà été vendus et que 500 avaient été expédiés à Munich, où elle doit s'exhiber dans un cabaret la semaine prochaine.

Le "Rapport Mandy" est fait, pour la moitié, de photographies, et pour l'autre moitié de textes. L'une des photographies montre Mandy nue sur un lit caressant une rose.

"Fanny Hill" est l'histoire d'une femme de plaisir du 18e siècle. Il contient des passages si vifs que la police a saisi récemment une nouvelle édition de cet ouvrage.

Mandy a révélé que le film basé sur "Fanny Hill" sera réalisé en France. "On m'a demandé, a-t-elle dit, de tenir le rôle de Fanny parce qu'on croit que je suis la personne la plus apte à bien jouer ce rôle".

Perdu dans le Pacifique

HONOLULU — Un avion américain transportant huit militaires et le corps d'un marin décédé est tombé hier dans le Pacifique, au cours d'un vol entre Tachikawa, Japon, et la Californie.

D'après le porte-parole, il y a des survivants. Des recherches sont entreprises par des avions se trouvant dans la région.

VENTE DE DISQUES SCÉLÉ GARANTIE 1ère QUALITÉ

VOX 12" LONG JEU Mono et stéréo Rég. : \$5.98

MONO SEULEMENT DISQUES FRANÇAIS 2.99

SPECIAL 2.99 Tous disques long jeu sont réduits de 25% et plus

ALBUMS 12" HI-FI ALBUMS DE 3 DISQUES \$5.99

MONO SEULEMENT LONG-JEU et HI-FI Balance de manufacturiers

MONROSE 3168 EST BELANGER - RA. 9-2833

COMPTABLES AGRÉÉS J. ARTHUR DESCHAMPS Lucien Dahmé, C.A. Jacqueline Paradis, C.A. MAURICE BUSSIERES, C.A. VIAU & ROBIN Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés E. H. Knight & Co.

Huit Canadiens meurent dans l'écrasement d'un avion Le lieutenant d'aviation Edward J. Walsh, de Fort Macleod, Alberta.

FACE AUX CRIMINELS Le directeur Robert est alarmé par l'usage des mitraillettes HAMILTON — Le directeur de la Sûreté montrealaise, M. J.-Adrien Robert, soutient que les criminels utiliseront de plus en plus des mitraillettes à Hamilton et à Toronto.

# LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI 3 JANVIER 1964

## Les importations ont atteint un nouveau sommet à la fin de 1963

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique a fait savoir, que, durant le troisième trimestre de 1963, les importations canadiennes, avaient atteint le montant de \$1,653,300,000 soit un nouveau sommet pour cette période de l'année.

Ces chiffres représentent une augmentation de 6.7 pour cent sur le montant des importations durant le trimestre correspondant de 1962.

Ce total est légèrement inférieur à celui de \$1,656,300,000, enregistré au début de novembre par le bureau fédéral.

Les prix payés pour les produits importés durant ce trimestre ont été plus élevés qu'un an auparavant. Près des deux tiers de la hausse du montant total de nos importations s'expliquent par cette augmentation des prix. Le volume total des produits importés a aussi augmenté de 2.3 pour cent.

Pour les neuf premiers mois de 1963, les importations canadiennes sont évaluées à \$4,764,200,000. C'est une hausse de 14 pour cent sur le total des neuf premiers mois de 1962.

## Huit campagnes de souscriptions à Montréal en janvier

Huit campagnes de souscriptions, ayant un objectif total de \$1,236,883, auront lieu au cours du mois de janvier, à Montréal.

Du 6 au 20 janvier auront lieu les appels du Musée des beaux-arts \$100,000; de la Montreal Hadassah - Wizo, \$175,000 et des Jeunes musicales du Canada, \$250,000.

L'Association des vétérans tuberculeux tentera de recueillir \$6,000 du 12 au 25 janvier tandis que du 14 au 28 aura lieu la campagne de la United Talmud Torahs de Montréal avec un objectif de \$503,885.

A compter du 20 janvier il y aura l'appel de l'Aide aux lépreux, \$5,000 et de la Fondation du Québec contre la poliomyélite, \$200,000. Le 27 janvier les Amis des Disciples de Massenet lanceront leur campagne pour recueillir \$6,000.

## M. Chaput jeune encore, il a recueilli \$12,500

M. Marcel Chaput conserve l'intention de jeûner tant qu'il n'aurait pas atteint les \$50,000 qu'il s'est fixé comme objectif pour poursuivre son travail en faveur de l'indépendance du Québec.

C'est le parti républicain du Québec qui a fait part de cette nouvelle hier en guise de dénonciation d'une rumeur lancée par certains postes de radio selon laquelle M. Chaput aurait décidé d'abandonner son jeûne.

Les souscriptions au fonds Marcel Chaput atteignent maintenant \$12,500.

Comme pour Noël, M. Chaput a passé le Jour de l'An au secrétariat du parti, 4270 rue Papineau, en compagnie de MM. Jacques Laberge et André Gagnon qui en sont, de leur côté, à leur neuvième journée de jeûne.

Le PRQ a de plus fait parvenir aux journaux une copie d'une lettre de M. C. Bouley, directeur de la Patrouille générale de sécurité, attestant que M. Chaput fait un jeûne complet depuis le 28 novembre 1963, à 8 heures, et qu'il n'absorbe que de l'eau et un verre de jus de fruits par jour.

Un officier de cette compagnie surveille le jeûne de M. Chaput depuis le début.

## L'affaire Coffin sera discutée aujourd'hui

QUEBEC. — Le procureur général de la province, M. René Hamel, a déclaré que le gouvernement discutera de l'affaire Coffin, au cours de la réunion du cabinet aujourd'hui.

M. Hamel a dit qu'aucun communiqué officiel ne sera publié avant que le premier ministre, M. Jean Lesage, n'ait discuté la question avec le gouvernement.

Et il a ajouté que, même alors, il ne pouvait affirmer qu'un communiqué serait remis à la presse, au sortir de cette réunion.

Rejoint par téléphone à son bureau de Shawinigan, le procureur général a dit qu'il n'avait pas encore reçu le rapport de M. Lucien Descent, directeur adjoint de la Sécurité provinciale de la province.

M. Descent s'est rendu à Vancouver et à Toronto dernièrement pour recueillir des renseignements sur suite de l'ouvrage de M. Jacques Hébert, "J'accuse les assassins de Coffin".

Ni M. Hamel, ni le procureur général adjoint, M. Charles-Edouard Cantin, n'ont voulu faire de commentaires sur la question.

M. Cantin, pour sa part, a précisé qu'on devrait attendre des commentaires de M. Hamel ou du premier ministre, M. Lesage.

## Le professeur Brunet dénonce un "scandale": Depuis 50 ans, la politique de subvention du Québec favorise l'université McGill au détriment des universités francophones

### Pour résoudre le problème: tenir compte des ressources des universités, et non plus du seul nombre d'étudiants

Dans le Québec, aujourd'hui, la politique de subvention de l'Etat provincial aux universités québécoises favorise les universités anglo-canadiennes et tout spécialement l'Université McGill au détriment des universités canadiennes-françaises. Il ne s'agit pas de mettre en cause le gouvernement actuel, mais une politique qui dure depuis plus d'un demi-siècle. L'inégalité énorme de ressources au départ entre McGill (qui des sa naissance en 1821 a bénéficié des largesses du secteur privé anglophone), d'une part, Montréal et Laval, d'autre, a été non seulement maintenue, mais accentuée par le comportement des gouvernements québécois successifs. En ne tenant compte des différences de ressources globales, mais uniquement du nombre d'étudiants de chaque institution, le Québec sert les intérêts de l'université anglo-saxonne et maintient les universités canadiennes-françaises dans un état de sous-développement par rapport à l'institution anglophone.

Telle est appuyée sur d'éloquentes statistiques, la principale constatation d'une étude appelée à faire quelque bruit: "Le financement de l'enseignement universitaire au Québec". Publiée sous les auspices de l'Académie canadienne-française, cette brochure d'une trentaine de pages a pour auteur l'historien Michel Brunet, membre de l'Académie et directeur de l'Institut d'histoire à la faculté des Lettres de l'Université de Montréal.

### UNE SITUATION INTOLERABLE

Il existe au Québec deux secteurs inégalement développés dans l'enseignement universitaire, les Anglo-Québécois ayant pris une énorme avance dès la seconde moitié du 19e siècle grâce à la fortune de leur bourgeoisie. Il ne pouvait en être autrement, constate M. Brunet, mais "suprême injustice, l'intervention étatique a perpétué cette inégalité". Cette situation est devenue intolérable, il appartient au gouvernement du Québec de la corriger sans retard par des conceptions de justice distributive et de planification intelligente.

En dehors des droits d'inscription et des frais de scolarité, les universités ont aujourd'hui trois sources principales de recettes: les dons et les revenus du fonds de dotation; les subventions de l'Etat provincial; les subventions de l'Etat fédéral. Or, pour des raisons que chacun connaît, McGill a reçu et continue de recevoir infiniment plus du secteur privé anglophone que les universités canadiennes-françaises du secteur privé francophone, celui-ci ayant été longtemps et restant encore, dans une grande mesure, nettement moins riche que l'autre.

### LA DISPROPORTION S'ACCROIT

Ainsi, le fonds de dotation de l'Université de Montréal était, en 1962, de \$1,453,302 et donnait un revenu de \$85,320 alors que celui de l'Université McGill était de \$84,611,696 et produisait un revenu de \$3,722,999.

On aurait pu penser qu'à partir du moment où l'Etat du Québec commencerait à intervenir d'une façon relativement importante dans le financement de l'enseignement universitaire, il tiendrait compte de l'énorme disproportion dans les ressources des diverses institutions et tenterait de rétablir l'équilibre ou, plutôt, d'atténuer progressivement le déséquilibre. Il n'en fut rien, au contraire.

Le gouvernement du Québec commença par accorder à chaque institution la même somme globale, chaque année, puis par octroyer ses subventions sur la base du nombre d'étudiants, tout en contribuant aussi à diverses dépenses d'équipement par des subventions extraordinaires. Le résultat est qu'actuellement chaque étudiant de McGill reçoit en moyenne, de l'Etat du Québec, \$44 de plus par année que l'étudiant de Montréal.

### TABEAU REVELEUR

Quant au gouvernement central, il octroie soit des subventions de caractère général sur la base du nombre d'étudiants, soit des subventions pour fins de recherches par le canal du Conseil fédéral des recherches. Mais ce dernier subventionne naturellement de préférence les institutions les mieux équipées pour faire de la recherche sérieuse, ce qui fait que, là aussi, McGill obtient nettement plus que les universités canadiennes-françaises.

Michel Brunet signale, d'autre part, que 27% des étudiants de McGill ne sont pas du Québec et 15% ne sont pas du Canada; il en résulte que la subvention moyenne du Québec par étudiant québécois est de \$593 par année à l'Université de Montréal et de \$825 par année à l'Université McGill. Le tableau ci-après, tire de cette brochure, est d'ailleurs révélateur.

	U. de M.	McGill U.
Année 1961-62		
Fonds de dotation	\$ 1,453,302.00	\$84,611,696.00
Revenus du fonds	\$ 85,320.00	\$ 3,722,999.00
Depenses	\$10,243,774.00	\$20,896,727.00
Nombre total d'étudiants	11,652	9,562
Moyenne des dépenses par étud.	\$ 879.14	\$ 2,185.40
Subventions du Québec	\$ 6,577,300.00	\$ 5,820,000.00
Subventions moyenne du Québec par étudiant	\$ 564.00	\$ 608.00
Nombre d'étudiants du Québec	11,100	7,957
Subvention moyenne par étudiant du Québec	\$ 593.00	\$ 625.00

### AVANTAGE ENORME DE MCGILL, AU DEPART

M. Brunet fait remarquer à ce propos que "le ministère des finances du gouvernement provincial inclut dans l'aide financière aux universités les sommes accordées aux collèges classiques. C'est un moyen utilisé depuis trop longtemps de camoufler la part du lion accordée aux Anglo-Québécois. Quel universitaire sérieux soutiendrait que les \$11,621,400, distribués

## Valeur des permis de construction à Montréal en 1963: \$185,015,806

Les permis de construction émis par la ville de Montréal en 1963 ont atteint une valeur globale de \$185,015,806 comparativement à \$170,663,050, en 1962.

L'année 1963 n'a pas établi un record mais elle aura été l'une des meilleures dans l'histoire de Montréal puisqu'elle n'a été surpassée que par l'année 1959 alors que la valeur des permis de construction a atteint \$209,214,652.

Au cours du mois de décembre 304 permis d'une valeur totale de \$14,407,005 ont été émis comparativement à 358 d'une valeur de \$10,679,305 au cours du même mois de 1962.

Les principaux permis émis le mois dernier ont été en faveur de la compagnie Bell Telephone, soit un de \$1,000,000 pour des modifications à l'édifice du 1050 Beaver Hall et un de \$4,000,000 pour la construction d'une annexe de huit étages au même édifice.

**EXAMEN DE LA VUE**  
ROBERT HÉTU  
OPTOMETRISTE  
7123 ST-DENIS  
TEL.: 277-3409



en 1961-62 aux collèges classiques, ont augmenté les ressources des Universités Laval et Montréal?"

Historien, Michel Brunet se limite, dans la première partie de sa brochure, la plus longue, à décrire une situation "Les Anglo-Québécois, grâce à la fortune de leur bourgeoisie, ont pu se doter, dès la seconde moitié du 19e siècle, d'une institution d'enseignement supérieur de bonne réputation. Dans la première moitié du 20e siècle, McGill prit place parmi les grandes universités du monde anglo-saxon: elle possède une tradition universitaire, dispose de riches bibliothèques et musées, a toujours eu des laboratoires bien équipés, etc."

"Les Canadiens français n'ont pas eu les mêmes avantages. Ne pouvant pas compter sur l'aide financière de riches capitalistes à l'époque où l'enseignement universitaire dépendait exclusivement de l'entreprise privée pour se développer, leurs universités ont toujours végété... Cet enseignement universitaire reflète leur pauvreté collective séculaire. Il résume leur pénible histoire de nation vaincue, conquise et dominée... Ceux qui gouvernent aujourd'hui le Québec doivent en être conscients: l'enseignement universitaire des deux collectivités qui cohabitent au Québec s'est développé inégalement."

### L'ETAT AGGRAVE LA SITUATION

Puis, l'Etat est entré en scène, la comme en d'autres domaines. Mais "la législation de l'Etat telle qu'elle a été conçue et appliquée jusqu'ici n'a pas corrigé l'état de sous-développement dont est victime la collectivité canadienne-française. Cette législation a été établie comme si elle s'adressait à une société homogène ayant atteint collectivement le même niveau de développement."

"On comprend que l'Etat fédéral ait procédé ainsi. Il n'avait pas le choix. Mais l'Etat du Québec s'acquittait-il vraiment de

(Suite à la page 10)

## La Presse: 2 cents de plus

LA PRESSE se vendra sept cents à compter de la semaine prochaine.

La direction du quotidien montréalais explique qu'en raison de l'augmentation des frais de façon générale, il lui faut augmenter de cinq à sept cents le prix de l'exemplaire.

L'édition du samedi conti-

nuaera de se vendre 10 cents l'exemplaire.

Depuis deux mois, quatre autres journaux québécois ont augmenté le prix de vente de leurs exemplaires; ce sont le STARS de Montréal, le NOUVELLISTE de Trois-Rivières, LA VOIX DE L'EST de Granby, et la GAZETTE de Montréal vendue à l'extérieur de la métropole.

## Pierre Léger entre au RIN

M. Pierre Léger, 29 ans, journaliste et écrivain ex-candidat libéral dans Vaudeuil-Soulanges aux élections fédérales de 1962, qui a été pendant plusieurs années l'un des principaux collaborateurs du ministre Gérin-Lajoie dans son comité, vient d'adhérer au rassemblement pour l'indépendance nationale, dans lequel il a d'ailleurs été invité à jouer un rôle important.

En effet, le conseil central du RIN a désigné M. Léger comme directeur de son organe officiel, le journal "L'Indépendance", qui sera appelé à

une très large diffusion au cours de l'année 1964.

On se rappelle que M. Léger avait ostensiblement démissionné de la Fédération libérale du Québec, à l'issue de son congrès annuel au mois d'octobre dernier, après que la majorité des délégués eurent refusé d'adopter une résolution qui aurait permis aux militants libéraux du Québec de n'adhérer qu'au parti libéral provincial (ou encore de travailler pour le parti fédéral de leur choix). M. Léger était aussi membre de la commission politique de la Fédération, avant de quitter ses rangs.

## Danger d'éboulis à Matane

MATANE. — Un ingénieur du ministère provincial des richesses naturelles est arrivé à Matane, pour étudier la situation créée par une bande de terre susceptible de glisser et de provoquer un éboulis.

Matane est une petite ville de la côte gaspéenne, à 55 milles environ à l'ouest de Saint-Joachim-de-Tourelle. A ce dernier endroit, le 11 décembre dernier, un éboulis avait entraîné la mort de quatre personnes et laissé plus de 150 personnes sans habitation.

Une bande de terrain suspecte se situe sur un escarpement entre la route qui mène à Gaspé et le fleuve Saint-Laurent. Plusieurs habitations sur les rues Bernier et Caouette, aux limites de la ville, se trouvent en danger.

Les citoyens de ces rues ont craint un éboulis après l'apparition de fentes et de crevasses dans le sol. Ils ont alors demandé les services d'un ingénieur.

Depuis des siècles, de semblables glissements de terrain se produisent sur les rives du bas Saint-Laurent.

On a interdit la circulation sur les rues Bernier et Caouette. Une famille a dû quitter sa maison. Cependant, l'ingénieur municipal, M. Léonce Gauthier, a déclaré qu'il n'y avait pas de danger immédiat.

"Il n'y a absolument pas raison de s'alarmer, a dit l'ingénieur. Mais nous ignorons si la situation demeurera telle".

Il a expliqué que sous une couche de 10 à 12 pieds de terre et de gravier se trouve une couche de glaise gelée. Cette couche de glaise est encore très stable sous l'escarpement de Matane.

L'éboulis s'était produit à St-Joachim-de-Tourelle, quand une couche de glaise semblable avait été saturée d'eau et avait glissé.

### ELECTIONS PARTIELLES

## Les citoyens de 18 ans pourront voter bientôt

QUEBEC. — La nouvelle Loi électorale du Québec est entrée en vigueur le 1er janvier et dorénavant, les jeunes de 18 ans pourront voter aux élections provinciales.

La plupart, toutefois, n'auront probablement pas la chance d'exercer ce droit avant 1966, lors de la prochaine élection générale provinciale.

Mais il y aura, d'ici là, trois élections complémentaires pour remplir les sièges vacants de Matane et Saguenay, représentés par les libéraux, et de Dorchester, laissé vacant par la mort du député de l'Union nationale.

Ces élections partielles auront lieu à la fin de l'année, en expérience unique en Amérique du Nord: le paiement partiel des dépenses de la campagne d'un candidat politique par le gouvernement.

La clause vise à contrôler les sommes d'argent dépensées durant les campagnes. Elle prévoit le versement d'une certaine somme d'argent à un candidat pour chaque électeur dans son comté — pourvu que le candidat recueille un certain pourcentage du vote.

Une autre clause unique permet que l'affiliation du parti soit mentionnée pour la première fois sur le bulletin de vote.

Il est arrivé souvent que plusieurs candidats, portant le même nom — et parfois même le même prénom — se soient inscrits dans le même comté, particulièrement dans le Grand Montréal.

L'étiquette du parti devrait éliminer la confusion chez l'électeur.

## La grève est terminée à la biscuiterie Viau

Trois mois qui duraient depuis la grève à la biscuiterie Viau a pris fin par la signature d'une convention collective qui prévoit des hausses de salaires de 30 cents l'heure, réparties au cours des trois prochaines années.

L'entente est rétroactive à avril dernier.

Le syndicat national, représentant les employés, avait réclamé une hausse de 17 cents, soit 10 cents la première année et sept cents la seconde, plus un ajustement de 12 cents pour certains emplois.

L'entreprise a offert 30 cents l'heure, hausse répartie sur trois ans, dont 12 cents inrentent aux ajustements et 18 cents pour les salaires.

Le salaire moyen des 450 employés avant la grève était de \$1.42 pour les hommes et de \$1.13 pour les femmes.

**10.000.000 DE LECTEURS ACHETENT marabout**

**HOROSCOPE 1964**

UN GUIDE JOURNALIER POUR VOTRE VIE PROFESSIONNELLE, SENTIMENTALE ET FAMILIALE, POUR VOTRE SANTÉ ET VOS DEPLACEMENTS.  
**en vente partout .70**  
EDITIONS MARABOUT KASAN  
226 EST. CHRISTOPHE COLOMB - QUEBEC P. Q.

Mon Tailleur  
**Roger Gariépy**  
sur rendez-vous  
VI. 5-7476 et VI. 5-1930

**3 HABITS POUR \$110. FAITS SUR MESURES**  
ou 2 HABITS et 1 PARDESSUS  
ou SPORT JACKET et PANTALON  
**COMMENÇANT LE 3 JANVIER**  
ÉTABLI EN 1906  
**J. T. GUIMOND & FILS (TAILLEURS)**  
175 est, STE-CATHERINE  
Tél.: AV. 8-4714

EDITORIAL

Avant la bataille des annexions

Les deux chefs de l'administration montrealaise ont réitéré aux derniers jours de 1963 leur intention de promouvoir une politique d'annexions en vue de faire de l'île de Montréal une seule grande ville...

tité distincte qui mérite de n'être pas noyée dans la grande ville. Ce qui est intolérable c'est la barrière fiscale, le refus d'accepter l'urbanisation, et la-dessus les arguments budgétaires de M. Saulnier sont irréfutables...

Le cas de Saraguay est éloquent. On a dit que les maires veulent organiser une campagne de persuasion pour induire les contribuables de cette municipalité à refuser l'annexion...

Comme si ces maires avaient voulu confirmer les paroles du président de l'Exécutif, ils ont tenu le 30 décembre une réunion qui groupait 27 d'entre eux sur un total possible de 29...

La lutte paraît donc engagée entre Montréal et une coalition de maires, en marge de la Corporation de Montréal métropolitain qui semble de plus en plus désemparée et impuissante...

La résolution des maires, en plus de proposer au concept d'une ville unique pour l'île et de défendre l'autonomie locale, promet une entière coopération dans la solution des problèmes intermunicipaux...

Si vraiment elles sont disposées aujourd'hui à coopérer à la solution des problèmes intermunicipaux, c'est que devant le danger nouveau elles jugent prudent de faire la part du feu...

C'est le point névralgique. Il s'agit de savoir si l'autonomie locale est autre chose qu'un rempart contre le partage équitable des dépenses régionales...

Le Québec va préciser ses besoins et ses aspirations

C'est à partir de la mi-janvier que le comité parlementaire de la constitution va aborder la phase active de son travail: il recevra les premiers rapports des spécialistes auxquels il a confié le soin de faire des recherches dans divers domaines et d'étudier les conséquences qu'entraînerait, pour le Québec, telle formule nouvelle de partage des compétences et des ressources entre les États provinciaux et le gouvernement central...

L'échec de la conférence fiscale de fin novembre, le projet d'une conférence fédérale-provinciale sur le "traitements de la Constitution", au cours du printemps, rendent plus importante et plus pressante encore la tâche confiée par l'Assemblée nationale à ce comité...

Formé avec l'accord unanime de l'Assemblée, ce comité s'attaquera à une tâche immense et ses conclusions peuvent avoir une influence décisive sur l'évolution politique et constitutionnelle du Québec. Pour la première fois, l'on tentera de dégager une position commune aux Canadiens-français, du moins à la majorité d'entre eux, face au problème constitutionnel: il s'agira de définir ce "strict minimum" indispensable à la satisfaction, partielle au moins, des aspirations fondamentales du Québec et à l'épanouissement normal de la nation canadienne-française.

Le comité n'écartera de départ aucune hypothèse et il entendra tous les organismes et même les citoyens qui se présenteront devant lui: une trentaine de grandes institutions et associations ont déjà annoncé leur intention de le faire, d'autres manifesteront sans doute leur désir bientôt. Aucun organisme de quelque importance ne peut s'abstenir de parti-

ciper à cette étude et à ce débat.

Service du Québec au Canada

Quels sont dans les grands domaines, les besoins fondamentaux du Québec? Quelle est la formule constitutionnelle la plus apte à y répondre? Quelles seraient les conséquences d'ordre économique, politique, fiscal, etc., des diverses hypothèses? Grâce au travail du comité, le gouvernement du Québec disposera d'éléments précieux d'information et connaîtra mieux les tendances et les vœux de la plupart des secteurs importants de la nation: ainsi pourra-t-il présenter à Ottawa et au reste du pays les revendications essentielles du Québec, lorsqu'il s'ouvrira enfin le débat au fond sur la constitution.

Ce n'est ni du Canada anglais ni de l'Ottawa que viendront jamais des propositions précises pour une réforme profonde de la constitution ou pour la substitution à l'Acte véteruste de 1867 d'une autre constitution: ce ne sera ni dans leur intérêt, ni dans leur intérêt, le régime actuel en gros leur donnant pleine satisfaction pour l'essentiel.

Les plus audacieux des fédéralistes ne sauront rien trouver de mieux que le "fédéralisme coopératif", simple ersatz de la formule actuelle, tentative de rajustement de la constitution de 1867: consultations plus fréquentes entre Ottawa et les provinces, quelques millions de plus aux États provin-

ciaux, un peu plus de bilinguisme dans les services fédéraux. Le problème de fond restera entier et la situation continuera à se dégrader jusqu'à la prochaine crise.

Seul le Québec peut rendre au Canada entier le service de soulever le problème de fond et de proposer des solutions réalistes, c'est-à-dire conformes à la vérité et à la justice. Si le Canada doit sortir du malaise perpétuel et du mensonge, il faut que le droit corresponde à la réalité sociologique, que la constitution consacre l'existence de deux nations et la convénience de deux États nationaux. La coopération viendra après, pas avant la minute de vérité.

"Etats généraux", entreprise nécessaire mais difficile

Lancée voici quelques années par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, l'idée de la convocation "d'états généraux du Canada français" a été, dans l'ensemble, fort bien accueillie. Elle devait même amener M. Jean-Jacques Bertrand à proposer au Parlement du Québec de prendre le projet à son compte. Après un débat de très haute tenue, l'Assemblée nationale, suivant le contre-projet du gouvernement, devait finalement se rallier à la formule de la création d'un comité de la constitution, dont nous avons parlé plus haut.

Cette décision, acquise à l'unanimité, était sage, nous semble-t-il: mieux valait laisser à une grande association privée plutôt qu'au gouvernement le soin de s'atta-

quer à une entreprise aussi redoutable et lourde de périls que la convocation d'états généraux de la nation, quitte à ce que, le moment venu, l'Etat accorde sa caution et son concours à cette manifestation.

La création du comité parlementaire de la constitution ne diminuait cependant rien l'intérêt et l'unité du projet d'états généraux. Le président de la Fédération des S.S.J.B. annonçait récemment la convocation des états généraux en 1964. Heureuse nouvelle à laquelle on est enclin à applaudir en principe mais qui, pratiquement, soulève une foule de questions. Ou bien la fédération est extrêmement avancée dans l'organisation des états généraux et a su abriter depuis deux à trois ans, avec remarquable discrétion, un travail gigantesque, auquel cas les prochains mois ne serviront plus qu'aux préparatifs matériels et techniques de cette immense assemblée, et alors, bravo! Ou bien, la Fédération compte s'attaquer maintenant à l'essentiel de la préparation intellectuelle et morale des états généraux, et alors elle ne peut les convoquer en 1964 au risque de courir à une faillite qui atteindrait gravement non seulement l'association elle-même mais peut-être aussi le Canada français en général.

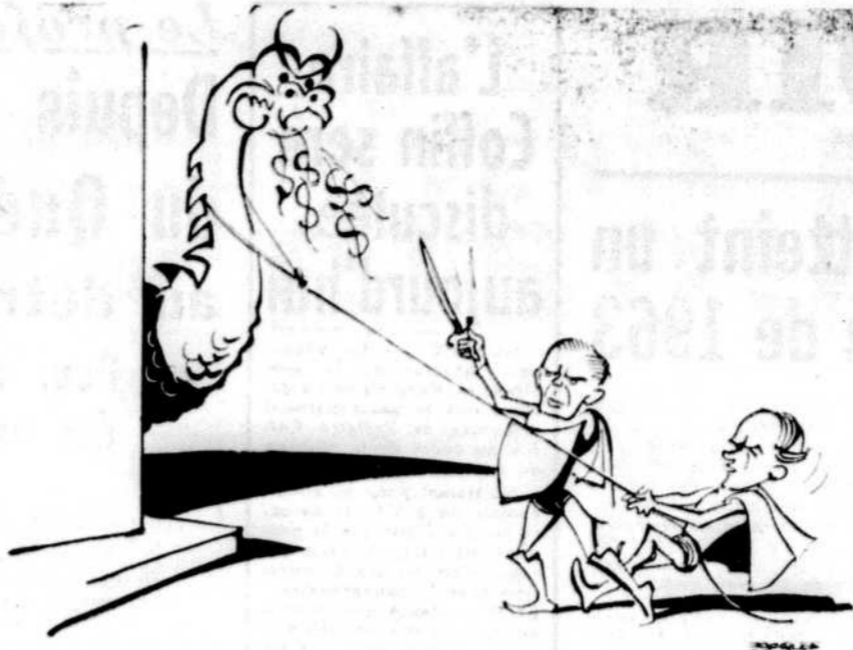
Tâche gigantesque

Que sont, en effet, les états généraux d'une nation? Une vaste assemblée, parfaitement représentative de

tous les secteurs de la nation, qui est appelée à faire le point de la situation de la nation, à dresser l'inventaire de ses ressources et le bilan de ses problèmes, à proposer un ensemble de solutions audacieuses et précises, à adopter des orientations fondamentales, des objectifs et des priorités, à présenter enfin un programme vigoureux d'action dans tous les grands domaines avec la certitude que ce programme sera appliqué systématiquement.

C'est une entreprise proprement gigantesque, dont il n'est pas de précédent dans notre histoire: même les "congrès de la langue française" (dont le dernier a eu lieu en 1952) avec leurs 1,500 à 2,000 participants et leur semaine complète de délibérations ne donnent pas la plus faible idée de ce que seraient de véritables "états généraux du Canada français".

Il serait terriblement dangereux de dévaluer l'idée et le mot d'états généraux et de courir à un échec. On ne peut concevoir d'états généraux qui ne requièrent au minimum deux à trois ans de préparation approfondie, d'abord au niveau des experts et des spécialistes régionaux de la société nationale, puis dans chacune des dizaines de grandes institutions et associations appelées à y participer, et tout sous la direction et avec l'impulsion d'un comité central, formé par les organismes les plus importants et les plus représentatifs de la nation. Il y faut aussi une puissante campagne d'opinion étai-



L'avènement de la démocratie rue St-Jacques

AVANT LE VOYAGE DU SOUVERAIN PONTIFE

L'histoire douloureuse des Lieux saints

Par Daniel ROPS, de l'Académie française

I. - Le drame commence au VIIe siècle

Il est nombre de "lieux saints" sur terre, consacrés par de grands souvenirs religieux et par la prière des générations. La Kaaba de La Mecque, les Châtes de Benaress, sont des lieux saints, au sens exact du terme, et en Palestine même, Israël et l'Islam ont leurs lieux saints aussi bien que les chrétiens. C'est cependant à ceux du christianisme qu'on réserve l'honneur des majuscules: les Lieux saints sont ceux auxquels se rattachent les souvenirs de Jésus.

Au premier chef, ceux qui accomplissent le sacrifice ultime du Fils de l'homme, le Calvaire et le Saint Sépulchre, réunis dans une même basilique romane, et celui où il naquit, Bethléem, ou se dressent encore, à peine modifiée, l'antique "constantinienne", un peu moins populaire, le Cenacle, où fut instituée l'Eucharistie, et encore Nazareth, le Thabor, le site de l'Ascension, le Tombeau de la Vierge, au total une demi-douzaine de points où l'exégèse et l'archéologie fixent des épisodes évangéliques ou traditionnels.

Lieux saints. En prononçant ces mots on voudrait s'élever que des échos de foi, d'espérance et de paix. On sait qu'il n'en est rien. Peu de cantons sur la terre ont été aussi apprenent disputés que ceux où il fut enseigné aux hommes qu'ils devaient s'aimer les uns les autres. Associés par la géographie à la Palestine, les Lieux saints ont partagé son destin: frange du continent, corridor entre l'Asie et l'Afrique, tiraillée entre les empires affrontés. Mais aussi la foi même qui revendique ces sites a entraîné le désordre pire que desobéissance à l'ordre ultime de leur maître, ses fidèles n'ont pas su demeurer "Un", et que leur désunion s'est traduite maintes fois par la violence et dans le sang. Inextricablement mêlés, politique et religion ont, depuis des siècles, fait de l'histoire des Lieux saints un des chapitres les plus pénibles qui soient.

C'est Constantin, pieux et ambitieux empereur, qui orienta la dévotion chrétienne vers les souvenirs tangibles de la vie de Jésus. L'évêque de Jérusalem, avait profité de sa venue au concile de Nicée pour suggérer au Basileus de démolir le Capitole d'Aelia, la ville païenne bâtie sur les ruines de la Sainte Cité. Cette idée plut au monarque: elle était à sa taille. Sa

mere, Helene, s'enthousiasma pour ce projet au point de vouloir faire elle-même le voyage, associant ainsi son nom à la découverte opérée en 326, de la Croix. En peu de temps le déblaiement fut achevé, et sur l'emplacement du Calvaire et du Sépulchre un ensemble basilical fut bâti, cependant qu'une autre basilique s'élevait à Bethléem, cette Ecclesia spelunca Salvatoris dont parle saint-Jérôme. Et, après de trois siècles, un nouvel assaillant se présentait devant Jérusalem, l'Arabe, alors dans tout l'élan de la "Dijhad". Sans la présence, à la tête de l'Islam victorieux, d'un chef profondément humain, le Khalife Omar, qui serait-il advenu de toute la Terre sainte? Grâce à lui, le christianisme put demeurer présent aux lieux de sa naissance: le patriarcat resta sur son siège.

L'évènement n'était pas moins capital. Désormais (638) et jusqu'à nos jours, exception faite de brèves périodes, les Lieux saints des chrétiens, ceux vers lesquels se tournent les âmes fidèles, se trouvaient entre les mains des musulmans. Etait-il possible que le monde chrétien considérât cette situation avec indifférence? En Occident, un homme en tout cas ne le

pensa pas: Charlemagne. Il profita de ses relations avec Haroun al Rachid, khalife de Bagdad, pour se faire reconnaître à mi-mot une sorte de protectorat sur les chrétiens de Palestine et sur les Lieux saints; des moines de Jérusalem, vinrent lui offrir solennellement les clefs du Saint Sépulchre, et lui-même, prenant son rôle au sérieux, accorda, par un capitulaire de l'an 800, des subsides pour rebâtir une coupole basilicale en ruine. On s'orientait donc vers une situation nouvelle: une puissance chrétienne exerçant sa protection sur ces lieux où le christianisme n'était plus le maître. L'empire carolingien disparaîtrait, Byzance prit le relève, le Byzance des Nicéphore Phocas et des Jean Trémises. Les chrétiens de Palestine purent vivre relativement en paix et les pèlerins s'en aller vers les Lieux saints, palme au chef, sans courir trop de périls.

Les croisades La situation changea au XIe siècle. Deux faits d'ordre différent se produisirent, qui l'un et l'autre allaient influer profondément sur le destin des Lieux saints. En 1054, le schisme grec de Michel Cérulaire, désormais, les chrétiens ne formeraient plus un bloc devant l'Islam, mais, désunis, Grecs et Latins ne tarderaient pas à transporter leurs querelles jusque dans les enceintes les plus sacrées. En même temps, une révolution s'accomplissait dans le monde musulman, et les nouveaux maîtres, les Turcs Seljoukides, relançaient la guerre sainte. Finie la tolérance latente: l'Accueil courtis aux pèlerins! A Jérusalem même les autorités turques faisaient payer une capitation à la porte du Golgotha et de l'Alvaire, et de pieuses caravanes chrétiennes disparaissaient sans laisser de traces.

La croisade n'eut pas comme seule cause profonde—René Grousset l'a assez montré—le désir tout simple de recon-

quérir la liberté d'aller aux Lieux saints. Maintes autres raisons sociales, politiques, économiques, expliquent que les papes aient orchestré le prodigieux mouvement qui, des années et des années durant, porta les chrétiens d'Occident à "la délivrance du Saint Tombeau". Pour les Lieux saints, la croisade eut des conséquences considérables de sens bien différents. Après que le 15 juillet 1099 Jérusalem fut tombée aux mains des barons francs — au prix d'un atroce bain de sang — la tentative fut menée par les vainqueurs de transporter en Palestine un système féodal identique à celui de l'Occident. Tant que l'Islam fut faible, la tentative parut réussir. Ce fut alors que la Terre sainte se hérissa de ces formidables "kraks" qui font honneur aux architectes militaires francs; alors aussi les Lieux saints virent de nouvelles constructions s'édifier à la mode occidentale, telle celle qui engloba dans un ensemble complexe Golgotha et Sepulchre.

Mais la réussite, si transitoire qu'elle dut être, de la croisade et du royaume franc entraîna bien d'autres résultats. Elle modifia profondément les relations entre musulmans et chrétiens, les rendant à la fois, paradoxalement, plus intimes et plus méfiantes. Elle tendit les rapports entre chrétiens grecs et chrétiens latins: le patri-

arche grec fut remplacé par un latin. L'entreprise, d'ailleurs, devait être éphémère. Peu à peu les chrétiens d'Occident se lassèrent d'envoyer des croisés de secours en Terre sainte. Aux élanx généreux du début se mêlèrent des calculs d'intérêts sordides et qui finirent par prendre le dessus. Sur place, les descendants des croisés perdaient leurs vertus; à quelques exceptions près — tel le saint petit roi lepreux Baudouin IV — ils n'étaient plus de taille à faire front à un Islam en pleine renaissance. Quand, en 1187, aux Cornes de Hattin, Saladin eut balayé l'armée française, le sort des Lieux saints fut joué.

La politique nouvelle s'imposait: nouvelle, non, car c'était en somme celle de Charlemagne; négocier pour assurer du dehors la protection des Lieux saints. Elle fut poussée à son comble par un acte étrange, l'empereur germanique Frédéric II de Hohenstaufen, islamophile fervent, qui en gagnant l'amitié du sultan d'Egypte réussit à se faire rendre gracieusement les Lieux saints et même la couronne de Jérusalem, alors qu'il était de fait bien excommunié par le pape Grégoire IX. Lui disparu, les musulmans se réinstallèrent dans la Ville sainte (1244), et jusqu'en 1917 ne devaient plus l'abandonner.

II. - Des "Capitulations" au partage

Une situation de fait s'établit après le retour des musulmans à Jérusalem en 1244: sous le joug turc les chrétiens de Palestine purent vivre et les pèlerins venir faire leurs dévotions aux Lieux saints. Les sultans avaient compris qu'il y avait là l'origine de confortables profits. Modus vivendi précaire: tout incident dans les relations entre les puissances chrétiennes et l'Islam eût été pour eux une occasion de réclamer des Exactions, persécutions pures et simples, ou de réclamer, selon la fantaisie d'un sultan, voire d'un fonctionnaire local, ce qui n'empêchait pas le mouvement des pèlerinages de prendre de l'extension: des guides furent composés à l'intention des "pauvres".

La politique de protection cependant n'était pas abandonnée. Les Vénitiens la pratiquaient, discrète et visant surtout à développer le négoce. Les Anjou de Naples se placèrent sur un autre plan et en 1333 obtinrent du sultan que les religieux franciscains, installés en Terre sainte depuis un siècle, — un François y était venu en pèlerin — fussent officiellement reconnus comme desservant le Saint Sépulchre, la basilique de Bethléem, le tombeau de la Vierge, le Cenacle étant leur résidence. Ce devait être l'origine de la custodie de Terre sainte, qui dure encore.

Toutes les confessions chrétiennes avaient, depuis longtemps, des officiants aux Lieux saints, à côté des Latins; Grecs, Ethiopiens, Georgiens, Maronites. Leurs relations étaient loin d'être toujours iréniques. Entre eux les rivalités allaient s'accroissant. Elles tourmentèrent l'antagonisme quand, avant d'occuper Constantinople en 1453, les Turcs prirent fait et cause pour leurs sujets grecs contre les Latins. Le sultan, se considérant comme le successeur des Basileus, ne portait-il pas le titre de "protecteur de Jérusalem"? Le clergé grec profita de cette situation pour revendiquer la première place aux Lieux saints; le patriarcat fut donc grec à partir de 1534. L'Occident, occupé de ses divisions, ne s'intéressant guère aux Lieux saints. Les franciscains perdirent alors la plupart de leurs prérogatives. Les Grecs furent, sous contrôle turc, pratiquement les maîtres des Lieux saints, n'hésitant pas à susciter, le cas échéant, des soulèvements populaires contre leurs concurrents latins. Lorsqu'un firman fut resté chargé de révoquer leurs droits anciens, les Grecs ne se tint pas de colère: véritables émeutes eurent lieu, telle celle de 1757, qui chassa les latins du Saint Sépulchre.

L'initiative de François Ier

Ce firman était la conséquence d'une initiative étonnante: au cours de la première moitié de la Renaissance, celle de François Ier, roi de France. En 1533, vaincu à Pavie, prisonnier de l'Espagne, il résolut d'abandonner la vieille politique de chrétienté, celle de la Croix hostile au Croissant, pour se faire du sultan turc Soliman II le Magnifique, un ami, un allié capable de prendre à revers le Habsbourg chrétien. Cette option, qui fit scandale, eut pour les Lieux saints une conséquence très importante. La France, qui avait laissé en Palestine de grands souvenirs, se vit reconnaître par les Capitulations, des droits hors pair aux Lieux saints. Renouvelées régulièrement par Henri IV, par Louis XIV, par Louis XV, elles aboutirent, sous ce dernier roi, à la reconnaissance d'un véritable protectorat sur les monuments sacrés et sur les chrétiens locaux. Les religieux latins en profitèrent pour reprendre solidement pied en Terre sainte. Ni la Révolution ni l'Empire ne mirent en question ces accords, et non plus les moins cléricales des républiques. La France

devait garder jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale cette prééminence: en signe de gratitude pour sa protection, l'Eglise accordait à ses représentants diplomatiques des honneurs liturgiques. Cela n'alla pas sans susciter des jalousies. Au premier chef celle de la Russie, des Instants ou Pierre le Grand lui eut donné le sens d'un grand destin. Ses successeurs firent de leur mieux pour obtenir des droits égaux à ceux de la France. Et l'on s'achemina vers une situation nouvelle où les Latins de Terre sainte se tournaient vers Paris, les Grecs vers Moscou. Ce qui aboutissait à transporter sur le plan de la grande politique les rivalités entre les chrétiens de diverses obédiences. Et c'est ainsi qu'à l'origine de la guerre de Crimée on trouve une histoire de bagarre entre moines; l'étoile d'argent portant une inscription latine, qui marquait à Bethléem l'endroit prétendument exact de la naissance de Jésus, ayant disparu, ce fut l'occasion d'une discussion d'outre-tombe: conflit arme découla (1854).

Le débat cependant ne fut pas tranché. Vingt-quatre ans plus tard, au Congrès de Berlin, le statu quo fut maintenu, c'est-à-dire le double protectorat de la France sur les Latins et de la Russie sur les Grecs orthodoxes. Il va de soi que le fait de se sentir appuyés par des puissances ne rendait pas les divers groupes chrétiens plus accommodants. Sous l'œil ironique et dédaigneux des Turcs une manière de petite guerre se déroula trop souvent, dont les diverses parties des Lieux saints étaient le terrain de l'enjeu. La basilique du Saint Sépulchre se trouva définitivement partagée entre confessions rivales, selon une répartition si compliquée qu'il faut porter sur soi un plan pour savoir si l'on est chez les Latins ou les Grecs, les Maronites ou les Ethiopiens!

L'effondrement de la domination turque puis de la Russie, durant la première guerre mondiale, mit fin à la situation politique. Avec le général Allenby, le 11 décembre 1917, les chrétiens revirent les maîtres des Lieux saints: ce fut aussi la fin des capitulations. A San-Rémò, en 1920, la France y renonça. En échange du mandat qui lui était confié sur la Syrie, elle acceptait que la Palestine fût placée sous mandat britannique. Rien n'était changé aux conditions de vie des divers communautés chrétiennes, non plus évidemment qu'aux antagonismes larvés entre les clergés. Mais un fait d'un tout autre ordre se produisit qui devait influer profondément sur le destin des Lieux saints: la naissance du sionisme, l'adhésion, par la "déclaration Balfour" de novembre 1917, de l'Angleterre au plan de reinstallation des Juifs en Terre sainte, bientôt l'arrivée, de plus en plus massive, d'immigrants.

Désormais une nouvelle cause d'antagonisme et de violence existait en la Terre sainte, les Arabes voyant avec une colère croissante cette installation dans un pays qu'ils tenaient pour leurs, et leurs cousins abhorrents. En 1929, le conflit éclata à propos de Lieux saints juifs et fit d'emblée deux cent cinquante morts. Les incidents allaient se multiplier en plus plus hors d'état de prévenir les conséquences d'une haine de plus en plus affichée.

(Suite à la page 10)

La Bible vous parle

Ecarte de la boutique les paroles tortueuses, et éloigne de tes lèvres la fausseté. (1 Cor. 6, 18)

Troisième édition de la Bible Catholique de la Bible

LE DEVOIR FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 16 JANVIER 1919 Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef, Claude Ryan, administrateur-délégué, Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint, Frédéric Arthur Lefebvre, Directeur de l'Information, Michel Roy. "Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire. Toute réimpression sans autorisation est formellement interdite. Seul le Presse Canadienne est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Abonnements: édition quotidienne, livraison par courrier, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Ailleurs au Canada: \$26. A l'étranger: \$35. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a classé "Le Devoir" comme un supplément au numéro 1 et l'a classé comme objet de 2e classe de la présente publication. Téléphone: Victor 4-3281 J. M. L.

INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INTERNATIONAUX HORIZONS INT



PARIS. — Des cultivateurs français groupés à divers endroits, en bordure de la route nationale, non loin de Paris, offraient gratuitement hier aux automobilistes beurre et fromage. Les agriculteurs soutiennent qu'ils ne reçoivent pas les prix justes pour leurs produits.

NOUVELLE-DELHI. — Selon un journal indien, le premier ministre Nehru songe à se retirer graduellement de la vie politique. Aged de 74 ans, M. Nehru est premier ministre et cumule les fonctions de ministre des affaires étrangères depuis l'indépendance de l'Inde il y a seize ans.

K en Pologne

VARSOVIE. — Khrouchtchev est arrivé hier en Pologne, rapporte l'agence de presse polonaise PAP, qui a dit que "K" doit passer plusieurs jours en Pologne à titre privé.

On pensait la semaine dernière qu'il se pourrait que M. Khrouchtchev assiste à l'ouverture de la section polonaise du "pipe-line de l'amitié" qui relie les pays du bloc oriental.

M. Khrouchtchev, qui les années précédentes s'est entretenu au milieu de l'hiver avec M. Gomulka, a quitté Varsovie par le train pour la province d'Olsztyn.

ve que par étapes, afin de préparer la voie à un successeur. Si M. Nehru se retire temporairement de la direction du pays, il pourrait être remplacé pendant cette période par M. Kamaraj, ancien premier ministre de Madras.

COPENHAGUE. — C'est par Copenhague où il est attendu le 17 juin que M. Nikita Khrouchtchev, président du conseil soviétique, commencera son voyage officiel dans les pays scandinaves, apprenant de source française dans ce pays, à déclarer au parlement, M. Abdelmajid Chaker, secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

TUNIS. — La Tunisie a racheté la totalité, "à l'exception de 7.000 hectares", des 270.000 hectares de terres qui étaient autrefois la propriété de colons français dans ce pays, à déclarer au parlement, M. Abdelmajid Chaker, secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

WASHINGTON. — Le fonds monétaire international a annoncé qu'un nouveau système de change venait d'être décidé par le gouvernement laotien pour être immédiatement applicable. Un nouveau taux de change de 240 Kips pour un dollar au lieu du taux précédent de 80 Kips pour un dollar sera désormais appliqué aux importations effectuées dans le cadre de programmes d'aide et aux transactions "invisibles".

PARIS. — M. Sergei Vinogradov, ambassadeur de l'Union soviétique en France, se rendra aujourd'hui à l'Élysée pour y avoir un entretien avec le général de Gaulle, apprend-on de source diplomatique. Bien qu'on ne dispose d'aucune information officielle sur l'objet de cette visite, on la lie avec le message de M. Khrouchtchev au président Johnson remis hier au département d'Etat, et à la note soviétique à la Grande-Bretagne et à un certain nombre d'autres pays, relatifs au règlement pacifique des différends territoriaux.

LE CAIRE. — Les élections législatives qui devaient se dérouler en RAU le 10 février prochain ont été ajournées au 26 mars, a annoncé M. Hussein Chafei, vice-président de la République égyptienne, rapporte la radio du Caire. M. Chafei a précisé que l'ajournement avait été nécessaire par le fait que la date initialement prévue pour la préparation et le déroulement de ces élections coïncidait avec la période de jeûne du mois de Ramadan.

L'ambassadeur de France présente ses lettres de créances à Nasser

LE CAIRE. — M. Jacques Roux, nouvel ambassadeur de France auprès de la République arabe, a présenté hier ses lettres de créances au président Gamal Abdel Nasser.

Dans son allocution, le nouvel ambassadeur de France a notamment déclaré que l'essentiel de sa tâche serait de "créer un climat de compréhension entre la France et la R.A.U. dans le respect mutuel des sentiments et des intérêts des deux pays".

Berlin - Ouest : maintien des droits de passage

BERLIN. — L'administration municipale de Berlin-Ouest a entrepris hier les démarches visant à négocier avec les autorités communistes un projet de maintenir les droits de passage à la ligne de démarcation des deux secteurs de Berlin après l'expiration, dimanche, de la période de visites du temps des Fêtes.

Le maire Willy Brandt, de Berlin-Ouest, a eu une série d'entretiens avec les membres de son administration et avec M. Erich Mende, vice-chancelier de l'Allemagne occidentale et ministre des Affaires allemandes dans le gouvernement Bonn.

Le maire a abordé, durant ces entretiens, tous les sujets susceptibles d'être soulevés durant les négociations avec les autorités communistes. Les

Berlinois de l'Ouest espèrent actuellement que la distribution de laissez-passer faite durant la période des Fêtes deviendra permanente et souhaitent qu'elle s'étende à des laissez-passer permettant non plus seulement la visite des parents, mais également la visite d'amis qui habitent le secteur oriental de Berlin.

Jeudi, environ 44.000 Berlinois de l'Ouest se sont rendus dans le secteur oriental de la ville pour y voir des parents.

Les forces alliées ont manifesté beaucoup de réserves au sujet de l'entente prise par l'administration municipale de Berlin-Ouest concernant les visites à Berlin-Est durant la période des Fêtes, et s'inquiètent de toute autre négociation à ce sujet avec les autorités communistes.

Les autorités occidentales donnent à penser qu'en négociant avec les autorités de Berlin-Est, l'administration de Berlin-Ouest se trouverait à accorder à Berlin-Est une certaine reconnaissance politique de fait.

Le maire Brandt a donné des assurances qu'il ne fera rien qui change la situation actuelle, à Berlin, et il insiste

sur le fait que les négociations au sujet du droit de passage se situent purement sur un plan humain et technique, et non pas politique.

Judi, un total de 1.188.000 laissez-passer avaient été délivrés. L'agence de nouvelles de l'Allemagne orientale, A.D.N., a estimé que 65.000 personnes entreraient dans le secteur oriental aujourd'hui, et 400.000 durant le week-end.

Johnson : pas de neutralisation du Vietnam

AUSTIN (Texas). — Le président Lyndon Johnson a rejeté comme inacceptable pour les Etats-Unis le principe de la neutralisation du Vietnam-Sud, dans un message publié mercredi par la Maison Blanche.

M. Johnson a fait cette déclaration dans un message de

nouvel an au général Duong Van Minh, président du conseil militaire révolutionnaire sud-vietnamien.

"Le gouvernement des Etats-Unis partage les vues de votre gouvernement, à savoir que la neutralisation du Vietnam-Sud est chose inacceptable, a déclaré le président Johnson. Tant que le régime communiste au Nord-Vietnam continuera sa politique agressive, la neutralisation du Vietnam-Sud équivalait tout simplement à une prise de pouvoir communiste. La paix sera rétablie dans votre pays dès que les autorités de Hanoi cesseront et abandonneront leur agression terroriste".

Le président Johnson a également promis son plein appui au général Duong Van Minh, en notant toutefois que le personnel militaire américain au Vietnam serait progressivement retiré au fur et à mesure que les forces vietnamiennes seraient consolidées.

"Les Etats-Unis continueront de vous fournir, à vous et à votre peuple, leur soutien le plus complet dans cette lutte amère. Nous maintiendrons

au Vietnam le personnel et le matériel américains nécessaires pour vous aider à conquérir la victoire", a déclaré M. Johnson.

Saigon : la junte abandonnera dès que possible ses pouvoirs à une autorité civile élue

SAIGON. — Le général Duong Van Minh, président de la junte militaire qui a renversé le régime Diem au Sud-Vietnam, a déclaré hier qu'il espérait transmettre le plus tôt possible le pouvoir à une administration civile régulièrement élue.

Le général Duong a pris la parole lors de la première réunion du "conseil des notables", assemblée consultative qui réunit pour l'instant 60 techniciens et hommes politiques et dont la première tâche est de préparer une nouvelle constitution.

Le général a ajouté que le pays devait s'attendre à l'instabilité, tant que la guerre continuait contre les maquis du Viet-Cong. Il a précisé qu'une priorité spéciale serait accordée au développement des régions rurales et qu'une "juste et équitable distribution du revenu national" serait assurée.

Le général Duong a rejeté l'idée d'une neutralisation du Sud-Vietnam et il a ajouté que les seules restrictions apportées dans le pays aux libertés démocratiques seraient l'interdiction du neutralisme et du communisme.

A Bruxelles : ni vaincus ni vainqueurs

PARIS. — Il n'y a eu aucun vaincu à l'issue des négociations de Bruxelles de fin d'année entre les membres du Marché commun sur les problèmes agricoles. Telle est, notamment, la substance des exposés faits hier après-midi au conseil des ministres par M. Couve de Murville, ministre des affaires étrangères et M. Edgard Pisani, ministre de l'Agriculture, a déclaré à la presse M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Information.

Dans l'ensemble, a précisé le ministre, le conseil a constaté que les points essentiels de la délégation française s'étaient fixés ont été franchés dans de bonnes conditions, notamment pour les produits de base de l'agriculture européenne : viande de bœuf, produits laitiers, de même que pour le riz.

Le ministre de l'Information a commenté les négociations de Bruxelles comme une "relance" de l'Europe et il a précisé que le conseil des ministres a fait allusion à la nécessité pour l'Europe de ne pas s'en tenir au plan purement économique et de "déboucher sur le plan politique".

Ed. Archambault INC. 500 EST STE-CATHERINE COIN BERRI. 2140 DE LA MONTAGNE EN BAS DE SHERBROOKE. NOTRE Vente DE JANVIER débute AUJOURD'HUI, le 3 JANVIER à 9 HEURES A.M., avec... DISQUES MONO ET STEREO ! TOUTES LES MARQUES ! RUBANS MAGNÉTIQUES DE MUSIQUE PRÉ-ENREGISTRÉE ! D'ESCOMPTE SUR NOTRE STOCK ENTIER DE DISQUES ! CLASSIQUES POPULAIRES RELIGIEUX EDUCATIONNELS ! TOUTES LES REVOLUTIONS ! ACCESSOIRES AIGUILLES DIAMANTS, LINGES VALISES, ETC. ! SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE DU 8 JANVIER... VENTE DE PIANOS, ORGUES ET RADIOS-PHONOS STEREO. LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA Ed. Archambault INC. 500 EST, STE-CATHERINE 849-6201 2140 DE LA MONTAGNE 842-6202 MAGASINS OUVERTS VENDREDI LE 3 JANVIER JUSQU'A 9 H. SAMEDI JUSQU'A 5 HEURES 30 P.M. Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking" 1665 de la Montagne

SHEARER LUMBER CO. LTD. 50 BOUL. STINSON MTL. (angle Côte-de-Liesse) VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6161

ARCHITECTES CREVIER, LEMIEUX MERCIER, CARON ARCHITECTES 1065 rue Pratt Outremont - RE. 3-7194 DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES 750, côte de la Place d'Armes MONTREAL - VI. 9-9191 DUPUIS et MATHIEU ARCHITECTES MONTREAL 34 - LA. 6-3073 PAUL LAMBERT ARCHITECTE 4050, Chemin Trafalgar MONTREAL - WE. 7-1388 LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCI ARCHITECTES 1255, boulevard Laird Ville Mont-Royal Suite 280 - RE. 1-9611 JEAN MICHAUD ARCHITECTE 59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL 1 - 844-1775 RIMOUSKI - 723-8577 SARRA - BOURNET & AUDET ARCHITECTES 159, rue Principale MULL, P.Q. - 777-4994 PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE GRANBY - FR. 2-5888 MONTREAL - 276-6013

L'exploration de la Lune se fera d'abord par stations automatiques MOSCOU. — "Selon toute probabilité, l'exploration directe de la lune et de son voisinage immédiat ne pourra être menée, au cours des prochaines années, qu'à l'aide de petites stations automatiques qui nous transmettront par radio les informations qu'elles auront recueillies à déclarer le constructeur en chef des "Vostok" soviétiques dans une interview accordée aux "Izvestia" et que cite l'agence Tass. Parlant des expériences spatiales effectuées par l'URSS en 1963, le constructeur en chef dont le nom n'a jamais été révélé au public a dit que les lancements des "Vostok 5" et "6" des satellites de la série "Cosmos" et du spoutnik "Poliot-1" avaient essentiellement pour but d'obtenir le maximum d'informations sur le proche voisinage terrestre et de mettre au point de nouveaux engins spatiaux. Le constructeur en chef des "Vostok" a exprimé la conviction que d'ici à cinq ans, le proche voisinage de la terre aura été suffisamment étudié ce qui permettra d'ajouter, d'utiliser l'espace à des fins diverses. "On peut penser, a-t-il précisé, qu'il deviendra possible de créer des satellites qui seront en mesure d'étudier le soleil et notre propre globe, de prédire le temps et de contrôler les variations du rayonnement cosmique. Des satellites dits "fixes" permettront d'établir des communications par radio et par télévision à l'échelle mondiale".

DYNAMIQUES DES GROUPES ET PSYCHOLOGIE SOCIALE Cours d'initiation: 20 heures Les lundis soir de 8 h. à 10 h. du 20 janvier au 23 mars Les exposés porteront sur les thèmes suivants: Perception sociale Emotions de groupe Sondages d'opinions Relations interpersonnelles Attitudes sociales Communication sociale Divers types de leadership Pour informations et formules d'inscriptions écrire à l'adresse suivante: Centre de Recherches en Relations Humaines 2765, chemin Ste-Catherine - Montréal 26 Les inscriptions doivent être faites avant le 17 janvier

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS PENDANT L'HIVER Programme d'anglais pour étrangers — trois sections — élémentaire, intermédiaire, avancé, du 28 janvier au 31 mai. St. Michael's College, dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieuses et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire. Intéressés peuvent écrire au Director, Program of English for Foreign Students, Box 1, St. Michael's College, Winooski Park, Vermont, U.S.A.

théâtre • musique • cinéma • variétés

Les Marionnettes de M. Obratsov

par Jean BASILE

C'est vraiment un "Etrange concert" que donnent actuellement sur la scène du théâtre Saint-Denis les marionnettes d'Obratsov. Un concert, malgré la parodie et l'humour qui y régnent, plein de grâce et de poésie.

Imaginez des poupées hautes comme trois pommes que manipulent par le dessous je ne sais quel artiste à l'aide de je ne sais quelle machine. Imaginez un petit théâtre construit sur la scène du grand. Mettez-y tout ce que vous pouvez imaginer de vie et vous n'aurez encore qu'une vague impression de ce que nous apporte ce spectacle.

belle lurette les manipulateurs) mais bien la marionnette en elle-même et quand on s'en aperçoit, on se trouve un peu ridicule, d'avoir applaudi ces morceaux de bois, mais c'est trop tard.

Bien sûr, tout n'est pas d'égalité qualité, mais les numéros les moins réussis sont encore de grande classe. Quand la réussite est totale, cela tient du prodige. Je cite le tableau noyau, ce petit chef-d'œuvre d'observation relayée de la machine noire tant le groupe et chaque des personnages nous imprègnent leur réalité propre.

Quant à l'humour de ces marionnettes et de leur père, M. Obratsov, il est de cette belle santé qui fait que nous sommes heureux rien qu'à les entendre parler anglais, français ou même russe.

Une soirée légère sans doute, mais parfaitement réussie dans son genre et vraiment inhabituelle. Par son sens de l'observation, son travail d'une précision extrême, son imagination, et, paradoxalement, son sens de l'humain, M. Obratsov nous prouverait, si nous l'avions oublié, que l'art de la marionnette s'adresse aux grandes personnes, et peut-être avant tout aux grandes personnes.

Grande exposition Marquet, au Musée, à compter du 10

Une grande exposition consacrée à l'oeuvre d'Albert Marquet aura lieu au Musée des beaux-arts, du 10 janvier au 2 février. Le vernissage aura lieu le jeudi 9 janvier, à 9 heures, sous la présidence de M. Georges-Emile Lapalme, ministre des affaires culturelles.

côtés comptent parmi les plus grands trésors de l'art égyptien. C'est donc avec un plaisir tout particulier que le Musée présente trente-trois objets provenant de cet ensemble, et qui ont été prêtés par le ministère des antiquités de la République Arabe Unie. L'exposition est organisée par la Galerie nationale du Canada.



Après le succès de "La Guerre des boutons," le metteur en scène Yves Robert nous ramène Petit Gibus dans "Bébert et l'omnibus," une agréable comédie où l'on voit un enfant aux prises avec un chef de gare et des mécaniciens. Aussi en vedette: Blanchette Brunoy, Pierre Mondy, Jean Richard, Michel Serrault et Jean Higelin. "Bébert et l'omnibus" sera à l'affiche de la Comédie-Canadienne dès samedi, 4 jan.

Retour du Cirque de Moscou, au Forum, du 10 au 15 janvier

Le Cirque de Moscou va nous revenir à Montréal du 10 au 15 janvier à l'Amphithéâtre du Forum. Près de 130.000 personnes, soit la plus forte assistance enregistrée au Forum pour un même spectacle, sont venues à son dernier applaudir les nombreuses et sensationnelles attractions qu'y avaient présentées le Cirque de Moscou. Ce fut alors un succès sans précédent durant deux semaines.

Comme partout dans le monde entier, la critique s'était montrée unanime ici pour vanter les mérites, la beauté et l'excellence du spectacle. Pourquoi? Parce que le Cirque de Moscou n'est pas un cirque comme les autres. Il met l'accent sur l'élément esthétique beaucoup plus que sur du tapage à l'oeil spectaculaire. Il présente ses attractions les unes après les autres à raison d'une seule à la fois et sur une piste centrale unique permettant au public de concentrer son attention sur chacun des numéros.

Comme partout dans le monde entier, la critique s'était montrée unanime ici pour vanter les mérites, la beauté et l'excellence du spectacle. Pourquoi? Parce que le Cirque de Moscou n'est pas un cirque comme les autres. Il met l'accent sur l'élément esthétique beaucoup plus que sur du tapage à l'oeil spectaculaire. Il présente ses attractions les unes après les autres à raison d'une seule à la fois et sur une piste centrale unique permettant au public de concentrer son attention sur chacun des numéros.

Le Cirque de Moscou avant d'entreprendre cette présente tournée canadienne s'est produit dans douze villes des Etats-Unis. A New York, il a fait salle comble durant trois semaines à Madison Square Garden. A Vancouver, où les spectacles ont débuté le jour de Noël, presque tous les sièges étaient vendus à l'avance et cela pour deux semaines de représentations.

Voilà donc un spectacle unique, différent, à ne pas manquer et il faut pour cela rappeler les dates: du 10 au 15 janvier en soirée, à 8 heures, sauf le dimanche, à 7 heures, ainsi qu'en matinée le samedi, à 2 heures trente. A noter que les enfants pourront bénéficier d'un demi-tarif pour les spectacles de vendredi en soirée ainsi qu'en matinée le samedi. Etant donné que le Cirque de Moscou ne sera cette fois à Montréal que pour six jours, on voudra bien retenir ses places sans tarder afin d'éviter tout désappointement.

Devant d'autel volé à St-Denis

PARIS — Pour la première fois depuis la Révolution française, la basilique de Saint-Denis qui est le lieu de sépulture des rois de France, a été pillée.

REPUBLIQUE — Le grand architecte Viollet-Le-Duc ont abouti à la reconstitution de quelques tombeaux comme ceux de Louis XII, d'Anne de Bretagne et de Henri II.

Des cambrioleurs se sont introduits la nuit dernière dans cette basilique, qui se trouve dans une importante agglomération du même nom dans la banlieue nord de Paris. Leur butin: un devant d'autel, de style baroque, oeuvre somptueuse en vermeil qui représentait la Nativité. Il avait été offert à la basilique par un ancien religieux, Dom Tarteron. Il avait été saisi par la commission historique lors de la Révolution qui avait envoyé à la fonte de nombreuses oeuvres d'orfèvrerie contenues dans la basilique.

La Disparition du devant d'autel que les malfaiteurs ont réussi à décoller a été découverte par le Curé de la paroisse le jour de l'An alors qu'il allait dire la première messe.

DUBLIN — Le dramaturge irlandais Brendan Behan, a été trouvé dans une rue de Dublin gisant dans une mare de sang et blessé à la tête. M. Behan a été aussitôt transporté à l'hôpital où on lui a fait huit points de suture. Sa blessure ne présente pas de caractère de gravité, a déclaré un médecin mais son état général est "déficient". M. Behan, aussi célèbre par son intempérance que par ses pièces, avait, apprenant-on, quitté la veille l'hôpital où il était en traitement depuis le 24 décembre pour une crise de diabète, sans l'autorisation des médecins.

On ne connaît pas encore les circonstances exactes de l'accident dont a été victime M. Behan. Il semble toutefois qu'il ait été renversé par un chauffard. Toutefois, des restaurations faites sous le Second Empire et au début de la Troisième

Horaire des spectacles

THEATRE ANJOU — "Chérie noire" — tous les soirs à 8 h. dim. 8 h. 30. THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) — "Complainte et Frenésie" — (Drame et poésie) jeudi, ven., sam., 4 h. 30 p.m. dim. 7 h. 30. "Nouveaux Spectacles de Marionnettes" — dim., Mat. 2 h. 30.

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "Les Gueux au Paradis" — tous les soirs, 8 h. 30; dim., mat. 2 h. 30 et 7 h. 30. CINEMA — AHUNTSIC — "Quand le chat succombe" — 2-20 - 6-15 - 10-00. "L'Imprevu" — 12-25 - 4-20 - 8-15.

ALOUETTE — "Clopates" — Lundi à samedi, 8-00, sam., 7-30; mat.: mer., sam., dim. et fêtes, 2-00. AVENTURE — "Heavens Above" — 1-10 - 3-05 - 5-10 - 7-15 - 9-25. BIJOU — "L'Enfant à la voix d'or" — 12-30 - 3-46 - 6-42 - 9-38.

CANADIEN ET PLAZA — "La Voix de la conscience" — 12-00 - 2-30 - 5-00 - 7-15 - 9-25. "Jeux Précoques" — 1-15 - 5-05 - 8-25. CAPITOL — "Who's Minding the Store" — 10-00 - 12-10 - 2-30 - 4-30 - 7-15 - 9-30. CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle Alain-Resnais: "Banditi à Orgo Solo" — Lundi à ven., 7-30 - 9-30 - 11-30 - 1-30 - 3-30 - 5-30 - 7-30 - 9-30.

CINEMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 8 h. lun. à ven. y compris dim. et fêtes 8 h. le sam. 2 h. mer., sam., dim., et fêtes. DORVAL — (Red Room) "The Longest Day" — 8-30 am, merc. Mat. 2-00 dim., à compter de 2-00. "salle dorée" "The Incredible Journey" — 1-00 - 3-00 - 7-00 - 9-00 dim. à compter de 2-00. EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Quand le chat succombe" — semaine 6-15 - 10-00 - sam., dim., fêtes 2-30 - 6-15 - 10-00. "L'Imprevu" — samedi

Brendan Behan de nouveau hospitalisé

DUBLIN — Le dramaturge irlandais Brendan Behan, a été trouvé dans une rue de Dublin gisant dans une mare de sang et blessé à la tête. M. Behan a été aussitôt transporté à l'hôpital où on lui a fait huit points de suture. Sa blessure ne présente pas de caractère de gravité, a déclaré un médecin mais son état général est "déficient". M. Behan, aussi célèbre par son intempérance que par ses pièces, avait, apprenant-on, quitté la veille l'hôpital où il était en traitement depuis le 24 décembre pour une crise de diabète, sans l'autorisation des médecins.

On ne connaît pas encore les circonstances exactes de l'accident dont a été victime M. Behan. Il semble toutefois qu'il ait été renversé par un chauffard.

On ne connaît pas encore les circonstances exactes de l'accident dont a été victime M. Behan. Il semble toutefois qu'il ait été renversé par un chauffard.

Restes d'un Goya!

LONDRES — Une boîte de fer contenant les restes calcinés d'un tableau, qui selon un coup de téléphone anonyme, serait le portrait du Duc de Wellington par Goya a été découverte à la consigne des bagages de la gare de Victoria à Londres. Ces déchets ont été transmis à la police qui les a examinés.

LES GUEUX AU PARADIS. Au Stella — VI. 4-1793

Chez Pierre depuis 20 ans on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre la qualité est là

Chez Pierre véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète 1263, rue Labelle VI. 2-1590

THEATRE LA BOULANGERIE 5140 DE LANAUDIERE COMPLAINTE ET FRENESIE (Spectacle de jazz et de poésie) CE SOIR 8H.30 LA. 3-2454

Le SOUPIRANT blentôt à l'ELYSEE «SI VOUS avez envie de rire, vous courrez voir Pierre Etaiz...» —Gabbey, Le Parisien

ELYSEE 36 MILTON VI2-6053 DEMAIN ALLELUIA (ALLELUJAH THE MILLS) d'Adolfas Mekas THE INFORMER UN GRAND CLASSIQUE DU CINEMA DERNIER JOUR

Empire Ahuntsic Après "LA STRADA", FELLINI présente un véritable chef-d'oeuvre de l'astuce humaine IL BIDONE (Le malfaiteur) GIULIETTA MASINA BRODERICK CRAWFORD - RICHARD BAKERHART 2 GRAND FILM Une production exceptionnelle

Les Grands Ballets Canadiens Pierrrot de la lune Ballet en 3 actes Place des Arts 3-4-5 janvier Billets en vente à La Place des Arts - 842-2112

PETIT GIBUS est de retour dans BEBERT et L'OMNIBUS RIRE! COMEDIE CANADIENNE 84 rue Ste-Catherine ouest

JEAN-PAUL BELMONDO Au Doulos de Melville un grand coup de théâtre. LE DOULOS JEAN-PIERRE MELVILLE SERGE REGGIANI Grand Prix Interprétation Masculine française 1963 CINEMA FESTIVAL

LA MEILLEURE CUISINE LES MEILLEURS VINS Venez savourer vos mets favoris et siroter vos vins préférés tout en écoutant les plus beaux airs d'opéra et d'opérette. OUVERTURE OFFICIELLE sous une nouvelle administration (propriétaire Marcel Martin) CE SOIR PAUL VALIN à l'orgue NINO - JACQUES PRATTE, basse ANX COINS DU MONDE 1218 rue Stanley - UN. 1-1041 dîner d'hommes d'affaires servi de 11h. a.m. à 3h. p.m.

2e SEMAINE La transformation de deux êtres, par leurs AMOURS Climats MARINA VLADY - EMMANUELE RIVA JEAN-PIERRE MARIELLE - ALEXANDRA STEWART Le Parisien 10-00 - 12-45 - 3-30 6-15 - 9-06

Une façon caustique de voir ce champ de bataille. MARINA VLADY (last address - Grand Prix Festival, 1963) The Conjugal Bed HORAIRES 12-35 3-10 - 5-20 - 7-35 9-10

# L'univers féminin

## Larguer les voiles pour un nouveau départ vers plus de lumière...

Il n'y a qu'en France qu'on peut avoir des idées pareilles et autant de génie créateur et régénérateur! Jugez par vous-mêmes!

Voici la nouvelle: "Aux Jeux Olympiques de Tokyo, l'année prochaine, on verra probablement arriver un trois-mâts battant pavillon français. Soixante garçons seront à bord. Ils seront là, membres d'un équipage d'élite au lieu d'être... en prison!"

Non, ce n'est pas une fable ni un conte de fée, ni surtout une production du cinéma moderne. C'est un essai du système de rééducation sociale des jeunes délinquants. Jus- qu'à présent les Instituts professionnels d'éducation surveillée, en France, formaient aux travaux manuels: des peintres en bâtiment, des maçons, des menuisiers, des mécanos. Mais que faire du lycéen, de l'étudiant qui s'est laissé embarquer dans un vol de voiture, ou dans une sale histoire de "surboum" ou de nationalisme échauffé ou de contrebande, etc., etc. Parce qu'aujourd'hui, avec ce qu'on appelle du beau nom d'"évolution", et qui camoufle tant de reculs, souvent de gâchis, les adolescents qui ont de l'école, quelque instruction et beaucoup de bien-être matériel dans leur famille, peuvent être aussi "révol- tés" contre la société et l'ordre établi, (ordre souvent boiteux qui doit être amélioré sans cesse,) et tous les avantages laissés par leurs prédécesseurs, que les pauvres bougres, démunis de tout, qui se croient spécialement per- sécutés, parce qu'ils n'arrivent pas assez vite à se faire une place au soleil. Alors, même avec les meilleures intentions du monde, comment voulez-vous faire du renflouage social en mettant le rabot, la scie mécanique ou la torche électrique dans les mains du philoso- phe de 17 ans qui a tout repensé, trouvé l'em- semble trop léger et qui décide de tout en- voyer en l'air? Impossible. Dans les circon- stances les plus favorables, quand il y a des adultes suffisamment adultes au foyer et qui prennent le temps d'y vivre, on laisse ces jeunes, avec les leurs, quand les délits ne sont pas trop graves, mais les autres, vic- times réelles de circonstances, de parents in- capables ou de relations dommageables? Il fallait trouver autre chose. Une idée de gé- nie. C'est le Père Jaouen, aumônier du quar- tier des jeunes à la prison de Fresnes, qui connaît bien les jeunes délinquants (mais cela seul ne suffit pas à expliquer son inspira- tion) qui a eu cette idée. Breton, il connaît bien la mer. "Chaque été, dit Noël Copin, il emmène dans la Finistère 120 gosses qui font de la voile. Il a pu constater l'effet que cela pouvait faire sur eux. Certains gars sont devenus des mordués de la mer. Tous les au- tres en tirent aussi profit. Aux étapes, ils se promènent en ville sans faire de bêtises. Leur capitaine affirme: "Ils ne se disent pas là-bas: "Nous sommes des blousons noirs chassés par les flics". Il paraît que quand "ils arrivent sur une plage, tout le monde les en- toure. Ils n'ont pas besoin de jouer les caïds pour se faire remarquer!"

En somme, le lycée flottant a été organisé d'après cette initiative de l'aumônier breton. Il l'a expliqué lui-même:

— Au lieu de les enfermer derrière des murs, dit-il, puisqu'ils veulent fuir, faisons-les fuir. Organisons leur fuite, plus loin et plus vite qu'ils ne pensent.

— Où et comment?

— Autour du monde, sur un navire-école. "Ces gosses sont malheureux, explique le Père Jaouen. Il ne faut pas les brimer, les barrer. Ils ont besoin de s'évader, d'oublier leurs problèmes, de sortir du rond dans lequel ils tournent.

Comme le reporter s'informait de la disci- pline inévitable à bord, le religieux marin continue: "Sur un bateau, la discipline s'im- pose d'elle-même. Quelques "coups de chien" en mer et ils l'accepteront volontiers. Vous avez raison de penser que pour eux il y a un problème d'autorité. Mais il s'agit d'une au- torité qui puisse se fonder sur la valeur de l'adulte. Dans une maison d'éducation sur- veillée, l'adulte a rarement l'occasion de ré- véler sa vraie valeur. En mer, il l'aura. Les gosses découvriront la véritable autorité: pas celle qui contraint, celle qui aide et dont on a besoin".

Le problème des cadres, instituteurs com- pris, représente une affaire sérieuse. Parce que ces jeunes devront poursuivre "norma- lement" leur scolarité et... devront être de retour pour passer leurs examens! Bien sûr, on n'attend pas que des miracles de cette in- novation, mais après dix ou douze mois à bourlinguer d'une mer à l'autre, bien des cri- ses ont des chances de s'être apaisées, d'être enfin dépassées, et le besoin de détruire rem- placé par l'ambition plus normale de cons- truire, d'édifier, d'ajouter à la vie, au lieu de soustraire continuellement, éteindre, ni- veler par le bas.

Un marin de carrière interrogé par Cop- in, l'amiral Lacaze, commandant de l'École navale de guerre, a chaleureusement approu- vé le projet, dans le temps, en déclarant: "C'est une excellente idée. Avec l'expérience que j'ai, je pense qu'il n'y a pas de meilleure école que la vie en mer et plus spécialement que la voile. En vous plaçant tout près de la mer, en vous forçant à tenir compte des vents et des courants, la voile vous permet d'ac- quérir vraiment le sens marin. Elle fait plus: elle développe le courage physique et, en même temps, le sens de l'émulation et de la vie en commun. Les jeunes partagent les mêmes dangers. Ils comprennent combien les efforts de chacun sont nécessaires, combien la défaillance d'un seul peut mettre tout le monde en péril. Ils apprennent qu'il faut vi- vre non pour soi, mais pour les autres: c'est le développement quasi automatique de la charité. Et puis, la mer fait des gars cos- tauds. C'est bien connu à l'École navale: les habits donnés à l'entrée sont vite trop petits. Ce développement physique harmonieux donne un équilibre de pensée. Ces jeunes voya- geront, ils verront une belle nature, la mer, les îles. Cela, ça fait aimer le monde. Ça leur fera oublier leurs rancœurs". Et, ajoute le reporter Copin: "L'amiral ne cache pas non plus qu'il serait très heureux de voir un jour ce trois-mâts défendre les couleurs françai- ses à la course des grands voiliers dont il est l'organisateur.

Un psychologue, M. Appellianz, chef de service à l'Éducation surveillée, a trouvé l'idée du navire-école très séduisante: "Ce sera pour les jeunes, dit-il, l'occasion extraordi- naire de basculer dans un autre monde. Cet autre monde, jamais ils ne l'auraient décou- vert autrement. Les gars dont nous nous occupons sont intoxiqués par un contexte so- cial: la bande, le quartier. Ils n'ont prati- quement aucun contact avec les valeurs na- turelles. Même lorsqu'ils partent vers la Côte d'Azur, ce n'est pas de la nature qu'ils cherchent et qu'ils trouvent: il s'en vont friponner ail- leurs... ils auront peut-être des problèmes d'adaptation, au retour, mais ils auront re- trouvé l'équilibre qui leur permettra de les résoudre."

"Arracher ces garçons à leur obsession d'être des ratés, tel est le grand bienfait pos- sible d'un navire-école envisagé par une mère de famille familiarisée avec le problème. Quant aux risques à courir pour l'enfant, cette femme ne pense pas que les parents devraient refuser l'essai sous prétexte d'éviter les ris- ques. "C'est précisément ce risque, dit-elle, qui peut enthousiasmer les jeunes et qui peut les sauver". Elle a parfaitement raison, selon la plus logique des psychologies.

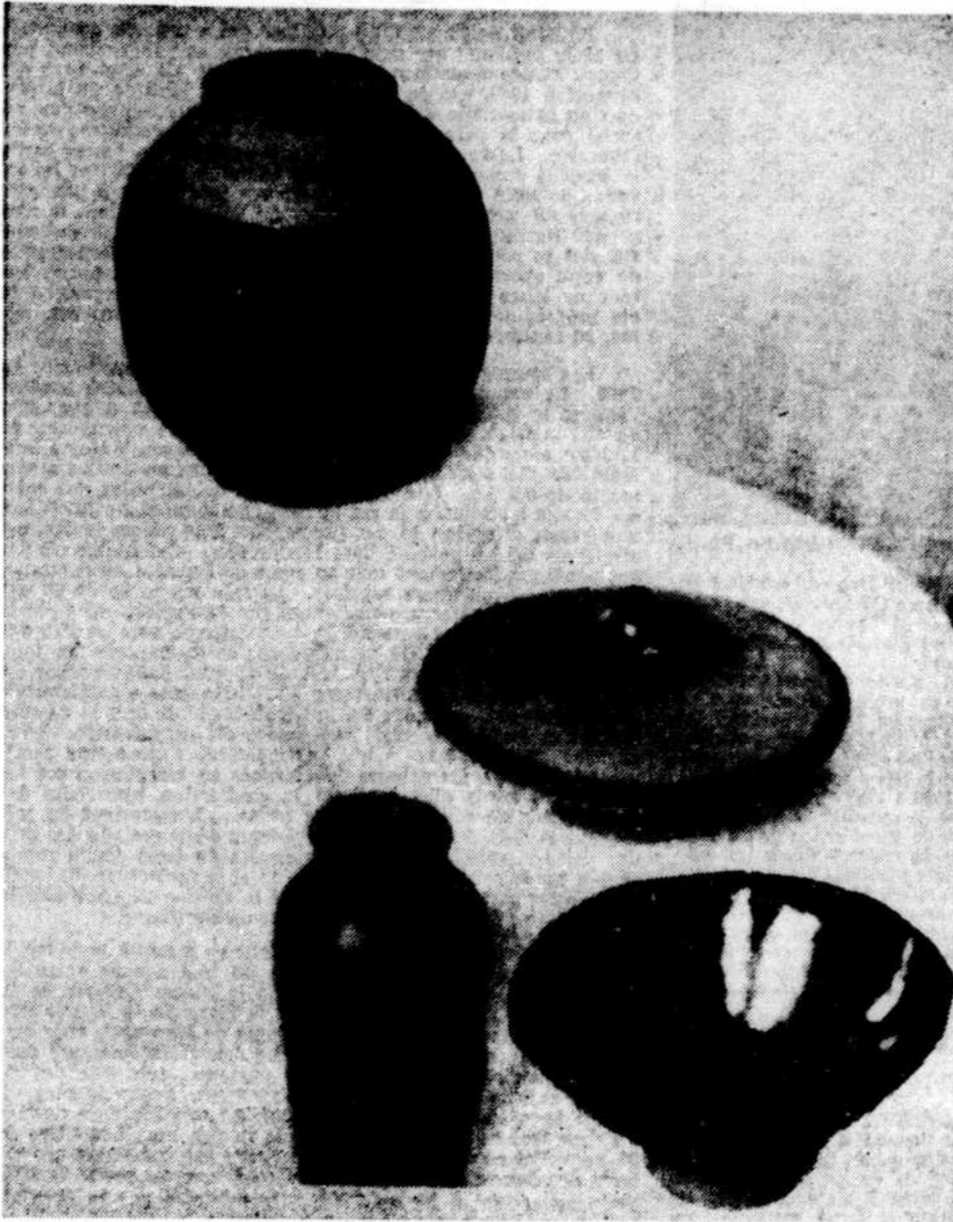
Toutes ces opinions d'ailleurs, sont d'une justesse de ton remarquable. Ces personnes avaient des idées, justes et fortes sur le su- jet et elles les ont très bien exprimées. Ce n'est pas courant parmi les entrevues qu'on peut lire ou entendre à cœur de semaine partout.

"La voile leur fera aimer le monde et les hommes", a dit l'amiral Lacaze.

Il y a aussi d'autres disciplines, d'autres raisons qui peuvent faire aimer le monde et les hommes pour leur venir en aide, mais il ne faut pas, tout d'abord, avoir choisi délibé- rément la philosophie de l'absurde, de la vio- lence et de la destruction. Il faut trouver des raisons d'aimer la vie coûte que coûte, c'est la seule façon de la vivre vraiment, et c'est une bonne recherche à faire au début d'une année nouvelle.

Germaine BERNIER

## UN CERAMISTE BENEDICTIN



Les bénédictins de l'abbaye Saint Benoît du Lac exposaient pour la première fois au récent Salon de l'Artisanat. Dom Beupré les représentait magnifiquement, avec des céramiques d'un goût sûr, d'une recherche de proportions et des glaçures d'une belle réalisation. Dom Beupré n'en n'est qu'à sa première année de tournage. Il a déjà à son crédit la création de plusieurs cartes de Noël, un manuscrit illustré en onciale de la Règle de saint Benoît. Durant trois semaines, il a étudié l'art de la poterie avec Gaston Beaudin de North Hatley. Il séjourna en- suite au Frieur de Weston au Vermont, travaillant avec un moine spécialiste en glaçures, ana- lysé de céramique réputé. Il a visité ensuite les musées d'art de New York et rencontré l'éminent potier japonais Shoji Hamada. L'Atelier de la Poterie de Saint Benoît du Lac nous a vraiment révélé un artiste de la forme et de la couleur.

## ON DANSE A SAIGON à condition que...

La danse, qui avait été ban- nie sous le régime de M. Diem à l'instigation de Mme Nhu, est à nouveau autorisée au Sud-Vietnam. Mais cette au- torisation est subordonnée à de nombreuses et singulières con- ditions. C'est ainsi notamment, précise un décret gouverne- mental du 18 décembre que:

— Les danses de nature à porter atteinte aux bonnes mœurs sont interdites dans les lieux publics. Le décret ne précise pas si le twist entre ou non dans cette catégorie.

— Il est interdit d'ouvrir et d'exploiter des salles réservées uniquement à la danse.

— Les jeunes gens et jeunes filles âgés de moins de 18 ans ne seront pas admis dans les danses.

— Toute organisation de bal de famille ou d'amis, réu- nissant plus de 20 personnes, devra obtenir l'autorisation préalable des autorités.

— Les écoles et cours de danse ne pourront fonctionner que de jour et ne pourront être transformés en danses camouflées. La profession de taxi girl contre laquelle Mme Nhu était partie en guerre, demeure interdite.

D'autre part, la "loi pour la protection de la moralité", une des plus critiquées de la législation diemiste qui inter- disait notamment la prostitu- tion, les combats de boxe et les concours de beauté, vient d'être abrogée.



Le bal hongrois organisé par l'Association des In- génieurs Canadiens-Hongrois aura lieu le samedi 15 février prochain à l'hôtel Windsor. Sur cette photo, de g. à d. Mmes René Wolfe, Thomas Enevdy (debout), Émile Bukkalvi et K.W. Adams. Les profits du bal serviront à fournir des bourses aux étudiants Hongrois.

## Impressions du couple Obratsov, en Amérique

MONTREAL — Le direc- teur d'un théâtre de marion- nettes en provenance de l'URSS, Obratsov, a admis que la vie n'est pas toujours rose dans son pays mais il a affir- mé qu'elle coûte moins cher. L'artiste de 62 ans qui don- ne une série de spectacles à Montréal a indiqué que les automobiles sont très coûteu- ses en Union soviétique, mais que par contre, les apparte- nements, les moyens de trans- port en commun et les billets de théâtre coûtent très peu. Il a reconnu cependant que les nouveaux édifices de Mos- cou sont ternes. "Nous avons connu une crise du logement

très aiguë et c'est pourquoi nous n'avons pas eu le temps de perfectionner notre archi- tecture". Durant sa tournée de quatre mois en Amérique du Nord, Mme Olga Obratsov estime que son achat le plus intéres- sant est une paire de bottes "cowboy" à talons hauts, et comportant des broderies de fantaisie, un souvenir de Win- nipeg. L'épouse de Serge Obratsov, directeur de la cé- lèbre troupe de marionnettes russes, a bien hâte de faire voir ses belles bottes en che- vauchant sur le terrain avois- nant leur propriété de campa- gne, non loin de Moscou.

## Les rédactrices de la Presse Canadienne choisissent JUDY LAMARCH femme de l'année '63

La dynamique Judy LaMarsh, ministre fédéral de la santé et du bien-être, qui fut parfois l'objet de controverses, a été choisie comme "Femme de l'année 1963" dans un scrutin or- ganisé parmi les rédactrices de la Presse Canadienne. Mlle La- Marsh, par son caractère éner- gique, son franc-parler, ses re- parties spirituelles, possède les mêmes qualités que le maire d'Ottawa, Mlle Charlotte Whit- ton, qui l'a précédée comme "Femme de l'année". Un re- présentant du parti libéral a déjà fait la remarque suivante: "Si le premier ministre Diefenbaker était terrifié à l'idée de voir Charlotte Whitton à la Chambre des communes, c'est qu'il n'au- rait pas encore rencontré Judy LaMarsh".

Durant la campagne électora- le fédérale du printemps der- nier, Mlle LaMarsh fut le man- chette comme membre très ac- tif de "l'escouade de la vérité" du parti libéral qui suivait M. Diefenbaker à travers le pays, corrigeant ce que les libéraux estimaient être des "erreurs" dans ses déclarations.

Depuis le mois de mai, alors qu'elle prenait charge du mi- nistère de la Santé, Mlle La- Marsh a centré une grande partie de son énergie sur un programme de pension de vieillesse, transférabilité et con- tributive.

L'avocate de 38 ans a éga- lement mis en oeuvre une campagne pour décourager les jeunes Canadiens à devenir es- claves de la cigarette. Et com- me résultat, elle a donné l'ex- emple, en abandonnant, non sans quelque difficulté, les deux paquets de cigarettes qu'elle fumait chaque jour, de puis des années. Bien qu'elle ne s'inscrive pas comme fem- niste, et d'ordinaire ne suit pas tous les événements d'ordre féminin, Mlle LaMarsh a demandé l'installation d'un sa- lon de beauté sur la Colline parlementaire. Mais une fois entrée au ministère, elle s'a- perçut que le temps lui man- quait pour fréquenter l'éta- blissement. C'est alors qu'elle décida de s'acheter une per- ruque. La seconde à s'inscrire parmi les concurrentes au ti- tre de Femme de l'année, est le maire Whitton, à qui on a rendu cet hommage à six re- prises.

L'actualité Ce titre est décerné à la femme qui, aux yeux des ré- dactrices, a suscité le plus d'in- térêt sur la scène de l'actua- lité au cours de l'année. Mlle Whitton vient aussi en secon- de place après Mlle LaMarsh, dans la section des affaires publiques au même scrutin.

Une autre femme qui a reçu beaucoup de votes dans la ca- tégorie des affaires publiques est Mme Claire Kirkland-Cas- grain, avocate montréalaise de 39 ans, qui symbolise en quel- que sorte, le changement du statut de la femme au Qué- bec. De puis sa nomination comme première femme mi- nistre de la province de Qué- bec, en 1962, Mme Kirkland- Casgrain a beaucoup travaillé à l'obtention des droits pour la femme, et à une meilleure organisation dans les soins ac- cordés aux enfants arriérés. Sheila Burnford, de Port Ar- thur, en Ontario, auteur du succès de librairie "The In- credible Journey" ("L'incroya- ble odyssée") a été choisie pour la deuxième fois dans ce scrutin, en tête de la section littéraire et art. Walt Diney a réalisé une version ei-

nématographique de son nou- veau, qui fut donnée en pre- mière à Port Arthur, l'au- tomne.

En seconde place, suivant de près Mme Burnford, étaient nommées la journaliste mon- tréalisole Solange Chaput-Rol- land et la romancière Gweth- lyn Graham, dont l'échange de points de vue, exprimés en toute franchise sous forme de lettres, a fait le sujet d'un li- vre publié sous le titre: "Che- res ennemies".

Le spectacle La section théâtre, cinéma, radio et télévision, inscrit en- core une fois en tête de liste, l'actrice torontoise Kate Reid, qui a connu un succès triomphal dans "Who's Afraid of Virginia Woolf", et qui a décroché le rôle de Caitlin aux côtés du co- lèbre comédien Alec Guinness, dans la pièce en direction de Broadway, qui s'intitule "Du- rant", racontant les dernières an- nées d'existence du poète Vir- gilian Thomas.

Pour la troisième année Ter- resa Stratias, fameuse cantatri- ce, originaire de Toronto, a été choisie comme la plus émi- nente dans le domaine de la musique. En 1963, elle a fait couler beaucoup d'encre, alors qu'elle quitta la scène du Théâtre Bolshoi à Moscou, parce que l'auditoire, à son gre- ne lui avait pas réservé un ac- cueil assez enthousiaste.

Dans le domaine sportif, Abi- gal Hoffman, de Toronto, la jeune championne à la course- qui a gagné la Médaille d'Or sur le parcours de 800 mètres aux Jeux pan-américains, qui avaient lieu au Brésil en mars, se classe comme l'athlète fem- minin numéro un. En seconde place s'inscrit le nom de la golfeuse Marlene Stewart Street, qui avait été choisie récem- ment par les rédacteurs sportifs canadiens, comme l'athlète fem- minin de l'année.

## Télégramme de la VOIX DES FEMMES à Lyndon Johnson

"Devant l'assemblée géné- rale des Nations Unies, vous dé- clarez récemment que "les États-Unis veulent empêcher la dissémination des armes nu- cléaires à des pays ne les pos- sédant pas."

La Voix des femmes du Ca- nada vous incite respectueuse- ment à prendre cette déclara- tion en considération avant d'accorder votre autorisation à la livraison d'armes nucléaires au Canada.

Kathleen MacPherson, présidente nationale de la Voix des femmes.

BOULEVARD des BOUTIQUES

VI. 2-5071

Constant 1475 rue Metcalfe Suite 11, Montréal Pour les femmes qui connaissent la différence d'une bonne couture

Offrez une PEINTURE Cadeaux inoubliables de 9h à 5h30 mercredi jusqu' 9h. p.m. Galerie Martin (face au musée de Montréal) Tableaux Sculptures 1380 e. Sherbrooke, Mt. Tél.: 845-2062

Une idée originale POUR UN Cadeau de Noël VI. 4-3361 Mademoiselle Rachel

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION VENDREDI 3 JANVIER 1964. Includes TV schedule for CBC, CFTM-TV, CFCF, and CBMT.

Mariage d'Anne Lindbergh. PERIGUEUX — A la mai- rie de Douzillac, village non loin de Périgueux, en France, avait lieu lundi dernier, le ma- riage d'Anne Lindbergh, âgée de 20 ans, fille du colonel Charles Lindbergh, et de Jac- ques Fedy, jeune étudiant français de 20 ans. Le colonel et Mme Anne Lindbergh ont assisté à la cérémonie qui a eu lieu dans le plus stricte intimité.



SOUS LES AUSPICES DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE, une série de conférences sur le vin a été donnée par Mlle Hélène Barra, œnologue de l'université de Bordeaux, France, au local des Services officiels du tou- risme français. Sur cette photo on voit de g. à d.: Mlle Hélène Barra, la conférencière, M. Jean Phisel, adjoint au directeur des Services officiels du tourisme français, Mme Flore D. Jutras, présidente des Femmes Chefs d'Entreprise, et Mme Tsionides, épouse du consul de France à Montréal.

Pour votre digestion, buvez Les LITHINES du Dr. GUSTIN. Une eau de régime alcaline. Economique. Peut être bu aux repas et en tout temps. L'eau bienfaisante et agréable à boire.

La couture chez soi 9343. Pour celle qui aime les robes d'allure sportive en tissu une très simple et facile d'exécution. Le patron imprimé no 9343 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges de tissu de 39 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de .50, au Service des pa- trons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les coupes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

# 1963 fut une année progressive sur les Bourses de Montréal et Canadienne

par M. P.B. Reid, président du Bureau des gouverneurs de la B. de M.

## potins financiers

La première séance de 1964 a été témoin d'un ton décidément vigoureux sur la Bourse de Londres. L'An Nouveau a aussi fort bien débuté à Wall Street ainsi que sur nos Bourses de Montréal et de Toronto.

Johns Manville Corp. a décidé d'acquiescer l'actif de Melamite Corp.

M. Edgar M. Hawkins, jr., vient d'être élu président de Jamaica Public Services Limited.

American Smelting and Refining Co., a haussé hier, le prix du plomb de 1/2 ct et le livre à 12 cts. Il faut attendre à ce que nos producteurs de métaux canadiens en fassent autant, avec les conséquences heureuses que l'on sait sur leurs profits.

Un siège vient de se vendre sur la Bourse de N.-Y. à \$205,000 soit le même prix que lors de la dernière vente.

Phelps Dodge Corp. entend augmenter sa production de cuivre, vu la demande accrue. Cette nouvelle sera bien vue de nos cuprifères.

CP Airlines, qui a accusé une perte de \$7,600,000 il y a 2 ans, montre un profit d'exploitation de plus de \$500,000 pour 1963.

On estime les recettes de B.C. Forest Products Ltd à \$240 l'action pour 1963 vs \$140 en 1962, selon DJ.

Le président de TCA laisse entendre que 1963 a été une année profitable.

British Columbia Power Corporation Limited a avisé la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire du liquidateur, que les livres de transfert des actions de la compagnie se font, de nouveau, ouverts, aujourd'hui.

## ELU ADMINISTRATEUR



GEORGE V. MUELLER, Ph.D.

M. Henri Dubord, président de Ladbroke Oil Ltd., annonce l'élection de M. George V. Mueller au conseil d'administration de cette société.

M. Mueller a obtenu son doctorat en géologie économique de l'Université McGill en 1954. De 1954 à 1957, il a été conseiller technique en géologie économique pour la République d'Indonésie, et de 1958 à 1959 a rempli les fonctions de conseiller auprès du Bureau de Planification de cet Etat pour la mise en valeur des ressources minières.

En 1960, M. Mueller est entré au service de la recherche de Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée à titre de spécialiste en valeurs minières et pétrolières.

## Bons du Trésor à un rendement moindre

OTTAWA PC — La Banque du Canada a vendu cette semaine pour \$115 millions de bons du trésor à échéance de 91 jours à un prix moyen de 99.076 et à un rendement de 3.74 pour cent. La semaine dernière, le prix était de 98.076 et à un rendement de 3.78 pour cent.

La banque centrale a également mis en vente des bons de \$30 millions à échéance de 182 jours à un prix de 98.076, à un rendement de 3.93 pour cent, au regard d'un prix moyen de 3.99 pour cent la semaine dernière.

## Courtaulds (Canada) forme une filiale

Courtaulds Canada Synthetic Fibres Ltd

On nous prie d'annoncer la formation d'une nouvelle filiale à propriété entière, la firme Courtaulds Canada Synthetic Fibres Ltd., avec un capital autorisé de 10,000,000 de dollars. Cette nouvelle nous a été transmise, aujourd'hui, par M. N. I. Battista, président directeur général de Courtaulds (Canada) Limitée.

Les administrateurs et directeurs de la nouvelle compagnie sont MM. A. C. McKim, président du conseil d'administration, N. I. Battista, président directeur général, J. E. Kelly, directeur administratif, J. Morris et A. Sandig, administrateurs, R. A. Dauncey, trésorier, J. E. Cunliffe, secrétaire.

La production de cette compagnie dont l'usine se trouve à Cornwall, Ontario, consistera d'abord en fil textiles de nylon de type 6, destinés aux industries de tricôt et de tissage. La mise en marche sera effectuée par Courtaulds (Canada) Limitée, sous contrat avec la nouvelle compagnie.

## À noter..

A partir d'aujourd'hui, tous défauts de livraison des échelles et Co. Ltd. ont été consentis à et signés du courtier receveur avant livraison à la chambre de compensation. Dans les transactions sur J.S. Mitchell & Co., les parties désireuses de prendre avantage de l'offre faite par l'Imperial Trust Company devront effectuer leurs achats sur une base au comptant, à partir du 10 janvier 1964. L'offre expirera à midi le 15 janvier 1964.

Burrough Business Machines Ltd a vu ses ventes au Canada l'an dernier atteindre un chiffre record, selon son président.

Les ventes de Studebaker ont augmenté depuis la décision de transférer la production des automobiles à Hamilton, Ontario, rapporte-t-on.

Bibis Yukon Mines Limited a notifié la Bourse Canadienne que l'option se rapportant à 200,000 actions à 20 cts chacune, due le 23 décembre 1963 en vertu de l'accord conclu le 16 septembre 1963 avec Waite, Reid & Co., Ltd au nom d'un client, a été exercée.

Newrich Explorations Limited a avisé la Bourse Canadienne que conformément à l'accord de souscription et d'option, en date du 4 juin 1963, conclu avec W.D. Latimer Co., Ltd., le solde de l'option comprenant 200,000 actions à 15 cts chacune, a été exercé.

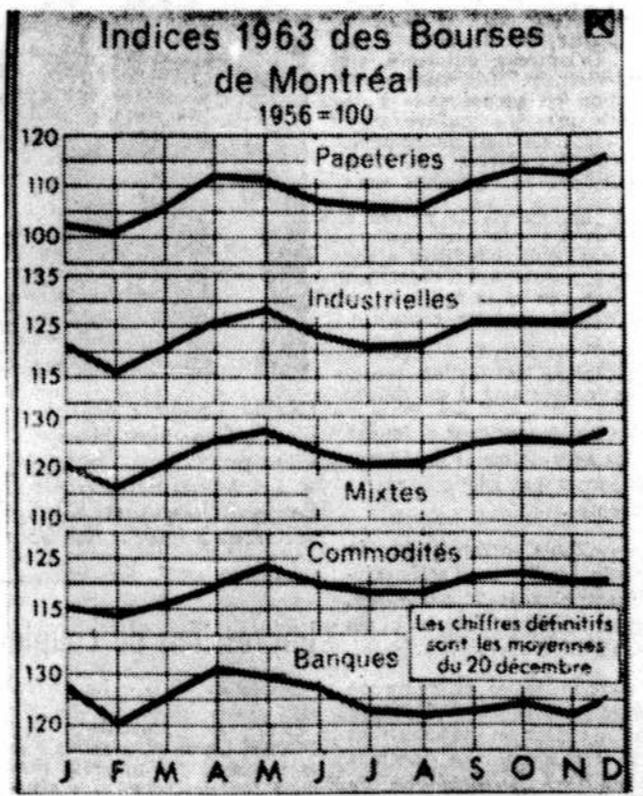
La Bourse Canadienne a reçu avis de la mise en liberté de toutes les 800,000 actions entières de Glen Lake Silver Mines Limited, détenues par la Guaranty Trust Company of Canada, de Toronto.

En dépit de l'instabilité politique qui a prévalu au Canada en 1963, plusieurs secteurs de l'économie ont légèrement progressé. L'augmentation prévue du Produit National Brut par rapport à 1962, est de l'ordre de 5-6 p.c.; l'indice de la production industrielle a augmenté de 5 p.c., le chômage s'est résorbé pour la peine et notre balance commerciale se révèle favorable. La vente de blé à l'URSS explique en bonne partie la poussée économique du dernier trimestre de 1963 et les revenus de cette vente se révéleront très profitables à plusieurs régions du pays. La stabilisation du dollar canadien, la plus grande flexibilité monétaire ainsi que l'augmentation des profits des corporations sont les principaux facteurs responsables de cette expansion économique. Pour le moment, aucun facteur ne laisse entrevoir un arrêt de ce cycle d'expansion et ces progrès devraient normalement continuer et peut-être, même, se renforcer pendant l'année 1964.

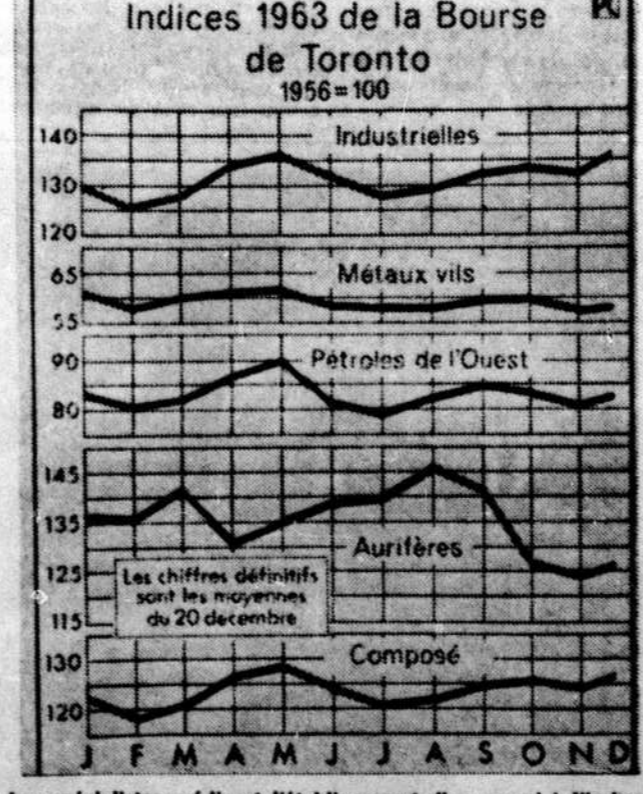
Les bourses locales ont connu une année mouvementée en 1963. Le volume combiné s'est légèrement amélioré pendant l'année; le volume des transactions industrielles a augmenté de 16.7 p.c., celui des transactions minières et pétrolières, de 17.3 p.c. alors que le volume des transactions combinées a augmenté de 17.2 p.c. La valeur des transactions en dollars a augmenté de 5.8 p.c. L'indice des valeurs industrielles des bourses locales a atteint, à la fin de 1963, un sommet de 129.8, soit une hausse d'environ 14 p.c. par rapport à ce même indice, qui atteignait 115.9 à pareille date l'an dernier. Cet indice n'a pas augmenté graduellement tout au cours de l'année; au contraire, il a fluctué à plusieurs reprises. La taxe proposée de 30 p.c. sur la vente de valeurs canadiennes aux étrangers, qui a par la suite été retirée, fut considérée, tout d'abord, comme l'un des facteurs responsables de la baisse rapide du marché en juin. La taxe d'égalisation de l'intérêt de 15 p.c. proposée par les E.-U., fut aussi une cause d'anxiété. Cette taxe s'appliquerait, rétroactivement, au mois de juillet 1963, bien que la mesure législative à cet effet n'ait pas encore été sanctionnée. L'imposition de cette taxe réduit pratiquement à zéro non seulement les achats des valeurs canadiennes en circulation par les Américains, mais elle explique la contraction apparente des mouvements de capitaux à longs termes. L'assassinat du président des E.-U. fut cause d'une violente dérivole des prix des valeurs mobilières, mais l'intervalle de trois jours, représenté par le congé de fin de semaine et la fermeture du lundi, atténués les pertes de sorte que dès la reprise des activités le mardi matin, on notait un renouveau de confiance.

Outre ces statistiques se rapportant au marché mobilière, il importe de mentionner la signature du bail conclu entre les Bourses locales et la Corporation de la Place Victoria, le 18 novembre 1963. Le déménagement à la Place de la Bourse sera le troisième dans l'histoire de la Bourse de Montréal, et le premier pour la Bourse Canadienne. Le nouvel édifice sera doté de l'équipement électronique le plus moderne, tels que des tableaux automatisés pour les transactions, probablement un circuit fermé de télévision, ainsi que les compilateurs dernier cri pour tout ce qui se rapporte à la statistique. Les titres de 53 nouvelles compagnies ont été inscrits sur les listes des valeurs des Bourses de Montréal et Canadienne au cours de 1963 comparativement à 52, en 1962. Un mémoire sur la taxation fut soumis au début de décembre 1963 à la commission royale d'enquête sur la taxation et cette dernière tiendra des séances en janvier 1964. La seconde étude sur les transactions, qui fut conduite aux fins de déterminer la participation des investisseurs au volume quotidien des transactions sur les Bourses de Montréal et Canadienne, vient d'être complétée et elle sera disponible sous peu, de même que le livre des graphiques qui fera ressortir la tendance des diverses catégories de valeurs industrielles compilées par la Bourse de Montréal.

Les transactions sur nos bourses locales ont accusé des améliorations encourageantes au cours de 1963, en dépit d'une variété extraordinaire d'incertitudes politiques et économiques. Nous envisageons 1964 d'un bon œil et nous nous attendons à un degré de stabilité plus marqué ainsi qu'à un renouveau de confiance, soit deux facteurs nécessaires dans une économie florissante.



Les transactions sur les bourses Canadienne et de Montréal ont augmenté de volume à la fin de novembre et en décembre après une année de fluctuations. Le graphique montre les chiffres de fin de mois fournis par les divers indices des bourses Canadienne et de Montréal. — (Graphique PC)



Les spécialistes prédisent l'établissement d'un record à l'indice des valeurs composées de la bourse de Toronto, au début de l'an prochain. Cet indice, formé de 102 valeurs, a atteint son sommet en 1961, et il ne lui manquait que quelques points pour y revenir, à la fin de 1963. Ce graphique est établi en vertu du nouveau système d'indices mis au point à la fin de l'année. — (Graphique PC)

## Bourse de New-York

1964 a bien débuté à Wall Street

NEW YORK. — Bonne tenue du marché qui fut particulièrement actif. La vedette de la séance a été une nouvelle valeur qui a été introduite jeudi dernier en bourse: G. D. Searle, une société qui fabrique des pilules contraceptives.

Searle a fermé à 83; 180,700 de ses actions ont été échangées. Cela représente une hausse de 12 1/2 points.

D'autres sociétés pharmaceutiques ont suivi l'exemple de Searle.

Les trois constructeurs d'automobiles se sont bien comportés. Les valeurs cuprifères étaient en hausse à la suite de l'accroissement de la demande mondiale. Bonne tenue également des aciéries.

Les chemins de fer, les sociétés aériennes, les compagnies de construction, la construction électronique et le matériel de bureau étaient à la hausse.

Aucune des 15 valeurs les plus actives n'était en recul.

Tous les indices ont avancé. Il y a eu 4,680,000 actions échangées. Les opérations ont porté sur 1,311 valeurs; 771 étaient en hausse contre 334 en recul.

Toutes les valeurs canadiennes étaient à la hausse, à l'exception de Granby Mining et de Hudson Bay Mining, ainsi que Canadian Marconi et Preston à la Bourse Américaine. Ces reculs n'étaient d'ailleurs que d'ordre fractionnaire.

## Bourse de Toronto

L'An Nouveau a débuté en lion sur le marché minier

TORONTO. — C'est avec une note vigoureuse et la séance la plus active des derniers six mois que le marché mobilière a salué la nouvelle année. L'indice industriel, composé de 77 valeurs, a gagné 89, passant ainsi à 138.17, ce qui constitue un nouveau record, tandis que l'indice boursier composé de 108 valeurs a monté de .87, passant ainsi à 129.42.

Le nombre d'actions échangées s'établissait à 6,922,000 sous l'effet d'une speculation active.

L'action IBM a gagné six points à 555 sur une transaction portant sur 65 actions. St. Lawrence Cement a pris deux points, B. C. Forest 1 1/4 à 24 3/4 tandis que Canadian Pacific et Eddy Match montaient chacun de 1 1/2.

Recul d'un point par contre de General Dynamics et de Texaco-Canada.

Dans le compartiment des métaux, les valeurs spéculatives tenaient la vedette: Consolidated Mogul à pris 65 cents à \$5.55. Winchester Lardern a monté de 3 1/2 cents à 14 cents avec des transactions portant sur 725,000 actions, ce qui en a fait la valeur la plus active de la séance.

Les valeurs cuprifères, aurifères, le nickel ont tous fait preuve d'une excellente tenue.

Les pétroles de l'Ouest étaient faibles.

## Bourse de Montréal

La place locale a bien commencé l'année nouvelle

La première séance de l'année a été peu active, mais les cours étaient à la hausse. L'indice combiné a augmenté de 0.6, atteignant ainsi 129.7. Dans les valeurs industrielles, Cheneil avait pris 1-2, Dominion Glass et Imperial Tobacco 1-8 chacun. Canada Cement était en recul de 1-4.

Les compartiments de l'alimentation et des distilleries étaient à la hausse.

Les services publics étaient plutôt faibles. Trans-Canada Pine Lines a cependant pris 1-8.

Les banques étaient mixtes. Les pétroles ont enregistré des mouvements fractionnaires.

Bonne tenue des papeteries: Price Bros a pris 3-8. Dominion Tar a cependant reculé de 1-4.

Dans les valeurs spéculatives, des mouvements divers ont été notés: Transterre a avancé de 17 cents. Augustus de 4 1-2 cts tandis que Van Der Hout reculait de 10 cents.

126,700 actions industrielles ont été échangées contre 769,000 actions dans les valeurs minières et pétrolières.

## Denrées alimentaires

MONTREAL. — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, caquets de bois: extra-gros 48; A-gros 45; A-moyen 34; A-petits 30; B 34; C 27.

Beurre: arrivages courants, admissible 51 1/2, 92; 51 1/2, non admissible 51.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc 35, coloré 35 1/2.

Pommes de terre: en gros Québec \$1.35 à \$1.50 les 75 livres, 90 à \$1 les 50 livres; Nouveau - Brunswick \$1.55 à \$1.65 les 75 livres, \$1.05 à \$1.15 les 50 livres, 26 à 28 les 10 livres; le - du - Prince - Edouard \$1.65 à \$1.80 les 75 livres, \$1.20 à \$1.30 les 50 livres, 31 à 33 les 10 livres.

## Marché des bestiaux

MONTREAL. — Les prix étaient fermes aujourd'hui aux marchés à bestiaux de la métropole.

Arrivages: 110 bovins, 81 veaux, 70 porcs et 21 agneaux et moutons.

Vaches: moyennes \$15 à \$15.50, communes \$13.50 à \$15 et les sujets destinés à la mise en conserve \$5 à \$13.

Veaux: bons \$30 à \$34, moyens \$23 à \$29 et communs \$17.50 à \$23.

Porcs: \$26 à \$27. Truies: \$16.

Agneaux: bons \$21, communs \$14 et les moutons \$8.

## FONDS COLLECTIF "C"

DIVIDENDE NO 4

La Compagnie donne avis qu'un dividende de onze cents (11 cents) l'unité, payable le 31 janvier 1964, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "C". Ce dividende sera payé comme suit:

- a) aux détenteurs de certificats nominatifs et immatriculés le 31 décembre 1963, sous forme d'unités de participation additionnelles;
- b) aux détenteurs de certificats au porteur, sur présentation et remise, le ou après le 31 janvier 1964, du coupon no 4, à l'une des succursales de la Banque Canadienne Nationale ou de la Banque Provinciale du Canada.

LES PLACEMENTS COLLECTIFS, INC. Le président et directeur général Gustave Boulanger Montréal, le 31 décembre 1963

P. S. ROSS ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN ADMINISTRATION MONTREAL: PLACE VILLE-MARIE... TORONTO: 200 UNIVERSITY AVENUE... WINNIPEG: 212 AVENUE DAVID AVENUE... VANCOUVER: 580 GRANVILLE STREET... MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

PRETS HYPOTHECAIRES 1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 15 ans) Achat balances prix de vente Améliorations domiciliaires CREDIT M.-G. INC. Siège social: 31 SAINT-JACQUES OUEST Montréal Québec Tel.: 527-4664

Laurin, Laurin, Beaudry Inc. Dominion Insurance Agencies Limited Courtiers d'assurance agréés Etude et analyse complète d'assurance pour industrie, commerce ou personnelle 500 OUEST, RUE SAINT-JACQUES Montréal AV. 8-9241

BOUFFARD, TURGEON, LAROCHELLE AMYOT, DERY, CHOQUETTE & LESAGE AVOCATS & PROCUREURS-389 ST-JOSEPH E. SUITE 605, QUÉBEC 2-TÉL. 529-0711

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS Gouvernements - Institutions religieuses Municipalités - Services publics - Industries BÉLANGER INC. Courtiers en valeurs mobilières MEMBRE DE: "L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières" 762 CARRÉ VICTORIA MONTREAL Tél: UN. 1-1461

CRÉDIT DU NORD INC. 844-9371 COURTIER en VALEURS 57 ouest, rue ST-JACQUES, MONTREAL

L. J. Beaulieu & J. L. Lesvesque Inc. J. L. Lesvesque & L. J. Beaulieu Inc. AGENTS DE CHANGE Valeurs de Placement Membres de: Bourse de Montréal Bourse Canadienne L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières 360 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1 Tél.: 879-2222

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### Paramaque Mines Limited a consenti des options de travail

Paramaque Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'en vertu d'un accord en date du 17 décembre 1963, conclu avec August Mito, de Val-d'Or (P. Q.), l'entreprise, au moyen d'un paiement comptant de \$4,000, a obtenu une option de travail sur un groupe de 13 claims miniers non brevetés dans les cantons de Senneterre et de Dollard, dans le nord du Québec, et les travaux devront être exécutés d'ici le 17 juin 1964. Ladite option pourra être prolongée de périodes additionnelles de 3 mois jusqu'au 17 juin 1966. La compagnie devra effectuer d'autres paiements de \$2,000 chacun, sur une base trimestrielle, jusqu'à ce qu'un total de \$20,000 ait été payé. Après quoi, le plein exercice de l'option permettra à la compagnie d'allouer et d'émettre 200,000 actions, dont 180,000 sont entrées sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement par écrit des Bourses Canadienne et de Toronto.

### \$119,311,075 de chèques ont été expédiés hier aux 13,000 actionnaires de B.C. Power Co.

Le liquidateur de B.C. Power Corporation a fait savoir à la Bourse de Montréal que la Cour de la C.-B. a réglé, le 30 décembre 1963, la liste des contributions et elle a autorisé la distribution, le 2 janvier 1964, de \$25 l'action, aux actionnaires dont les noms figurent sur ladite liste. Les transactions sur les actions de la compagnie, qui furent suspendues le 12 décembre 1963, ont été reprises à l'ouverture de la Bourse de Montréal le 31 décembre 1963. Les actions se vendent depuis lors ex-distribution. Il a été envoyé au début de cette année, soit donc hier, \$119,311,075 de chèques aux 13,000 détenteurs d'actions de B.C. Power Corp. Quant au solde de l'actif de l'entreprise — le montant global de la vente a été de \$197,000,000 — il sera distribué au cours de l'an nouveau. C'est la Montreal Trust Co. qui agit comme liquidateur officiel dans cette affaire et, selon un officiel de la compagnie, il ne croit pas que la distribution de \$25 l'action soit imposable aux E.-U. Comme les pourparlers avec le fisc canadien ne sont pas terminés, on ne saurait se prononcer en ce moment à ce sujet.

### Canadian Breweries Ltd. a vu ses ventes et recettes atteindre des records

Canadian Breweries Ltd. a vu ses ventes atteindre les \$398,128,413 durant l'exercice financier clos le 31 octobre 1963, soit 4.7 p.c. de plus que précédemment et ses recettes nettes atteignent les \$17,146,742, soit 8.7 p.c. de plus. Le gain par action ordinaire est équivalent à 70 cents l'action, soit à peu près le même montant qu'antérieurement, vu le taux plus élevé du dividende sur le privilège payé au cours du dernier exercice écoulé. L'entreprise a payé en taxes de vente et d'accise ainsi qu'en impôts sur le revenu durant ledit exercice un total de \$163,300,386, soit \$5,600,000 de plus que durant l'exercice financier précédent. Comme on le voit, les exigences du fisc sont de plus en plus considérables. Au 31 octobre 1963, l'entreprise affichait un actif global de \$318,650,758, à rapprocher de \$298,286,573 au 31 octobre 1962 et déduction du passif existant au regard des disponibilités, on trouve que la Canadian Breweries Ltd. disposait au 31 octobre 1963 d'un fonds de roulement de \$53,203,018, comparativement à \$46,058,439 il y a 1 an.

### Bathurst P & P Co. émet pour \$35,000,000 de valeurs, à 5.60% et 6%

Un syndicat, dirigé par Nesbitt, Thomson & Compagnie Limitée, offre présentement en souscription au public une nouvelle émission de \$35,000,000 d'obligations, première hypothèque, série "A", dont \$7,500,000, à 5.60% écherront de janvier 1967 à 1969 inclusivement et \$17,500,000, à 6%, amortissables, le 2 janvier 1964, de Bathurst Power & Paper Company Limited. De l'avis de conseillers légaux, "ces obligations constituent un placement légal pour les fonds des compagnies d'assurance canadiennes et britanniques enregistrées au pays." Ces obligations seront datées du 2 janvier 1964 et les dernières, offertes au pair, rapporteront donc exactement du 6%, soit un rendement attractif, même à cette époque de lover élevé de l'argent. La Royal Trust Co. agit comme fiduciaire dans cette finance. Il est offert, en outre, en souscription au public \$10,000,000 de débetures amortissables, série "A", 6%, aussi de Bathurst Power & Company Limited comportant des "warrants" d'achat d'actions en tout temps pour 10 mois en 1963 à \$45.246,000. On estime ses recettes pour l'année 1963 à \$3,736,176, après allocation pour la dépréciation et l'équipement, montant qui couvrirait amplement les exigences d'intérêts.

MARCEL CLEMENT

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock prices and indices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock prices and indices.

Advertisement for A. Renaud & Cie Ltee, a stockbroker, with contact information and services offered.

BOURSE DE NEW YORK

Table of New York stock market data, including various stock prices and indices.

BOURSE ASSOCIEE

Table of Associated Stock Exchange data, including various stock prices and indices.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data, including various fund names and performance metrics.

Cours des grains

Table of grain market data, including various grain prices and indices.

INDICES A NEW-YORK

Table of New York indices data, including various index values and trends.

INDICES A MONTREAL

Table of Montreal indices data, including various index values and trends.

INDICES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of New York bond indices data, including various bond index values.

INDICES DES OBLIGATIONS A MONTREAL

Table of Montreal bond indices data, including various bond index values.

INDICES A TORONTO

Table of Toronto indices data, including various index values and trends.

INDICES A NEW-YORK

Table of New York indices data, including various index values and trends.

INDICES A MONTREAL

Table of Montreal indices data, including various index values and trends.

INDICES DES OBLIGATIONS A NEW-YORK

Table of New York bond indices data, including various bond index values.

INDICES DES OBLIGATIONS A MONTREAL

Table of Montreal bond indices data, including various bond index values.

Advertisement for BEAUCHEMIN-BEATON-LAPOINTE, an engineering firm, with contact information.

Advertisement for BELANGER OUELLETTE & ASSOCIES, an engineering firm, with contact information.

Advertisement for COMPTABLES AGREES, listing various accounting and financial services.

Advertisement for J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIES, a professional services firm.

Advertisement for ARMAND & ASSOCIES, a professional services firm.

Advertisement for ARMAND, FILLION & ASSOCIES, a professional services firm.

Advertisement for LORENZO BELANGER & ASSOCIES, a professional services firm.

Advertisement for BENOIT, GROTHE & DENIS, a professional services firm.

Advertisement for CLARKSON, GORDON & CIE, a professional services firm.

Advertisement for Mines Hors-Listes, listing various mining and resource companies.

Advertisement for Titres au comptoir, listing various stocks and bonds available for purchase.

Advertisement for DENIS, DESMARAIS, MOULE & CIE, a professional services firm.

Advertisement for NADEAU, PAQUET & CIE, a professional services firm.

Advertisement for GERARD LABELLE, a professional services firm.

Advertisement for LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE, a professional services firm.

Advertisement for LAFONTAINE, BEDARD & BERTRAND, a professional services firm.

Advertisement for DENIS, DESMARAIS, MOULE & CIE, a professional services firm.

L'histoire...

(Suite de la page 4) La solution fut acquise par les armes. La guerre, commencée en mars 1948, aboutit à la mise en place de l'État d'Israël.

Qui nommera...

(Suite de la première page) deux candidats des partis politiques différents et opposés qui ont obtenu le plus grand nombre de votes à l'élection générale précédente dans son district électoral de son intention de faire désigner les énumérateurs urbains.

Depuis 50 ans, la politique...

(Suite de la page 3) ses responsabilités lorsqu'il agit de la même façon? La législation de l'État-providence, lorsqu'elle s'applique dans un milieu où coexistent deux collectivités inégalement développées, crée une injustice flagrante pour le groupe sous-équipé.

Dans un autre chapitre, M. Brunet démontre comment, depuis que l'État s'est éveillé à ses responsabilités envers l'enseignement supérieur, l'Université McGill est devenue "scandaleusement riche". Le résultat est en fait, en 1962, que 17,5% des recettes n'en font plus, en 1962, que 17,5% tandis que la participation de l'État au budget de l'institution passait de 61%, en 1946, à 41,5%, en 1961.

Or, pendant ce temps, les étudiants de l'Université de Montréal devaient supporter, en 1961-62, par leurs frais de scolarité, 26% des revenus (contre 17,5 à McGill), tout en fréquentant une institution dont l'équipement est inférieur à celui de McGill. "Pour l'année 1963-64, les Universités Laval, Sherbrooke et Montréal (y compris Polytechnique et H.E.C.) ont ensemble un budget légèrement supérieur à celui de la seule Université McGill."

Au total, estime l'auteur, nos sommes en face d'une situation devenue intolérable dans laquelle le gouvernement du Québec, par sa politique de subventions, fait le jeu de la minorité anglo-québécoise des universités canadiennes-françaises et de la communauté francophone en général.

Quelles que soient les formules retenues, ces idées mal-tressées devront être appliquées, estime le professeur Brunet "sans quoi nous allons vers une impasse. Encore quelques années du régime anarchique actuel et l'État provincial le verra forcé de nationaliser les institutions d'enseignement supérieur de la minorité privilégiée pour servir les intérêts légitimes de la majorité."

L'étude de M. Brunet suscitait probablement des discussions très vives, voire passionnées. Il est en tout cas certain que l'auteur a dénoncé une situation effectivement malsaine dont on retrouve d'ailleurs l'équivalent dans la politique de subvention du Québec aux hôpitaux, mais avec des conséquences heureusement moins graves que dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Le gouvernement du Québec, le futur ministre de l'Éducation ne pourront pas esquiver la question dramatique posée par M. Brunet.

Bilan...

(Suite de la première page) Commune la révision de toute la politique de défense. Le ministre Paul Hellyer, après avoir repris de composer le budget de la défense (\$1.5 milliards durant le présent exercice fiscal), de rationaliser le rôle du Canada dans le système défensif du monde occidental et d'intégrer nos forces armées.

La défense a cessé d'être la chasse-gardée des chefs d'état-major. La Chambre, et en particulier le comité spécial créé pour réviser la politique de défense, ont pu en discuter, sinon librement, plus que jamais auparavant. Le comité, sous la présidence de M. Maurice Sauvé (Lib., Hés-de-la-Madeleine), a tenu 45 réunions — au Canada, aux États-Unis, et en Europe — auxquelles il a convoqué une cinquantaine de témoins, dont le ministre de la défense et tous les chefs d'état-major.

Quelques jours avant la fin de la session, il a fait tenir au gouvernement un résumé de ses conclusions préliminaires, énonçant en somme l'orientation imprimée à la politique de défense par M. Hellyer. Grâce aux délibérations du comité, la controverse au sujet de l'acquisition d'armes nucléaires américaines s'est dissipée. Tories, néo-démocrates, libéraux et libéraux, tous représentés à l'intérieur du comité, ont accepté comme une question de fait l'engagement nucléaire du Canada sans chercher à en démentir la responsabilité, et sont ensemble convenus qu'il fallait s'en dégager dans les meilleurs délais, au moins par rapport à l'OTAN.

M. Hellyer, de son côté, a annoncé en décembre des réductions substantielles à plusieurs postes du budget de la défense. D'autres sont encore à venir et seront énumérées dans le "livre blanc" que le ministre compte présenter à la Chambre au début de 1964. Mieux encore que ces réductions, le "livre blanc" révélera les détails d'un projet d'intégration des trois armées dont la réalisation commencera en 1964. Ce projet tend à doubler l'efficacité de nos forces armées, à accroître leur souplesse et leur mobilité, tout en réduisant les frais de leur entretien. Il réduira l'appareil défensif à la dimension du pays, c'est-à-dire que, petite puissance, le Canada ne cherchera plus à occuper dans la défense du monde occidental la place d'une grande puissance. Sans diminuer le degré et la qualité de sa contribution au NORAD et à l'OTAN, il se limitera aux tâches qu'il est le plus apte à remplir et cherchera plus à s'éparpiller.

L'étranger Dans ses relations avec l'étranger, le Canada a regagné graduellement la confiance des grandes capitales. Il revient, mais beaucoup plus modestement qu'autrefois, à son rôle d'entremetteur. Dès son arrivée au pouvoir, M. Pearson a fait la navette entre Washing-

ton et Londres. Il reprendra le manège en janvier entre Paris et la capitale américaine. Personne toutefois ne se fait plus d'illusion sur la valeur de ses bons offices. On s'efforce simplement de maintenir de bons rapports avec toutes les capitales en se rendant agréable.

Nos relations avec les États-Unis sont demeurées excessivement tortueuses malgré le départ de M. Diefenbaker. Les coups durs, cependant, n'ont plus été portés par le Canada. De juin à septembre, une succession rapide de mesures ont été prises par Washington qui affectaient brutalement le Canada. Elles n'étaient pas dirigées précisément contre nous, mais aucun ménagement particulier n'a été pris pour diminuer leur effet sur notre économie. Il y eut, en particulier, l'impôt de retenue proposé par M. Kennedy sur les capitaux investis à l'étranger. Il a fallu au ministre des finances, M. Walter Gordon, quelques semaines de démarches à Washington avant d'obtenir quelques adoucissements pour le Canada et encore n'est-il pas certain que le Congrès américain les admettra.

Outre M. Gordon, le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, et le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, ont eu à souffrir du raidissement des Américains, le premier lorsqu'il a recherché en vain — avec le secrétaire au commerce, M. Luther Hodges, un moyen de réduire nos im-

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION NO B-245 Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, le 18 janvier 1964, relativement à la fourniture de

Quatre (4) — Tableaux de commande (Région du Bas St-Laurent). Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit autrement stipulé. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de l'ingénieur en chef Division des projets techniques, HYDRO-QUEBEC, suite 1517, 75 ouest, boul. Dorchester, MtL, et en obtenir copie contre un dépôt de \$50 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme et qui ont retourné lesdits documents dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention: "Soumission No B-245".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W. E. Johnson, Montréal, le 27 déc. 1963.

LA CORPORATION DU PONT DE TROIS-RIVIÈRES TROIS-RIVIÈRES, P.Q. PONT DE TROIS-RIVIÈRES PHASE I SUBSTRUCTION — PILIERS N-6 à N-15 Avis de soumission

La Corporation du Pont de Trois-Rivières demande des soumissions pour la construction de la substruction des piliers N-6 à N-15 du pont de Trois-Rivières au-dessus du fleuve St-Laurent, conformément aux plans et devis préparés par Geo. Demers, ingénieur-conseil — phase I du projet d'ensemble.

On doit droit de soumissionnaire les compagnies ou personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec. On pourra obtenir au bureau de la Corporation du Pont de Trois-Rivières, 169, rue Laviolette, Trois-Rivières, un exemplaire des plans, devis et formule de soumission sur remise d'un chèque visé par une banque du Canada ou une Caisse Populaire, payable à l'ordre de la Corporation du Pont de Trois-Rivières, équivalent à au moins 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalent à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au Ministère de la Voirie, Service des Contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2h30 P.M., heure normale de l'est, le 5 février 1964, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront être portées sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q. K. Projet G. K. 29".

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque, s.min. de la Voirie

Le secrétaire FRANÇOIS NOBLET, Corporation du Pont de Trois-Rivières, 169, rue Laviolette, Trois-Rivières, le 3 janvier 1964.

encore à étendre du crédit à leurs acheteurs. "Fédéralisme 'New Look'" Les relations fédérales-provinciales ont arboré un "new look" sous la tutelle de M. Pearson: désormais, les dirigeants provinciaux ne viennent plus dans la capitale fédérale, une fois par an, pour demander leur place et recevoir le diktat du pouvoir central; ils sont en relations constantes avec leurs collègues fédéraux et discutent avec eux en égaux.

En juillet, déjà, à la conférence fédérale-provinciale sur le programme de prêts aux municipalités, les représentants provinciaux ont eu un avantage de ce qui seraient leurs rapports avec le nouveau gouvernement. Ils ont pu à loisir critiquer le projet de loi et ont finalement amené le pouvoir central à le remanier de bout en bout.

Province de Québec MINISTÈRE DU TRAVAIL Avis de modification Chapellerie pour hommes et garçons

L'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, donne avis, par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1961, chapitre 81, et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la chapellerie pour hommes et garçons dans la province de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 385 du 19 avril 1962, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret: l'article V sera remplacé par le suivant:

"V. Taux minima: a) Les taux horaires hebdomadaires minima suivants doivent être payés aux salariés compétents dans les classifications ci-dessous mentionnées: Salaire horaire hebdomadaire

Tableau de classification des salaires horaires hebdomadaires minima

Opérateur: 1er 3 mois... 0.80, 3 mois à 6 mois... 0.85, 6 mois à 9 mois... 0.90, 9 mois à 12 mois... 0.95, 12 mois à 15 mois... 1.00, 15 mois à 18 mois... 1.05, 18 mois à 21 mois... 1.10, 21 mois à 24 mois... 1.15, 24 mois à 27 mois... 1.20, 27 mois à 30 mois... 1.25

Taux des commençaents — Faiseur de doublure: 1er 3 mois... 0.80, 3 mois à 6 mois... 0.85, 6 mois à 9 mois... 0.90, 9 mois à 12 mois... 0.95, 12 mois à 15 mois... 0.99

Taux des commençaents — Faiseur de doublure: 1er 3 mois... 0.80, 3 mois à 6 mois... 0.85, 6 mois à 9 mois... 0.90, 9 mois à 12 mois... 0.95, 12 mois à 15 mois... 0.99

V.A. À compter de la première semaine complète de paie suivant la date de l'entrée en vigueur des présents amendements, tous les salariés qui n'ont pas bénéficié d'une majoration de salaire de dix cents (\$0.10) l'heure, le ou après le 15 juillet 1963, doivent recevoir leur augmentation en plus de leur taux actuel de salaire.

Ladite majoration de salaire s'applique à tous les salariés, y compris les salariés reconnus comme expéditeurs, empaqueurs et préposés aux garnitures.

3° Le troisième paragraphe de l'article VIII sera remplacé par le suivant: "Dans l'industrie assujettie au décret, il doit y avoir des vacances générales de deux (2) semaines qui seront prises les deux (2) dernières semaines de juillet de chaque année. Si, après enquête, le Comité conjoint juge que le paiement des vacances aux salariés n'est pas assuré, il peut exiger de tout employeur concerné un versement devant tenir lieu de paiement de vacances, de quatre pourcent (4%) de sa liste de paie mensuelle. Tels versements seront gardés en fidéjussio par le Comité conjoint au bénéfice des salariés qui y ont droit et remis à tels salariés au moment des vacances."

La publication de présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendements. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les 30 jours à compter du 21 décembre 1963, date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie, si possible, des intéressés qui voudront désirer formuler.

Le Sout-Ministre du Travail, Gérard Tremblay, Ministre du Travail

Dans cette nouvelle situation que deviennent les Lieux saints? La Société des nations se préoccupa d'eux, sans résultat. Plus poussé, et intéressant, fut le plan proposé à l'O.N.U. en 1947 d'internationaliser les Lieux saints. Jérusalem et Bethléem, entourées d'un modeste district, seraient déclarées Corpus separatum et gouvernées comme une ville libre par de hauts fonctionnaires de l'Organisation internationale. Le pape Pie XII se rallia à ce plan; mais jamais, depuis quinze ans, aucune grande puissance n'a sérieusement essayé de le faire adopter par l'Assemblée. On est donc revenu au vieux paradoxe: les Lieux saints chrétiens entre les mains de non-chrétiens. Et la situation est encore plus pénible du fait de la coupure en deux de Jérusalem elle-même, la légion arabe de Glubb Pacha ayant, durant la guerre, occupé la vieille ville. Les deux principaux Lieux saints, le Saint-Sépulchre et Bethléem, sont en territoire jordanien. Le Cénacle est en zone israélienne, en limite même de la "frontière" qui coupe la ville.

La naissance du sionisme

Telle est, rapidement survolée, l'histoire de ces Lieux saints du christianisme, vers lesquels le voyage de S.S. Paul VI fait tourner tous les regards. Histoire traversée, compliquée, au total assez pénible à suivre et décevante. Elle explique, dans une large mesure, ce fait sur lequel on s'interroge: pourquoi aucun pape n'a-t-il pris l'initiative de se rendre en Terre sainte? En fait, il n'eût été vraiment possible à un souverain pontife d'entreprendre le pèlerinage que durant les deux siècles où les barons francs tinrent Jérusalem, puis pendant le quart de siècle du mandat britannique. Dans la première période, étant donnée la lenteur des moyens de communications, il eût été bien difficile à un pape de s'absenter d'Europe pour de longs mois; sa présence était plus utile à Rome pour relancer la croisade. Entre 1920 et 1947, le voyage eût été matériellement possible; mais n'eût-il pas pris des aspects politiques et religieux n'eût-il pas été présenté par d'aucuns comme une inadmissible intervention?

C'est parce que les temps ont changé, parce que le climat nouveau du monde chrétien, tel que l'a établi le bon pape Jean, interdit de faire interpréter son voyage autrement qu'il entend le faire, que S.S. Paul VI a pu prendre la décision sensationnelle qu'on sait. Par là, il se place dans la lignée exacte de Jean XXIII et son initiative est, d'une certaine façon, aussi importante que la convocation du concile.

A ces Lieux, où tant de disputes séculaires se traduisent encore par des jalousies et des antagonismes, le pape apporte un message de confiance fraternelle, de charité, de paix. Celui qu'il y a près de deux mille ans le choeur céleste apporta à la terre, une nuit sainte où veillaient les bergers.

(Le Monde)

Il est à prévoir que M. Castonguay n'assurera pas lui-même la responsabilité de la décision à prendre et s'en remettra au comité des privilèges et élections. Ce comité a déjà été saisi d'un problème analogue lorsque Réal Caouette a séparé le Ralliement des crédits du Crédit social et qu'il s'est agi d'accorder les \$4,000 normalement versés aux chefs de parti dont le nombre de députés aux Communes est d'au moins douze. Le comité n'avait pas, à ce moment-là, vidé définitivement la question. Il a consenti les \$4,000 à Robert Thompson jusqu'au 28 octobre, après quoi il a décidé que c'est M. Caouette qui avait droit.

Le problème se pose à nouveau, que le Crédit social décide d'avoir ou non des candidats dans Laurier et St-Denis. MM. Gilles Caouette et Henri Paquet sont les candidats du Crédit social ou les candidats d'un nouveau parti politique ayant son Ralliement des crédits? A qui iront les \$8,000 (environ) qui seront versés à l'intention des énumérateurs?

À l'élection d'avril dernier, les résultats ont été les suivants: Laurier: Chevrier, libéral, 7,984; Guilbault, conservateur, 4,239; Caouette, Crédit social, 4,273 et Massé, NPD, 2,378. Dans St-Denis: Denis, libéral, 11,545; Lalumière, conservateur, 4,066; Paquet, 4,548 et Dinelle, NPD, 1,392.

La CECM...

(Suite de la première page) tion de la bande de terre qui longe le lac Saint-Louis (Lake St-Louis). Dans le cas des catholiques, le taux de la taxe est de 50 cents du cent dollars d'évaluation (comparativement à un dollar chez les protestants); l'évaluation foncière qui sert de base est celle qui est utilisée pour les taxes municipales et l'on sait qu'elle est plutôt basse à Ville Mont-Royal.

De plus, actuellement le taux de la taxe des "neutres" — qui est imposée aux compagnies — est établie conjointement par le B.S.B.G.M. et la C.E.C.M.; ce taux s'applique à toutes les compagnies qui résident dans le territoire de la commission scolaire protestante. Ainsi, c'est la C.E.C.M. qui fixe seule le taux de la taxe des "neutres" dont bénéficieront presque toutes les autres commissions scolaires catholiques de l'île.

Sur plus, en raison des sommes qu'elles retirent de la taxe des "neutres", les commissions scolaires catholiques exigent souvent de leurs contribuables un effort moindre.

Le bill de la C.E.C.M. tentera également de déterminer une méthode de répartition des revenus provenant de la taxe des "catholiques" et de la taxe des "neutres" de façon à subvenir aux besoins scolaires des catholiques.

Pearson et Khrouchtchev...

(Suite de la première page) M. Pearson a adressé à M. Khrouchtchev cette réponse: "Au nom du gouvernement et du peuple du Canada, je vous remercie de votre message de Nouvel An et je suis heureux de vous rendre, à votre gouvernement et à vos amis, les souhaits de bonheur et de bien-être du peuple de l'Union soviétique. Je partage votre espoir que durant l'année qui s'ouvre, les relations entre nos deux pays continueront de s'intensifier pour notre bien commun. J'espère également que l'année 1964 amènera dans le monde une compréhension plus grande entre tous les peuples."

Ces messages encadrent en quelque sorte la dernière édition du journal soviétique "Pravda" qui est parvenue au Canada et qui contient une invitation faite par la Russie au Canada de développer des relations amicales entre les deux pays.

Grecs et Turcs à Chypre...

(Suite de la première page) A ATHÈNES À l'issue d'une réunion qu'ils ont tenue hier à Athènes, plusieurs dirigeants militaires et politiques grecs, parmi lesquels le prince héritier Constantin, ont publié une déclaration précisant que leurs délibérations avaient porté sur les moyens pacifiques de rétablir l'ordre à Chypre.

Le journal d'Athènes "Opogevmatini" a annoncé hier que toutes les unités navales grecques ont reçu l'ordre de rester à l'ancre.

Six contre-torpilleurs et six transports de troupes ont reçu pour instruction de se tenir "prêts", précise le journal, qui ne donne pas la source de son information.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY — A Montréal, le 1er janvier 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé, Mme veuve François Tremblay, née Rose-Anna Fortin, autrefois de la paroisse St-Marc, mère de M. l'abbé Gérard Tremblay, p.s.s., économiste au Grand Séminaire de théologie, Joseph, constructeur, Arthur, commission scolaire de Montréal, Henri, commis-rueur. Les funérailles auront lieu samedi, le 4. Le convoi funéraire partira du Salon Paul et Fortin, No 831 rue Laurier est, à 9 heures et demie, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL — A St-Rémi de Napierville, le 31 décembre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé, Mme Léopold Trudel, née Germaine Blain, mère du R.P. Guy Trudel, de St-Bernard du Lac Hull. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 janvier. Le convoi funéraire partira du Salon A.N. Ostigny, No 44, rue Chèvrefeuille, St-Rémi, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rémi où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER — A N.D. de Grâce, le 1er janvier 1964, à l'âge de 86 ans, 6 mois, est décédée Georgiana Nantel, épouse de feu Oscar Boyer et mère de Marie Berthelot-Boyer (épouse de Roland Marcell, pharmacien). Les funérailles auront lieu samedi, le 4 janvier. Le convoi funéraire partira du Salon J.V. Deslauriers Liée, No 8650 chemin Côte-des-Neiges, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le Sout-Ministre du Travail, Gérard Tremblay, Ministre du Travail

Le Canada...

(Suite de la première page) à la livraison d'armes nucléaires au Canada. D'autre part, la "Voix des Femmes", dans un télégramme adressé au premier ministre, M. Pearson, déclare qu'elle est humble de s'adresser que le Canada accepte des armes nucléaires "alors que les chefs d'État traversent le monde en annonçant, pour 1964, de nouvelles mesures en faveur de la paix".

A Toronto, un directeur de la campagne canadienne pour le désarmement a vertement critiqué hier, l'acquisition par le Canada d'ogives nucléaires pour les missiles Bomarc et a déclaré que cela constituait un contraste frappant avec les messages de paix et de bonne entente formulés par le gouvernement fédéral à l'occasion de la nouvelle année. M. C. B. MacPherson, professeur d'économie politique à l'Université de Toronto, a déclaré que les "Bomarc" nucléarisés valent moins que rien pour la défense et qu'ils accroissent le risque que courent les Canadiens dans la course aux armements.

MacPherson a dit que le Canada contribuerait davantage à la paix dans le monde s'il fournissait ses bases de Bomarc et s'il s'employait à réduire les risques de la course aux armements.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 157-4 du code civil, que St. Etienne Patroline Eng: dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans le district de Vimont, P.Q., a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à LA BANQUE TORONTO-DOMINION, à titre de garantie, par acte portant la date du 16ème jour de décembre, 1963, est enregistré au Bureau d'Enregistrement de Laval, le 16ème jour de décembre, 1963, sous le numéro 12824. Ce 27ème jour de décembre, 1963. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Les mots croisés du "DEVOIR"

Grille de mots croisés avec numérotation 1 à 12

- 1—Horizontalement: 1—Dont souvent lieu à une fête de famille, 2—Pour fabriquer de l'eau lourde — Note, 3—En justice — Mauvaise héritière, 4—Du raisin — Conjonction, 5—Fixer les cadres extérieurs — Article, 6—Grande ouverte — Habitants, 7—Pas favorable, 8—Opposition — Personnel, 9—Action de lancer — Possessif — Prénom, 10—Partie de squette — Geste de moquerie, 11—Décorations — Intérêt annuel sur cent, 12—Négation — Petit garçon — Epouse du fils.

- 9—Quartier d'Amsterdam — Outils de Jardin, 10—Poussé — Note — Négation, 11—Artère — Qui voit l'avenir — Métal, 12—Ensuite — Empêcher de parler.

- Solution de mardi: Horizontalement: 1—MONSIEUR, 2—EN — LOI — NID, 3—REB — EST, 4—ISOLEMENT, 5—DILATION, 6—IMITAT ANIME, 7—ODEPPE — INCAS, 8—ENE — SAHEL, 9—AN — GENESE, 10—DEPART — TS, 11—EPI — PARIER, 12—LAISSES — OR.

- Verticalement: 1—MERIDIONALES, 2—ONSEME, 3—BOLIDE — IL, 4—SU — LATIN, 5—ETAPE — EPI, 6—IL — MATEE — PAS, 7—GODET — GARS, 8—NI — NIAISERIE, 9—ETONNANTES, 10—UN — NICHE, 11—RITE — MAESTRO, 12—NESLES.

- 1—Mise en marché faite à plusieurs concurrents, 2—Nouvelle — Négation, 3—Dévêtu — Oiseau de mer, 4—Péninsule européenne, 5—Protégé l'épiderme et la peau, 6—En verrat — Sans pudeur, 7—Pour fixer deux pièces — Plein d'intelligence, 8—Elle vient après — Carte — Relatif.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

ingérence américaine dans la navigation!

OTTAWA — La commission maritime du gouvernement américain a donné ordre à trois compagnies de navigation canadiennes de lui fournir des informations détaillées au sujet de leurs affaires. Les compagnies ont refusé de donner suite à cet ordre et se sont adressées au ministre des affaires extérieures du Canada en vue d'obtenir des conseils. Un porte-parole de la fédération des armateurs du Canada a fait savoir que la commission américaine avait fait parvenir de semblables demandes à 30 compagnies de navigation mais que dans tous les cas sauf ceux des compagnies canadiennes, elle s'est adressée aux agents de ces compagnies aux Etats-Unis. Comme les trois compagnies canadiennes en cause n'ont pas d'agent aux Etats-Unis, la commission s'est adressée directement aux dirigeants canadiens. Le porte-parole de la fédération des armateurs affirme que ce geste constitue une atteinte à la souveraineté canadienne.

Nombre record de femmes au travail en 1963

OTTAWA — Un nombre sans précédent de femmes canadiennes ont occupé un emploi rémunéré au cours de 1963, communique le bureau fédéral de la statistique. En effet, plus de 1,900,000 femmes ont travaillé au cours de la dernière année, soit le nombre le plus considérable depuis juin 1945 alors qu'il y avait 1,404,000 femmes canadiennes au travail. Un nombre croissant de femmes mariées travaillant: 918,000 l'ont fait pendant au moins 11 mois de 1963, soit 54,000 de plus qu'en 1962. La majorité des femmes sont employées dans quatre principaux secteurs: 30 pour cent des employées de bureau, 22 pour cent sont affectées aux soins hospitaliers, ménagers et sociaux, 15 pour cent sont dans les professions et onze pour cent dans l'industrie manufacturière. La plupart des femmes travaillent par nécessité économique.

Nouvelle carte du Canada au prix de \$12

OTTAWA — On peut se procurer, pour le prix de \$12 la nouvelle grande carte du Canada au ministère des mines et relevés techniques. Cette carte comprend six feuilles séparées. Reunies ensemble elles constituent une carte complète du Canada mesurant 10 pieds par 10 pieds. Les feuilles, à l'échelle d'environ 32 milles au pouce, sont lithographiées en 10 couleurs et indiquent les démarcations entre les provinces, les comtés, les districts, les rangs et les cantons. Les capitales fédérales et provinciales y sont représentées, les régions des grandes villes ainsi que les parcs nationaux, les chemins de fer et les principales routes.

Ford construit une voiture grand tourisme

La Société Ford travaille présentement à la construction d'une voiture de course de grand tourisme pour étudier de nouveaux concepts dans l'automobile et faire face à la concurrence étrangère dans le domaine de la course internationale. Cette voiture expérimentale ne sera vraisemblablement tirée qu'à quelques exemplaires hors-commerce aux Etats-Unis et à l'étranger, portant l'emblème du cheval cabré de l'écurie Mustang. Capable d'une vitesse supérieure à 200 milles à l'heure la voiture est destinée à promouvoir la qualité Ford dans les courses de grand tourisme à l'échelle internationale.

La capacité énergétique du Canada augmente

OTTAWA — La capacité de production d'électricité du Canada sera augmentée de 1,240,000 kilowatts au cours de 1964, selon des informations fournies par le ministère fédéral des ressources. Au cours de 1963, 1,220,000 kilowatts ont été ajoutés à la capacité antérieure, portant la capacité totale, à la fin de la dernière année, à 20,100,000 kilowatts en énergie hydroélectrique et 6,200,000 en énergie thermique.

Les Canadiens consomment plus de boeuf

CALGARY — Un accroissement de l'appétit des Canadiens pour le boeuf à un rythme à contrecarre une diminution des exportations de bœuf aux Etats-Unis au cours de 1963, a déclaré le ministre fédéral de l'agriculture Harry Hays au cours d'une conférence de presse donnée la veille du jour de l'an. La consommation de boeuf a augmenté de 13 pour cent au Canada au cours des six derniers mois, a-t-il dit, précisant que cet accroissement est attribuable aux baisses de prix, elles-mêmes causées par la diminution des exportations aux Etats-Unis.

Plan conjoint pour l'énergie nucléaire

TORONTO — Le ministre des ressources énergétiques de l'Ontario, M. Jack Simonette, a annoncé mardi que les négociateurs des gouvernements fédéral et ontarien sont tout près d'en arriver à une entente au sujet du partage des coûts de la première étape en vue de développer une usine d'énergie nucléaire qui pourrait devenir la plus importante usine du genre au monde. Cette première étape coûtera \$235 millions. Les détails de l'entente seront probablement mis au point au cours d'une rencontre qui aura lieu à Ottawa le 13 janvier. L'Ontario a déjà proposé que le fédéral paie les deux tiers du coût. La première étape comprend la construction d'une centrale d'une capacité de 450,000 kilowatts, mais il se pourrait qu'ultérieurement trois autres centrales soient construites au même endroit, avec une capacité éventuelle de 1,8 millions de kilowatts.

Programme d'échanges d'instituteurs

REGINA — Cinq instituteurs de la Saskatchewan sont consentants à participer au programme d'échanges de professeurs organisé par le département de l'éducation de la Saskatchewan. Le sous-ministre de l'éducation de la Saskatchewan, M. R. F. E. Harvey, a indiqué que les cinq postulants ne seront pas automatiquement envoyés l'an prochain dans un collège du Québec. Il a expliqué que cela dépendra si l'Association canadienne pour l'éducation qui est chargée d'administrer le programme d'échange d'instituteurs, peut recruter dans le Québec cinq professeurs consentant à aller enseigner en Saskatchewan. Le gouvernement de la Saskatchewan a offert de payer le billet de voyage de retour par train des instituteurs qui iraient enseigner dans le Québec. C'est devant l'intérêt croissant de la population à l'égard du biculturalisme que le gouvernement de la Saskatchewan a décidé d'encourager des instituteurs de cette province à participer au programme d'échange.

Petites annonces du "DEVOIR" A LOUER BAS, 3 pièces, garage, cour, système chauffage, libre le 1er février, \$85, par mois, références exigées. Lacordaire près Rosemont. 254-1009. 4-1-64

EDUCATION Institut F. Quillard de sténographie vous propose la préparation en cours du jour à l'examen du Bureau de Montréal, à la prise de conférence, du travail de bureau, formation en cours du soir et par correspondance au moyen de la sténographie. Inscription immédiate. 1645, St-Luc, Montréal. Tél. 937-6341. 4-1-64

ON DEMANDE MENAGERS. Conditions excellentes. Bon salaire, références sérieuses exigées. Ecrire en donnant âge, expérience, qualifications et salaire désiré. Case 364, Le Devoir, Montréal. 1-1-64

TRANSPORT CAMIONNAGE BURNSVILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. R.A. 6-5323 J.N.O.

TAILLEUR Faites transformer votre habit à devants croisés en un habit complet à devants simples dans le dernier style. Spécialité: chemises. DROLET TAILLEUR 831 est. rue GUZOT. — DU. 8-2322 J.N.O.

VIEUX BIJOUX MONTREALS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux anciens et diamants. FOM. MONNETTE INC., 256 est. rue St-Catherine — Tél.: 861-9293. 4-1-64

Le Québec a connu 447 des 824 faillites enregistrées au pays

OTTAWA — Le Québec a été témoin de 447 des 824 faillites qui ont été enregistrées dans le troisième quart de 1963 sous l'empire de la loi des faillites. Durant la même période de 1962, le Québec a connu 419 faillites, alors que le total pour le Canada s'établissait à 790. Le nombre des faillites pour l'ensemble du pays a augmenté de 5.6 pour cent durant le troisième quart de 1963 par rapport à la période correspondante l'an dernier. Si le Québec vient en tête pour le nombre des faillites, l'Ontario l'emporte quant à l'importance des échecs financiers. Durant la période précitée de 1963, cette province, a connu 311 faillites, par rapport à 292 l'année précédente, mais les pertes totales encourues sont évaluées en moyenne à \$63,839 alors que les échecs survenus au Québec ont occasionné des pertes moyennes de \$41,363. Durant le troisième quart de 1962, la moyenne des faillites au Québec équivalait à \$33,709 par échec, tandis qu'en Ontario, elle s'établissait à \$49,134. Le montant total des pertes encourues dans des faillites au pays durant cette période a augmenté de 39.4 pour cent, passant de \$30,600,000 en 1962 à \$42,656,000 en 1963. L'augmentation est également sensible

Le salaire des sous-ministres est augmenté

OTTAWA — Le Cabinet a approuvé des augmentations de salaire aux sous-ministres, a-t-on appris hier. L'échelle des salaires des fonctionnaires supérieurs est portée à un minimum de \$25,000 et un maximum de \$27,000 alors que l'échelle précédente était échelonnée entre \$20,000 - \$24,000. Trois hauts fonctionnaires considérés comme les plus importants du gouvernement touchent le sommet de l'échelle, soit \$27,000. Ce sont le sous-ministre des finances, M. Robert Bryce, R. Gordon Robertson, greffier du Conseil privé; et Norman Robertson, sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures. Le second groupe de sous-ministres le plus important recevra un salaire de \$25,000 au lieu de \$23,000. Il s'agit en occurrence des sous-ministres de tous les départements. Un troisième groupe moins nombreux que le second touchera un salaire de \$20,000 au lieu de \$18,000. Ces augmentations ont été approuvées par ordre en conseil le 20 décembre.

Dief craint que l'essor économique du Canada ne conduise à la complaisance

OTTAWA — Dans son message du Nouvel An, M. John Diefenbaker invite les Canadiens à reconnaître les dangers de la complaisance à laquelle conduit l'expansion continue de l'économie. L'inflation devient un défi de plus en plus considérable. D'autre part, nous avons assisté à une baisse rapide et dangereuse dans l'apport du capital américain en raison entre autres de certaines politiques financières discriminatoires du gouvernement. Si cette tendance se poursuit, ajoute M. Diefenbaker c'est l'expansion industrielle du Canada qui en souffrira.

M. McGregor prévoit un bénéfice pour Air-Canada en 1963 malgré une faible hausse des passagers

Dans la revue de 1963 publiée hier, M. Gordon McGregor, président de la société Air-Canada, révèle que quatre facteurs devraient permettre à la société d'enregistrer un bénéfice en 1963 bien que le nombre des passagers n'ait accusé qu'une hausse relative. Ces facteurs sont: la diminution des frais d'exploitation, l'augmentation du revenu par voyageur-mille, l'accroissement du trafic-fret et des no-lisements appréciables. Si le nombre des voyageurs n'a augmenté que de 3,837,491 en 1962, à 3,867,000 en 1963, en revanche les passagers ont franchi de plus grandes distances. En effet, le total des voyageurs-mille à horaire fixe s'est élevé de trois pour cent pour atteindre 2,698,000. Les no-lisements internationaux ont été huit fois plus considérables. Air-Canada a effectué plus de 190 vols no-lisés aller-retour sur les routes internationales, à rapprocher de 23 en 1962. Air-Canada a enregistré une hausse marquée du trafic-fret en transportant près de 32,000,000 de tonnes-mille, ou 22 p.c. de plus qu'en 1962. L'augmentation du trafic-fret, a expliqué M. McGregor, est attribuable principalement à la capacité accrue des avions à réaction, aux efforts déployés par le gouvernement et les fabricants canadiens en vue de conquérir de nouveaux marchés extérieurs, à l'abolition des surtaxes canadiennes d'importation et à l'intensification du programme de ventes-fret de la société. Se tournant vers l'avenir, le président de la société a dit que le trafic-voyageur des lignes intérieures devrait augmenter à peu près au même rythme que la production nationale brute, tandis que les services méridionaux devraient accuser une hausse de 8 à 10 p.c. en 1964. Il a rappelé les efforts d'Air-Canada en vue de réduire notablement les tarifs transatlantiques. Le 29 novembre, l'incrément d'un jet d'Air-Canada à Sainte-Thérèse entraînant la mort de 111 passagers et de sept membres d'équipage. C'est le premier accident grave survenu à un appareil à turbine d'Air-Canada depuis qu'elle a adopté ce genre d'avion, voilà près de huit ans, a précisé M. McGregor. Au moins, de changements imprévus dans l'économie canadienne ou dans la situation compétitive d'Air-Canada, dit-il, la société devrait enregistrer des bénéfices au cours des prochaines années, comme ce fut le cas de 1951 à 1959.

La reine octroie des titres à 2,000 sujets, dont Roy Thompson

LONDRES — La reine Elizabeth II vient de conférer le titre de baron au magnat de la presse d'origine canadienne, M. Roy Thompson, à l'occasion de la proclamation des honneurs décernés chaque année par la souveraine britannique. La liste des honneurs porte 2,000 noms de personnes de diverses nationalités et de la presse et de l'industrie aussi bien que des joueurs de cricket et d'anciens ministres. M. Thompson, qui est âgé de 69 ans, est l'un des magnats de la presse britannique, avec lord Beaverbrook et lord Rothermere qui, comme lui, sont Canadiens de naissance. Il est le fils d'un coiffeur. Ses entreprises sont réputées valant 20 millions de livres sterling. Il s'est installé en Angleterre en 1953. Il possède une centaine de journaux dont le "Sunday Times" et contrôle la télévision en Ecosse. M. Thompson nourrit depuis longtemps l'ambition de siéger à la chambre des lords et d'y jouer un rôle actif. Il estime qu'il pourra mettre au service de la Chambre sa connaissance approfondie des problèmes du Commonwealth et des pays nouvellement indépendants. En 1962, M. Thompson a créé un fonds de cinq millions de livres pour favoriser la diffusion de l'information dans les pays en voie de développement. M. Thompson croit également à sa connaissance des problèmes américains et de la finance lui permettront de contribuer utilement aux débats des lords. Il doit faire une déclaration "détailée et complète" à Toronto samedi au sujet de l'honneur qui lui a été décerné. Toutefois, des hier, il a démenti les rapports voulant qu'il ait renoncé à sa citoyenneté canadienne. On a appris mercredi qu'il est devenu en juin dernier citoyen britannique, un geste que peut poser toute personne dont le pays d'origine fait partie du Commonwealth, pourvu qu'elle ait vécu au Royaume-Uni au cours des cinq années précédentes sa demande. L'acquisition de la citoyenneté britannique ne signifie pas nécessairement l'abandon de la citoyenneté canadienne puisqu'en vertu des lois du Royaume-Uni, la double citoyenneté est permise. La question de la citoyenneté de M. Thompson a été soulevée à cause du fait que depuis 40 ans, le Canada s'est opposé systématiquement à l'octroi d'honneurs britanniques à des citoyens canadiens.

L'Alberta a son propre programme de lutte contre la radioactivité

EDMONTON — Le gouvernement albertain vient d'adopter son propre programme visant à protéger la production de lait de la province contre les retombées radioactives. Le président de la Commission provinciale des produits laitiers, M. D.H. McCallum, a annoncé que des tests seront effectués chaque fois qu'on aura la preuve que la quantité de retombées radioactives augmentera. Bien que l'Alberta soit la première province à adopter son propre programme, M. McCallum croit que "les autres provinces commenceront à réaliser que cette tâche devra faire partie du domaine provincial". L'Alberta utilisera des appareils d'une valeur de \$3,000 pour mesurer le niveau d'iodé 131 et de césium 137. Ces appareils ne sont toutefois pas suffisamment sensibles pour mesurer le degré de contamination 89 ou 90, de préciser M. McCallum. Les médecins croient que l'iodé affecte la glande thyroïde chez les enfants et que cela peut provoquer le cancer une fois que ces enfants auront atteint l'âge adulte. Le césium 137 est considéré comme dangereux pour les organes génitaux des êtres humains. Ces deux corps ont des effets de courte durée. En effet, l'iodé perd 50 p.c. de son efficacité après 8 jours. Grâce à cet équipement qui sera confié au ministère de l'Agriculture, il y aura moyen de vérifier le taux de radioactivité dans diverses régions où le lait est produit en grande quantité.

Le congrès des PC dans la capitale, on croit que le parti conservateur qui aura lieu en février sera peut-être le plus considérable dans l'histoire de cette formation politique.

Le congrès des PC dans la capitale, on croit que le parti conservateur qui aura lieu en février sera peut-être le plus considérable dans l'histoire de cette formation politique.

Une économie de \$6 millions: 4 postes radar

OTTAWA — Le ministre de la défense, M. Hellyer, a annoncé que quatre des huit postes de contrôle de la ligne de radar Mid-Canada seront fermés à l'printemps prochain, il en résultera une économie annuelle de \$6,000,000. Les postes qui seront fermés sont: Bird, Manitoba; Cranberry Portage, Manitoba; Stoney Mountain, Alberta; et Dawson Creek, Colombie-Britannique. Ceux qui seront maintenus sont situés à Hopedale, Labrador; Knob Lake, Québec; Rivière Grande-Baleine, Québec; et Winisk, Ontario. M. Hellyer a précisé que la portée de cinq nouveaux postes de la ligne Pinetree, dans les Prairies — à Gypsumville, Manitoba; Yorkton, Dana et Alsack, en Saskatchewan et Penhold, Alberta — s'étend au-delà de la latitude — 55e parallèle — de la section qui sera fermée sur la ligne Mid-Canada. Ces postes de radar entrèrent en service au début de 1964.

CPA connaît un essor appréciable

VANCOUVER — Alors qu'ils subissaient une perte de \$7 millions il y a deux ans, les lignes aériennes du Canadian Pacific ont enregistré un profit d'exploitation de plus d'un demi-million de dollars en 1963 et les prévisions pour la présente année sont excellentes. Tels sont les faits saillants de la revue de fin d'année qui vient de faire le président de Canadian Pacific Airlines, M. G.W.G. MacDonachie. En 1963, les revenus ont augmenté de 15 pour cent et les frais d'exploitation de 11.6 p.c., ce qui se traduit par une hausse de 1.7 pour cent au chapitre des revenus de l'exploitation par rapport à l'année précédente.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT No. 223-451 — WUNDER BAKERIES LIMITED, demanderesse, vs M. THIBODEAU, défendeur. Le 9 janvier 1964, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 511, rue Cassillon en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. camionnette avec toit, 1. radio portable Philips, 12 disques assortis. Conditions: ARGENT COMPANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-8573, Montréal, 30 décembre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT No. 228-263 — RICHARD BERTRAND, demandeur, vs J. THOMAS BERDMAN, défendeur. Le 10 janvier 1964, à 10 heures de l'après-midi au lieu d'entreposé des effets saisis du défendeur au No 4 rue Notre-Dame est, suite 402 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. camionnette avec toit, 1. radio portable Philips, 12 disques assortis. Conditions: ARGENT COMPANT. J. M. PAVAN, H.C.S. UN. 1-5412, Montréal, 29 décembre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT No. 223-451 — WUNDER BAKERIES LIMITED, demanderesse, vs M. THIBODEAU, défendeur. Le 9 janvier 1964, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 511, rue Cassillon en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. camionnette avec toit, 1. radio portable Philips, 12 disques assortis. Conditions: ARGENT COMPANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-8573, Montréal, 30 décembre 1963.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT No. 223-451 — WUNDER BAKERIES LIMITED, demanderesse, vs M. THIBODEAU, défendeur. Le 9 janvier 1964, à 10 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 511, rue Cassillon en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1. camionnette avec toit, 1. radio portable Philips, 12 disques assortis. Conditions: ARGENT COMPANT. ANDRE LANDRIAU, H.C.S. UN. 1-8573, Montréal, 30 décembre 1963.

Harold Rosenberg

AVIS est par les présentes donné que Harold Rosenberg, procureur de la cité et du district de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi changeant son nom de Harold Rosenberg à Harold Ross. Montréal, 18 décembre 1963. Adessy & Kingston, proc. du requérant.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que les "RECLUSES MISSIONNAIRES DE JESUS-MARIE" s'adresseront à la Législature provinciale à sa prochaine session pour obtenir la passation d'une loi leur permettant d'augmenter et de modifier certains pouvoirs et certains droits, leur donnant le pouvoir d'incorporer des maisons, pour valider certains actes et pour tous autres pouvoirs. Montréal, le 16 décembre 1963. MONNETTE, FILION ET LABELLE, Procureurs des requérants.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code Civil, que J. Baskin, Inc. corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, le 17 décembre 1963, cède et transfère à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 20 décembre 1963 sous le numéro 1219162. MONTREAL le 30 décembre 1963. LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code Civil, que J. Baskin, Inc. corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, le 17 décembre 1963, cède et transfère à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 20 décembre 1963 sous le numéro 1219162. MONTREAL le 30 décembre 1963. LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code Civil, que J. Baskin, Inc. corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, le 17 décembre 1963, cède et transfère à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 20 décembre 1963 sous le numéro 1219162. MONTREAL le 30 décembre 1963. LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1371-D du Code Civil, que J. Baskin, Inc. corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, le 17 décembre 1963, cède et transfère à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 20 décembre 1963 sous le numéro 1219162. MONTREAL le 30 décembre 1963. LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Est-il bon qu'un enfant s'ennuie?

Quand un enfant se plaint de n'avoir rien à faire, faut-il le laisser seul s'ennuyer? Ou chercher plutôt à le tenir occupé, en organisant pour lui des jeux ou certains travaux? SELECTION du Reader's Digest de janvier traite du délicat problème de l'ennui chez les enfants et propose des solutions qui surprendront peut-être bien des parents. Achetez Sélection de janvier aujourd'hui!

MONTGOMERY FUELS LIMITED

AVIS est par les présentes donné que "Montgomery Fuels Limited" constitue en corporation en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social en la cité de Valleyfield, s'adressera au Secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de Québec. MONTREAL, ce 20e jour de décembre, 1963. ANATOLE LESYK, Procureur de la Compagnie.

MAGNUS POIRIER INC.

MAGNUS POIRIER INC. 6603 BOUL. ST-LAURENT 6520, ST-DENIS 10,256, ST-LAURENT Tel.: 277-5700

ASSURANCE AUTOMOBILE

Nous représentons 21 compagnies. TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS. L.-M. DESILETS ASSURANCES. Montréal: 861-5395 Québec: L.A. 4-7533

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays. Marion, Marion, Robic & Bastien 2720, rue DRUMMOND MONTREAL 25

ASSURANCE

JEAN GAGNON & CIE. LEE. COUREURS D'ASSURANCES. Etablie en 1929 276, rue St-Jacques-Montreal

AVOCATS

RIEL, LADAIN, BISSONNETTE & VERMETTE. Avocats. Maurice Riel, C.R. Gérard Ladain, C.R. Albert L. Bissonnette, Clément Vermette. Jean Lafont. 345, rue St-Jacques ouest. Tél. 849-4588

INGENIEUR CHIMISTE CONSEIL

J.P. BEAUDRY, Ing. p. Chimie Industrielle - Filtration - Epuration - Mise au point - Etudes - Rapports. 185 ouest, Fleury Montréal 12, Quec.

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1371-D du Code Civil, que KERR PACKAGING CO. LTD. dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la Cité de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à la Banque Royale du Canada, à titre de garantie, par acte portant la date du dix-huitième jour de décembre, 1963, et enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le vingt-septième jour de décembre 1963, sous le numéro 1218592. Le 27e jour de décembre, 1963. LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le compte au date du 31 décembre 1963, par lequel, Consolidated Personnel Services Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de l'année 1963, à titre de garantie, à la Banque Royale du Canada, à titre de garantie, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 27e jour de décembre 1963 sous le No. 1218894, 27 décembre 1963. LA BANQUE DE MONTREAL

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde MONTREAL

Le choix de la Presse Associée

Les Hawks voient quatre des leurs choisis sur l'équipe d'étoiles de la mi-saison

- Béliveau: le joueur le plus utile
- Laperrière: la recrue de la mi-saison

NEW-YORK (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont vu quatre de leurs porte-couleurs, y compris le meilleur franc-tireur Bobby Hull, élus sur l'équipe d'étoiles de la ligue Nationale de hockey choisie par

Le gardien Glenn Hall, le joueur de défense Pierre Pilote et l'ailier droit Ken Wharram sont les autres Hawks choisis sur la première équipe, complétée par Tim Horton, défenseur de Toronto, et Béliveau.

Sur la deuxième équipe, on remarque le gardien Charlie Hodge et l'ailier gauche Dave Balon, des Canadiens, les défenses Elmer Vasko et Al MacNeil ainsi que le centre Stan Mikita, du Chicago, puis l'ailier droit Andy Bathgate, des Rangers de N.Y.

AUTRES CONCURRENTS

Pour le joueur le plus utile, Glenn Hall et Gordie Howe, du Detroit, sont les choix suivants, tandis que Terry Harper et John Ferguson, des Canadiens, ainsi que Bob McCord, du Boston, et Pit Martin, du Detroit, suivent Laperrière chez les recrues.

Hull, qui a égalé le record de 50 buts en une saison il y a deux ans, en a amassé 22 cette année. Il tire pas moins de l'arrière sur son co-équipier Mikita et Béliveau chez les compteurs avec un total de 46 points contre les 48 des meneurs.

CHOIX OFFICIELS

On sait que la ligue elle-même fait son choix des étoiles et des gagnants de trophées annuellement grâce aux votes des chroniqueurs et commentateurs sportifs de chacune des six villes du circuit lors d'un scrutin de la mi-saison et d'un autre à la fin du calendrier.

Les joueurs qui récoltent le plus grand nombre de votes au cours des deux scrutins sont les vainqueurs définitifs.

Le scrutin officiel de la LNH pour la première partie de la saison sera connu la semaine prochaine alors que les meneurs recevront \$1,000 chacun et les deuxièmes, \$500.

La Presse Associée, qui en est à son premier choix d'étoiles, en est venue à son choix

après avoir consulté les pilotes et gérants des six équipes de la LNH.

Jean Béliveau, le centre vétéran des Canadiens, a été élu le joueur le plus utile et Jacques Laperrière, des Canadiens, la recrue la plus en vedette.

Les trois équipes

1re équipe — But: Glenn Hall, Chicago. Défenses: Pierre Pilote, Chicago et Tim Horton, Toronto. Centre: Jean Béliveau. Ailier gauche: Bobby Hull, Chicago. Ailier droit: Ken Wharram, Chicago.

2e équipe — But: Charlie Hodge, Montréal. Défenses: Elmer Vasko et Al MacNeil, Chicago. Centre: Stan Mikita, Chicago. Ailier gauche: Dave Ba-

ton, Montréal. Ailier droit: Andy Bathgate, New York.

3e équipe — But: Ed Johnston, Boston. Défenses: Jacques Laperrière, Montréal et Doug Barkley, Detroit. Centre: Rod Hay, Chicago. Ailier gauche: Camille Henry, New York. Ailier droit: Gordie Howe, Detroit.

Floyd parle de retraite

STOCKHOLM (Reuter)

Floyd Patterson, ancien champion du monde de boxe, catégorie poids lourd, a déclaré, hier, qu'il se retirerait définitivement de la boxe s'il perdait son match contre l'italien Sante Amonti qui doit avoir lieu, la semaine prochaine, à Stockholm. "Ce combat a une très grande importance pour moi, car il décidera de tout mon avenir," a déclaré Patterson au cours d'une interview. "Si je ne peux pas gagner cette fois-ci, j'estime que cela ne vaut plus la peine de poursuivre," a ajouté l'ex-champion.



REUNION DES CHEFS DE DISTRICT DE LA PROTECTION — Pour la première fois, la réunion annuelle des chefs de district du service de la Protection au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche se tenait à Québec récemment sous la présidence du nouvel inspecteur général des gardes-chasse, le Lt-col. Georges Sévigny. Sur la photo, on peut voir, de gauche à droite, 1re rangée: le chef de district Roger Durocher (Québec), l'assistant inspecteur général (division de l'Est) Etienne Poirier, l'inspecteur général Georges Sévigny, l'assistant inspecteur général (division de l'Ouest) Firmin Bourque les chefs de district Edwin Wheelhouse (Abitibi) et Clément Bouchard (Sherbrooke); 2e rangée: les chefs de district Victor Landry (Rimouski), Camille Chicoine (Gaspé), Roger Alarie (Mauricie), Charles LeFrançois (Montréal), Aldage Godmaire (Hull) et Philippe Charette (Témiscamingue). N'apparaissent pas sur la vignette: Sarto Bastien (Sept-Îles) et Raoul Landry (Chicoutimi).

Sam Etcheverry devient vendeur

ALBUQUERQUE PA — Sam Etcheverry, passeur-étoile des Alouettes de Montréal pendant neuf saisons, est devenu un vendeur temporaire de ballons de football pour le compte de son beau-père. Sam aimerait bien retourner au jeu avec une offre raisonnable, sinon il aimerait piloter chez les pros ou dans les collèges. Après son stage de neuf ans au Canada, Etcheverry a évolué pendant deux ans avec les Cardinals de St-Louis, de la LNF, mais a connu peu de succès en raison surtout d'un mal de bras subi au cours de ses premiers jours à St-Louis. Sam prétend que ce mal est disparu, malgré la rumeur persistante du contraire.

Au début de 1962, Etcheverry s'est vu rembourser ses services après 10 jours d'entraînement avec les Cards. Il est ensuite passé à San Francisco mais fut remercié après deux parties, auxquelles il n'avait pas pris part. Etcheverry a avoué qu'il aimerait bien, ainsi que son épouse, revenir au football canadien.

Rejet par Giardello

CHERRY HILL, N.J. — Le nouveau champion poids moyen Joey Giardello a rejeté la direction du Madison Square Garden comme promoteur lors de la première défense de sa couronne, tout en ajoutant qu'il avait l'intention de livrer un combat titulaire en plein air cet été. Son rival, la date et l'endroit sont encore indéterminés, selon Giardello, mais le promoteur en sera Lou Duva, promoteur du New Jersey, au nom de Garden State Sports Corp., du New Jersey.

Vedie Himsl, nommé gérant

SALT LAKE CITY — Vedie Himsl, un vétéran de 12 ans dans l'organisation des Cubs de Chicago, vient d'être nommé gérant des Abeilles de Salt Lake City, de la Côte du Pacifique, une filiale du Chicago. Himsl remplace Elvin Tappe, rappelé par les Cubs pour officier comme instructeur. Himsl a servi dans l'organisation des Cubs comme éclairneur, instructeur et directeur des clubs formes. Il était coordinateur du camp d'entraînement des Cubs, dans la Ligue d'instruction de Marlinton, la saison dernière.



JEAN BELIVEAU



JACQUES LAPERRIERE

Campbell déclare Red Sullivan coupable pour \$200

MONTRÉAL (PC) — Le président Clarence Campbell, de la LNH, a annoncé, hier, qu'il avait condamné le pilote Red Sullivan, des Rangers de New-York, à une amende de \$200 pour avoir incité à la violence lors de la joute Rangers-Canadiens à Montréal, le 12 décembre.

Dans sa déclaration, Campbell a également fait allusion à "la déclaration d'exemption" faite par Sullivan à un de ses joueurs voulant que ce dernier n'ait pas à payer toute amende automatique.

Campbell a rappelé l'incident impliquant Henri Richard, des Canadiens, et Vic Hadfield, des Rangers, qui ont continué de se battre aux poings sur le banc de pénitencier, après avoir encouru, chacun, des punitions pour bâtons élevés. Les deux joueurs ont échappé de mauvaises conduites et ne sont pas revenus au jeu.

DECLARATIONS

Lors d'une entrevue subséquente à New-York, Sullivan aurait dit à un reporter qu'il avait averti Hadfield de ne pas s'inquiéter de l'amende automatique s'il en venait de nouveau aux coups avec Richard au pénitencier.

À la fin de son enquête, Campbell ne doute pas que Sullivan ait posé un tel geste, mais ce dernier a expliqué qu'il n'avait pas voulu pousser ainsi son joueur à la bagarre, mais qu'il voulait que celui-ci se protège contre toute attaque de son rival.

Sullivan a de plus précisé que Hadfield ignorait tout au sujet de l'amende automatique et qu'il avait pris cette décision

subsequemment pour marquer sa satisfaction sur la façon dont Hadfield s'était comporté dans la bataille au pénitencier.

Campbell n'en reste pas moins convaincu que, peu importe l'essence des déclarations de Sullivan, ce dernier avait violé les règlements du circuit en le poussant à la bagarre et en s'engageant à payer l'amende automatique.

"De plus, toute intervention de la part d'un dirigeant de l'équipe pour payer l'amende imposée à Hadfield impliquerait des sanctions plus sévères à l'endroit du joueur et du coupable.

CINQUIEME AMENDE

Le président en était ainsi à sa cinquième condamnation de la saison à l'endroit de pilotes et gérants.

À la suite de la mêlée générale Toronto-Chicago, le 7 décembre, Campbell a imposé des amendes de \$1,000 chacune aux pilotes Billy Reay et Punch Imlach pour leur manque de contrôle sur leurs joueurs.

En octobre dernier, le gérant général Tommy Ivan, \$200, et Reay, \$100, ont échappé d'amendes à la suite d'une majeure imposée à Horatio Young. Ivan avait pénétré dans la chambre des arbitres et Reay avait retardé le jeu.

Palmer défend son titre

LOS ANGELES. — En tant que champion actuel, Arnold Palmer défendra son titre à l'omnium annuel de Los Angeles aujourd'hui, au début des tournées professionnelles aux États-Unis.

Par ailleurs, deux de ses plus grands rivaux, Jack Nicklaus et Gary Player, seront absents, mais le champion omnium Julius Boros en sera.

Le tournoi de 72 trous, d'un enjeu de \$50,000, sera disputé sur le parcours municipal du Rancho Golf Club et prendra fin lundi prochain.

Parmi les anciens champions présents, on note Phil Rodgers 1962, Gene Littler, Bob Goalby, Dow Finsterwald et Tommy Bolt.

Nicklaus est encore en vacance et ne jouera pas avant le tournoi Bing Crosby plus tard ce mois-ci, tandis que Player est encore en Afrique du Sud, où son épouse attend un bébé.

Exploit peu banal de trois alpinistes suisses

KLEINE SCHEIDEGG — Trois jeunes alpinistes suisses ont réussi, pour la première fois, la descente de la face nord de l'Eiger, mardi.

Paul Etter, Uli Ganterbein et Sepp Hnekel sont arrivés au pied de la montagne. Personne avant eux n'avait essayé de redescendre la redoutable face nord de l'Eiger, exploit considéré impossible jusqu'à présent. Mais 27 alpinistes ont trouvé la mort en essayant de grimper le long du mur à pic de rocher et de glace.

La première ascension hivernale avait été réussie par trois Allemands et un Autrichien en mars 1961.

Les trois jeunes alpinistes suisses sont presque des inconnus. Etter est le plus connu des trois depuis qu'il a réussi la première des ascensions de la face nord du Matterhorn.

Les trois jeunes alpinistes suisses avaient commencé vendredi dernier leur périlleuse descente de la face nord de l'Eiger. Ils avaient été repérés pour la première fois dimanche alors qu'ils se trouvaient dans une partie du versant connue sous le nom de "L'Araignée".

Au cours de la descente, ils ont trouvé les cadavres de deux Espagnols qui se trouvaient dans "L'Araignée" depuis le mois d'août dernier.

Les alpinistes helvétiques réussirent à transporter les corps à mi-chemin du bas de la montagne, mais, dans la traversée du second glacier, les observateurs virent les cadavres leur glisser des mains. Des équipes de secours envoyées de Kleine Scheidegg ont retrouvé les cadavres des Espagnols.

Un coureur de fond difficile à remplacer

BOWMANVILLE, Ont. — Certains disent qu'il n'y aura jamais eu et qu'il n'y aura jamais plus un autre coureur de fond comme Alfie Shrubb.

Agé de 80 ans, il vit maintenant avec sa fille et son gendre à Bowmanville, à 50 miles de Toronto. Il marche un mille et demi par jour pour se maintenir en forme.

Il a commencé sa carrière en 1899, à Horsham, dans le Sussex, lors d'une course non officielle avec une voiture de pompiers tirée par des chevaux, et la termina 32 ans plus tard à Toronto. Il avait 51 ans lorsqu'il fit sa dernière course d'un mille.

Fils de fermier, il naquit le 12 décembre 1879, à Slinford, dans le Sussex. Il obtint en 1903-04, les championnats nationaux britanniques du mille.

Au cours des deux dernières années de sa carrière d'amatueur, qui se termina alors qu'il avait moins de trente ans, il battit presque tous les records, depuis celui des 2,000 verges, jusqu'à celui du onze milles.

À Glasgow, le 5 novembre 1904, il courut onze milles 1-137 verges en 60 minutes, record qui lui fut longtemps maintenu.

Marié dans le Sussex en 1906, il émigra aux États-Unis l'année suivante et en 1909 au Canada. Il commença alors à se mesurer au fameux coureur indien, Tom Longboat. Lors de leur dernière course, un mille en 1931, lors de la foire nationale à Toronto, Shrubb, qui avait alors 51 ans, battit Longboat qui en avait 48.

LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT!

**DÉSALTÉRANTE!** Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

**DOUCE!** La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

**DÉLECTABLE!** Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow

**Dites Donc Dow**

**HENNESSY**

Deux siècles de tradition  
Deux siècles d'excellence

Voilà pourquoi le cognac Hennessy, mis en bouteilles en France et provenant des plus grandes réserves au monde de cognac vieux, est

**LE COGNAC PRÉFÉRÉ DES CANADIENS**

# Nouvelle édition des "Ice Follies" le 4 février

Le champion du monde de 1962, Donald Jackson, l'élegant Richard Dwyer, la très jolie et talentueuse Ina Bauer, le champion hongrois Istvan Szenes, Lee Carroll et plusieurs autres champions et championnes sont parmi les nombreuses vedettes qui seront en scène lors de la venue de l'édition toute neuve des "Ice Follies" à Forum, à compter du mardi 4 février.

Dorothyann Nelson, de Chicago, ex-championne des États-Unis pour le patinage pour couples; le roi et doyen des comédiens sur glace, Monsieur Frick, l'agouchante Jill Shipstad, le duo Clark et Carroll, les Beattys, la Montréalaise Jean Wrigley, les frères Kermond et les Epouvantails comptent également parmi les vedettes du spectacle qui fait annuellement les délices de plus de 100.000 Montréalais.

La bien connue Mary Wills, de Hollywood, qui a mérité un Oscar l'automne dernier, a de nouveau créé des douzaines de costumes qui enthousiasmeront les dames et les messieurs pendant que se

dérouleront les quelque 24 numéros offerts. Jackson, un Canadien, en est à sa seconde tournée avec les "Ice Follies" et il offre à nouveau ses sauts et mouvements les plus sensationnels et qui lui ont permis de s'assurer le titre mondial à Prague il y a 18 mois.

## Pêche sous la glace

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, l'honorable Lionel Bertrand, a le plaisir d'annoncer que, pour faire suite aux nombreuses demandes d'associations sportives de la province, les biologistes de son ministère suivront attentivement les effets de la pêche sous la glace qui sera pratiquée à titre expérimental durant les mois de janvier, février et mars dans les lacs Maskinonge (comté de Berthier), Archambault et Duarreau (comté de Montcalm), Petit-Norminque et Grand-Norminque (comté de Labelle) et Mégantic (comté de Frontenac).

À la lumière des données recueillies dans ces lacs où foisonnent les perchaudes, les crapets-soleil et les corégones, les biologistes du service de la faune pourront déterminer s'il y aura lieu de favoriser dans l'avenir le développement de la pêche sportive sous glace sans causer de préjudice aux espèces soumises à une pêche intensive durant la saison normale.

L'honorable Lionel Bertrand invite le public pêcheur à collaborer activement aux travaux des biologistes et, pour l'aider à ce faire, lui rappelle que les amateurs de pêche sous glace pourront conserver toutes les espèces capturées durant les trois premiers mois de la nouvelle année dans les lacs dont il est fait mention plus haut.

## Tère excursion

La première excursion du Club de ski Immaculée-Conception aura lieu au mont Ste-Anne Lac Guindon, dimanche 5 janvier 1964. Le départ s'effectuera du Centre, après la messe obligatoire célébrée à 8 heures précises. Afin d'arriver tôt sur les pentes, les autobus emprunteront l'autoroute et se rendront directement au mont Ste-Anne où les instructeurs du club donneront des cours gratuits à ceux qui le désirent. Au retour, il y aura, comme à l'accoutumée un arrêt au Pavillon Laurentien à Ville d'Auteuil; moyennant un léger débourse chaque skieur pourra se régaler d'un excellent repas. Le club sera de retour au Centre dans la soirée vers 9 heures.

## Pour Innsbruck: un ensemble canadien bien distinctif

**MONTREAL PC** — Chapeaux de fourrure, canadiennes style eskimo et dessous à rayures rouges et blanches, voilà quel que articles de la garde-robe choisie pour l'équipe canadienne lors des jeux olympiques d'hiver à Innsbruck, Autriche, les mois prochains.

Les directeurs du comité de vêtements de l'Association olympique canadienne espèrent que cet ensemble canadien distinctif méritera plus que des compliments aux cérémonies d'ouverture, le 12 janvier.

Il s'agit de dire que le groupe canadien sera un sérieux aspirant au trophée de la parade d'ouverture accordé à l'équipe la mieux habillée. Ce sera la première année où l'on accordera un tel trophée.

**Nombreux costumes**  
Lors de la parade, les Canadiennes et Canadiens porteront des manteaux blancs à capuchons à rayures rouges, vertes, jaunes et noirs. Ils seront coiffés de chapeaux de fourrure blanche ornée d'une cocarde à feuille d'érable rouge. Des pantalons serrés et des bottes en peau de phoque compléteront l'ensemble.

Pour les sorties ordinaires, les dames porteront des canadiennes blanches, semblables à celles portées par les Eskimos dans l'Arctique, ornées de feuilles d'érable rouges et vertes avec une collerette blanche de renard au capuchon.

L'ensemble officiel de voyage consistera en un veston bleu marin, pantalons et jupes en flanelle grise, chapeaux de fourrure.

On a complété des ensembles faits sur mesure pour chaque membre de l'équipe en vue de l'entraînement et des compétitions.

Les hommes porteront des uniformes bleu marine, tandis que les dames arboreront des costumes bourgeois à rayures bleu marine avec jaquettes bleues.

Afin de combattre le froid alpin, les hommes porteront des sous-vêtements rouges, et les dames, des dessous à rayures rouges et blanches.

Des chandails tricolores, selon un dessin fourni par la championne olympique canadienne 1960 Anne Heggtveit et son époux, Ross Hamilton, font également partie de la garde-robe.

Les hommes porteront également une jaquette rouge montagne avec collets et poignets retournés entre les compétitions.

Lors des réceptions officielles, les dames porteront des ensembles deux pièces de couleur blanche, tandis que les hommes disposeront de chemises-sport rouges, en plus de chemises et cravates blanches.

Les ensembles ont été fournis par soixante compagnies canadiennes et des individus.

## Mikita, plus riche de \$500

**MONTREAL (PC)** — Le centre Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, s'est enrichi de \$500 en terminant en tête des compteurs de la LNH à mi-chemin du calendrier régulier.

Mikita et Jean Béliveau, des Canadiens, ont terminé les 35 premières parties de la saison sur un pied d'égalité avec un total de 48 points chacun, mais Mikita mérite les honneurs en vertu de son plus grand nombre de francs but.

Mikita a récolté 21 buts et 27 aides en comparaison des 32 aides et 16 buts de Béliveau.

## A leur tour, les Rangers triomphent 5-2 des Hawks

**CHICAGO**. — Après avoir pris une avance de 4-0 au début de la deuxième période, les Rangers de New-York ont dû lutter farouchement pour finalement vaincre Chicago 5-2 dans la Nationale de hockey hier soir.

Les Rangers semblaient en voie d'enregistrer leur deuxième gain consécutif sur les Hawks à la suite de buts par Vic Hadfield et Larry Cahm au premier engagement et deux autres par Val Fonteyne et Don Marshall au tout début de la période médiane.

Toutefois, les Hawks se réveillèrent alors avec des buts de Bobby Hull à 15:05 de la deuxième reprise, et de Murray Hall au début du dernier engagement. Les locaux continuèrent à forcer le jeu, mais ne purent prendre Jacques Plante en défaut, cependant que Rodrigue Gilbert complé-

ta le score du match en l'absence de deux joueurs des Hawks.

Plante a effectué 38 arrêts contre les 28 de Denis DeJordy, qui remplaçait Glenn Hall dans les filets des vaincus, qui virent ainsi leur avance réduite d'un point en tête du circuit.

Plante a écopé de deux minutes au cours du match pour avoir retenu et accroché Reg Fleming, des Hawks.

**SOMMAIRE PREMIERE PERIODE**

- 1-New York: Hadfield (9) 12:58 (McKenney)
- 2-New York: Cahm (3) 17:44 (McKenney, Bathgate) 17:44

**PUNITIONS:** Hillman 3:33, Nielsen 6:32, Nesterenko 18:33

**DEUXIEME PERIODE**

- 1-New York: Fonteyne (6) 2:30 (Neilson)
- 2-New York: Marshall (6) 4:38 (Bathgate, Howell)
- 3-Chicago: Hull (2) 16:06 (Mikita, McDonald)

**PUNITIONS:** Ingardfield 6:09, Balfour 11:50, Johnson 13:21, Plante (purgé par Glover) 17:58

**TROISIEME PERIODE**

- 1-Chicago: M. Hall (2) 6:06 (Murphy, MacNeil)
- 2-New York: Gilbert (12) 18:36 (Neilson)

**PUNITIONS:** Glover 11:33, Fleming 16:44, Plante (purgé par Bathgate) 16:44, Hull 17:34

**ARRÊTS:** PLANTE 10 12 16-35 DEJORDY 7 11 10-26

## Mikita et Béliveau sont en voie de mettre fin au monopole des ailiers

**MONTREAL**. — Ce sont des ailiers qui ont mérité le championnat des compteurs dans la ligue Nationale de hockey au cours de 14 des 15 dernières saisons, mais deux centres sont en voie de briser ce monopole en 1964.

A mi-chemin du calendrier de 70 parties, Stan Mikita, de Chicago, et Jean Béliveau, des Canadiens, sont égaux en tête des compteurs avec 48 points chacun.

Béliveau a remporté la couronne des compteurs en 1955-56, le seul centre à accomplir l'exploit depuis Elmer Lach, ex-habitant, en 1947-48. Au cours des 15 dernières saisons, les ailiers droits se sont assurés le titre à huit reprises et les ailiers gauches, à six occasions.

Les statistiques officielles du circuit démontrent que Bobby Hull suit les meneurs avec 45 points. Les trois premiers compteurs affichent une avance marquée de neuf points sur leurs plus proches rivaux: Ken Wharram, du

Chicago, à 36; Andy Bathgate du New York, à 35; Phil Goyette, des Rangers, et Bill Hay, de Chicago, à 33 chacun.

Au cours de la semaine dernière, Camille Henry, des Rangers, a récolté les meilleurs gains avec un total de cinq points, qui l'a fait passer du 14<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> rang.

Pour sa part, Glenn Hall, de Chicago, même s'il a enregistré un blanchissage, a perdu un peu de terrain dans la course au trophée Vézina. Ainsi, Johnny Bower, du Toronto, a été encore plus mesquin que lui et a réduit l'avance de Hall à cinq buts.

Dans le domaine des punitions, Vic Hadfield, des Rangers, est devenu le vilain du circuit avec un total de 98 minutes au pénitencier, soit plus que le quart du total de l'équipe.

**LES GARDIENS DE BUTS**

CHICAGO:	G	Bl	Moy.
Hall	30	50	1.98
DeJordy	5	14	3.00
Totaux	35	74	2.11

**TORONTO:**

Bower	G	Bl	Moy.
Bower	34	58	3.21

## Gain de 5 à 4 des Leafs sur les Wings de Détroit

**DETROIT PA** — Dave Keon et Tim Horton ont conduit les Leafs de Toronto à un gain de 5-4 sur les Wings de Détroit, mardi soir, lors d'une joute de la ligue Nationale de hockey marquée d'une série de six buts en l'espace de 3:40 minutes à la dernière période.

Keon a compté à deux reprises avec l'aide de Horton, qui a ajouté un but lui-même, tandis que Dick Duff et Frank Mahovlich complétaient le total des vainqueurs.

Pit Martin et Floyd Smith ont compté deux fois chacun au profit des locaux qui ont ainsi mis fin à une série de trois joutes sans défaite devant leurs partisans.

Les Wings ont enlevé leur gardien de buts du jeu au cours de la dernière minute du match, mais n'ont pu déjouer Johnny Bower, des Leafs.

Ce dernier a brillé dans le gain des siens avec 37 arrêts

## Clinique

Une clinique de donneurs de sangs, commanditée par la Patrouille canadienne de ski, au profit du Children's Memorial Hospital, aura lieu mercredi le 8 janvier prochain de 6 heures 30 à 10 heures p.m. Elle se tiendra au "Bar-B-Q Paris" situé au 6675 de la Côte des Neiges. Le public en général est invité à y participer. Les organisateurs iront chercher à leur domicile, les personnes qui ne pourront se rendre à la clinique par leur propres moyens.

## Match nul 3-3 entre Montréal et Boston

**BOSTON**. — Le 12<sup>e</sup> but de la saison de la recrue John Ferguson a permis aux Canadiens de Montréal d'annuler 3-3 avec les Bruins de Boston dans la ligue Nationale de hockey hier soir.

Ferguson a réussi le but égalisateur juste quelques secondes après avoir purgé une punition majeure en compagnie de Teddy Green, des Bruins, à la suite d'une bataille entre les deux joueurs.

Les Bruins menaient par 3-1 au début de la période finale en vertu d'un beau but de Tom Williams avec l'aide de Murray Oliver.

Robert Rousseau a ensuite réduit le marge à 3-2 avec un lancer de 15 pieds à 4:05 de l'engagement final, puis le but de Ferguson survint à 12:48.

Dean Prentice et Orland Kurtenbach avaient compté en faveur des locaux à la première reprise, tandis que Gilles Tremblay répliquait au profit des visiteurs.

Les locaux semblaient s'être assurés le verdict après le but de Williams, mais ils se montrèrent nonchalants sur le but de Rousseau, où Henri Richard enleva la rondelle à Bob Backet dans la zone des Bruins.

Puis, Charlie Hodge sauva la partie pour les visiteurs en volant un but certain à Bob Leiter, ce avant le but égalisateur de Ferguson.

À la fin du match, la foule de 10,354 spectateurs, huait ses favoris.

**SOMMAIRE PREMIERE PERIODE**

- 1-Boston: Prentice (11) 5:48 (Mohs, Oliver)
- 2-Montreal: G. Tremblay (12) 11:19 (Richard, Rousseau)
- 3-Boston: Kurtenbach (6) 16:27

**PUNITIONS:** Richard 3:58, Kennedy 11:40, Williams 16:53, Green 19:06

**DEUXIEME PERIODE**

Aucun but

**PUNITIONS:** Richard 14:42, Talbot (mauv. cond.) 16:50

**TROISIEME PERIODE**

- 1-Boston: Williams (7) 1:05 (Oliver, Bucyk)
- 2-Montreal: Rousseau (19) 4:05 (Richard)
- 3-Montreal: Ferguson (12) 12:48 (Prentice, Harper)
- 4-Montreal: Ferguson (maj.) 12:48
- 5-Boston: Ferguson (maj.) 7:29

**ARRÊTS:** HODGE 16 8 13-35 JOHNSTON 9 7 11-27

**LE GIN de KUYPER**

BLENDÉ GIN—DISTILLÉ À MONTREAL LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE DEPUIS 1666

John de Kuyper & Son, Montreal

**Transmissions automatiques**

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts Jusqu'à 24 mois pour payer

**GARANTIE 100%** — Estimation et remorquage gratuits

**SERVICE DE TÉLÉPHONE 24 HEURES PAR JOUR**

**TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.**

À L'OUEST 527-3641 À L'EST 6320, Chemin Upper Lacaille Montréal 29 5529, rue Papineau Montréal 34, P.Q.

**Dans la belle province...**

**y a rien qui la batte!**

**Labatt 50**

BIÈRE ALE

Il n'est pas étonnant que la "50" soit la bière qui progresse le plus vite dans le Québec. C'est la meilleure bière dans la belle province!

**LABATT... y en a pas de toi**

# Rusk : de nouvelles mesures en faveur de la paix et du désarmement seront prises

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier au cours de sa conférence de presse que la paix est la tâche la plus urgente de l'humanité et que le président Johnson est résolu à explorer toutes les possibilités dans ce domaine.

Le secrétaire d'Etat a exprimé sa confiance et son espoir que des progrès dans la voie de la paix seront accomplis en 1964. Il a insisté sur la résolution des Etats-Unis d'avancer dans cette voie.

Le secrétaire d'Etat a déclaré que le désarmement aura priorité dans la liste des problèmes pour la solution desquels les Etats-Unis espèrent que de nouvelles mesures pourront être prises.

Les problèmes de Berlin et de l'Allemagne feront l'objet d'études poussées en 1964 en vue de se rendre compte si d'éventuelles nouvelles initiatives peuvent être prometteuses. Les Etats-Unis et leurs alliés au sein de l'OTAN travailleront sur ce problème en même temps que les Etats-Unis et les pays intéressés dans le contrôle de Berlin.

Enfin, malgré les perspectives limitées, la question des échanges commerciaux sur le plan bilatéral entre les Etats-Unis et l'URSS sera poursuivie. Le secrétaire d'Etat a également exprimé l'espoir que les différends qui mettent aux prises

entre eux de petits pays, sans l'intervention des grandes nations, pourront également être résolus.

Les Etats-Unis cependant, a souligné M. Rusk, n'envisagent pas de réduire leur effort pour maintenir un système de défense très substantiel. De même, ils entendent poursuivre leur aide à l'étranger pour faciliter la stabilité d'autres pays. La tâche, a souligné le secrétaire d'Etat, ne sera pas facile, mais il ne faut pas relâcher l'effort.

Dans cette revue de début d'année, le secrétaire d'Etat a affirmé que les efforts en vue de la possibilité du renforcement de la paix viendront de diverses directions: au sein de la commission du désarmement, au sein de l'OTAN, entre alliés responsables à Berlin afin de s'assurer si des initiatives devraient être prises, par des contacts bilatéraux entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, entre les autres puissances occidentales, l'URSS et les pays de l'Est européen.

En résumé, a souligné M. Rusk, la situation est en mouvement et si l'Union soviétique donne quelque indication de sa flexibilité, les perspectives de nouvel examen des possibilités de rapprochement seront données en 1964. Il est indispensable, a encore dit M. Rusk, de poursuivre cette tâche avec patience et sans illu-

sion sur la complexité des problèmes. Si un accord n'est pas possible sur un point, il pourra l'être sur un autre. En tout état de cause, il ne faut pas que si les efforts échouent, cet échec soit dû à de la négligence.

## Démenti de Rusk

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a démenti hier, au cours de sa conférence de presse que le président Kennedy avait, avant sa mort, envisagé une amélioration des relations entre les Etats-Unis et Cuba.

Le secrétaire d'Etat a fait ce démenti en réponse à la question d'un journaliste se référant à une récente interview du premier ministre Fidel Castro au cours de laquelle il avait affirmé que le président Kennedy avait, quelques temps avant sa mort, envisagé la coexistence avec Cuba. Dans la même interview, le premier ministre de Cuba avait dit que si le président Johnson n'adoptait pas la même politique, ceci représenterait un retour en arrière par rapport à la tendance qui, selon lui, commençait à se manifester vers la fin de l'administration Kennedy.

Le secrétaire d'Etat a déclaré à ce propos qu'il n'était pas vrai que le président Kennedy avait envisagé une amélioration prochaine des relations avec Cuba. Il a rappelé à ce sujet que les conditions préalables nécessaires à un retour de Cuba au sein de la famille des nations de l'hémisphère occidental étaient clairement énumérées dans les résolutions ministérielles de Punto Del Este.

Le secrétaire d'Etat a précisé à cet égard que l'ingérence militaire de puissances non-américaines ainsi que leurs tentatives de s'immiscer dans les affaires des pays d'Amérique latine constituaient pour le gouvernement des Etats-Unis, comme pour d'autres gouvernements de l'hémisphère occidental un motif fondamental qui empêche la normalisation des relations avec le régime castriste.

# Unité politique européenne, alliances nouvelles, réorganisation de l'OTAN... Redéfinition de la diplomatie française?

PARIS. — L'allocution radiotélévisée prononcée par le général de Gaulle pour souhaiter à la France et aux Français une bonne année, a dépassé un peu le cadre d'un simple discours de bons vœux.

En effet, après avoir dressé un bilan optimiste de l'oeuvre accomplie durant l'année 1963, le général de Gaulle a évoqué "ce qui reste à faire".

"En 1964, a-t-il dit, nous allons poursuivre notre développement moderne dont dépend notre puissance et notre prospérité". Mais, c'est sur-

tout le passage relatif à la politique extérieure qui retiendra l'attention des observateurs.

La France doit mener une politique mondiale, a dit le président de la République, et il a défini les trois grandes tâches qui incombent à la France en cette année qui commence:

1) L'Europe — le général de Gaulle inscrit au programme une "relance" de la construction européenne en préconisant qu'une "coopération régulière et organisée" entre

les six pays de la communauté s'établisse "dès que possible" dans les domaines de la politique, de la défense et de la culture, comme c'est déjà le cas dans le domaine de l'économie. Les commentateurs trouveront là sans doute la

que, économique et stratégique "véritablement concertée" entre l'Amérique et l'Europe occidentale "dès lors que celle-ci serait unie", ce qui semble indiquer un ordre de priorité chronologique. Ensuite, la perspective d'une évolution des régimes communistes qui permettrait à ces régimes de se concilier avec les

pays occidentaux pour le développement "de l'Europe tout entière". On retrouve ici le thème "de l'Atlantique à l'Oural".

On peut prévoir que ces sujets seront traités de façon plus approfondie dans la conférence de presse que le président de la République doit tenir vers le 20 janvier.

## De Gaulle : conférence de presse fin janvier et visite au Mexique et aux Antilles au mois de mars

PARIS — Devant les journalistes accrédités à la présidence de la République qui étaient venus lui présenter aujourd'hui leurs vœux, le général de Gaulle a confirmé qu'il tiendrait une conférence de presse dans la seconde quinzaine du mois de janvier.

Très détendu, le président de la République a érudé, en souriant, les questions qui lui étaient posées. En ce qui concerne cependant la prochaine visite en France de M. Antonio Segni, président de la République italienne, le général de Gaulle a souligné que tout concourait pour faire de cette visite un événement important. "Je suis très heureux de recevoir le président Segni que je connais bien et qui représente un grand peuple", a-t-il ajouté.



promesse d'initiatives nouvelles, dans la voie de l'Europe politique.

2) Aide aux pays en voie de développement — on remarquera qu'après avoir insisté sur les pays africains déjà liés à la France, le général de Gaulle évoque la possibilité de tels liens avec d'autres pays, éventuellement non africains.

3) Contribution au maintien de la paix — après avoir rappelé la nécessité pour la France de se doter d'un armement nucléaire garant de son indépendance, le général de Gaulle évoque un avenir moins immédiat: d'abord l'établissement d'une entente politi-

Le général de Gaulle a, d'autre part, démenti les rumeurs selon lesquelles le chancelier Adenauer devrait lui rendre prochainement visite à Colombey-les-deux-Eglises. Il a, en revanche, déclaré qu'à son prochain voyage à Bonn, il irait évidemment saluer l'ancien chef du gouvernement fédéral d'Allemagne.

"Le monde est calme. Même les Chinois se baladent", a, par ailleurs, déclaré en souriant le général de Gaulle, qui s'est montré optimiste en ce qui concerne la situation internationale.

Le président de la République française a également confirmé qu'il se rendrait, au mois de mars prochain, au Mexique pour une visite officielle, qui sera suivie d'une visite aux Antilles françaises. Il a, en outre, indiqué qu'il terminerait, cette année, la série de ses voyages en province, en commençant par la Somme, l'Aisne et l'Oise.

Les vœux des journalistes ont été présentés au général de Gaulle par M. Martial Grosjean, doyen des journalistes accrédités à l'Elysée.

## Washington : les droits civiques, cette année

JOHNSON CITY — Le président Johnson estime que la législation sur les droits civiques devra absolument être votée par le Congrès en 1964, déclare-t-on de source proche de la présidence.

M. Johnson accorderait également une très grande importance aux mesures de diminution des tarifs douaniers qui figureront également à l'ordre du jour du congrès cette année.

Selon l'entourage du président, celui-ci désire que ces

lois soient votées et il fera tout pour les obtenir. Il considère que ces deux mesures législatives sont essentielles pour le bien-être social et économique du pays.

De même source, on ajoute que le président Johnson aimerait également voir votée cette année la loi présentée par son prédécesseur, le président Kennedy, loi concernant les soins médicaux pour les personnes âgées. Ce projet de loi est depuis plus de deux ans sur le bureau du congrès.

## N'Krumah échappe à un attentat

ACCRA, Ghana — Le président Kwame N'Krumah a échappé hier à un nouveau attentat dirigé contre sa vie, alors qu'un agresseur a vainement ouvert le feu à cinq reprises dans sa direction. Un garde de corps de N'Krumah a été blessé mortellement mais le président ghanéen a échappé à toute blessure.

On a rapporté que cette tentative d'assassinat a été perpétrée alors que le président du Ghana, qui est âgé de 54 ans, se préparait à quitter sa résidence officielle, n'ayant d'une faible distance mais aucun n'a atteint le président. L'agresseur a été arrêté sur-le-champ.

M. N'Krumah avait déjà été victime d'au moins trois tentatives d'assassinat.

La nouvelle de la tentative d'assassinat s'est répandue rapidement. Radio-Ghana a interrompu une émission pour communiquer au public les premiers détails de l'attentat. Peu après, un communiqué officiel a été émis qui disait: "Le président a été victime d'un attentat dirigé contre sa vie qui a avorté. Alors qu'il quittait sa résidence officielle, cinq coups de feu ont été tirés dans sa direction. L'assassinant a été arrêté sur-le-champ et il est sous les verrous".

"L'incident est survenu, poursuit le communiqué officiel, alors que le président se dirigeait, à pied, vers sa voiture. Un des gardes de corps du président a été blessé mortellement et a succombé à ses blessures à l'hôpital. Le président s'en est tiré indemne".

Le 1er août 1963, une bombe explosait près de la voiture de N'Krumah dans un village situé à 540 milles au nord-est d'Accra. Cette explosion tuait quatre personnes et en blessait 56 d'une foule qui venait accueillir le président ghanéen.

A quelques semaines de ce premier attentat, deux bombes, selon un rapport, explosaient à la demeure de N'Krumah et le nombre des victimes mortelles de ces deux explosions atteignait le chiffre 15. Toutefois, N'Krumah se tira indemne de ces deux explosions.

On a rapporté en outre, que le 8 janvier, l'an dernier, un autre attentat à la bombe était dirigé contre la vie de N'Krumah.

## Adoula accuse la Belgique

LEOPOLDVILLE. — Dans un long message à la nation à l'occasion du Nouvel An, M. Cyrille Adoula, premier ministre du Congo, a accusé la Belgique de "s'ingérer" dans les projets du Congo relatifs aux demandes d'assistance à l'étranger et affirmé que les techniciens belges, engagés dans des "activités subversives" sont à l'origine du malaise qui continue de régner au Katanga.

Le premier ministre a par ailleurs démenti que son gouvernement "est à la solde des Etats-Unis" et critiqué les pays africains qui "sous prétexte d'être à l'avant-garde de la révolution africaine" s'en prennent aux autres pays africains.

Parlant des relations belgo-congolaises, M. Adoula a déclaré que son avoué ne peut espérer que ces relations allaient se replacer dans leur contexte réel et ouvrir des perspectives d'avenir "après l'établissement du contentieux entre les deux pays".

Le contentieux porte sur des questions financières et économiques en suspens entre les deux pays depuis l'indépendance du Congo 1960.

M. Adoula a indiqué qu'au cours de deux visites en Belgique l'an dernier, il avait souligné que "le meilleur moyen de régler ce contentieux était de le dépasser dans la coopération".

"Malheureusement, il n'en a pas été ainsi. On a sacrifié l'avenir à certains points de détail. Les négociations ont continué de traîner en longueur. On a posé des préalables. On a manifesté des sautes d'humeur. On a exigé des garanties".

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS

**DESY**

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY L<sup>ts</sup> MONTREAL

## LUNETTE AUDITIVE NOUVELLE ZENITH "Z-20"

**dupuis**

NOUVEL APPAREIL 1964

CLARTE ET PRECISION AVEC LE NOUVEAU "Z-20"

Le nouvel appareil ZENITH "Z-20" mince et ultra-léger dont le microphone est placé à l'avant de l'oreille. Le système acoustique est spécialement étudié pour assurer une plus grande clarté, un meilleur entendement. Faites-en l'essai. — Aucune obligation de votre part.

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE

**ZENITH**

- test audiométrique sans frais
- entretien privé
- cordes et piles pour tous genres d'appareils

Venez ou téléphonez en composant VI. 2-5151, poste 316

DUPUIS — TROISIEME, ST-CATHERINE

865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

TOUT DROIT CHEZ **DUPUIS**

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 à 5 H. 30 OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.

LE MAGASIN QUI VA DEL'AVANT

Protégez vos matelas avec ce qu'il y a de mieux sans qu'il vous en coûte plus cher

**HOUSSES COTON NON BLANCHI**

a) avec cordons d'attache	b) avec fermeture à glissière
30 x 72" ch. 3.18	30 x 72" ch. 4.78
33 x 63" ch. 3.18	33 x 63" ch. 4.78
36 x 72" ch. 3.18	36 x 72" ch. 4.78
39 x 72" ch. 3.18	39 x 72" ch. 4.78
48 x 72" ch. 3.60	48 x 72" ch. 5.20
54 x 72" ch. 3.98	54 x 72" ch. 5.58

Commandes téléphoniques acceptées dès 9h. du matin

**VI 2-6171**

dimensions: lit simple, lit trois-quarts, lit double

**2.98** chacune

**DUPUIS** 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL VI. 2-6171 VI. 2-5151